# TRAITÉ

## DES PROPRIÉTÉS, USAGES ET EFFETS DE LA DOUCE-AMÈRE, OU SOLANUM SCANDENS,

*Dans le traitement de pluſieurs Maladies, & ſur-tout des Maladies Dartreuſes;*

PAR M. CARRÈRE,

*Profeſſeur Royal Emérite en Médecine, Médecin du Garde-Meuble de la Couronne, Cenſeur Royal, ancien Inſpecteur-Général des Eaux Minérales de la Province du Rouſſillon & du Comté de Foix, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, de l'Académie Royale des Sciences de Toulouſe, de celle des Curieux de la Nature, de la Société Royale de Médecine.*

*A PARIS,*
Chez CAILLEAU, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Severin.

M. DCC. LXXXI.
*Avec Approbations & Privilège du Roi.*

WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE

# AVANT-PROPOS.

J'Ai publié, il y a un an, un *Mémoire ſur les vertus, l'uſage & les effets de la Douce-amère dans le traitement de pluſieurs maladies*; j'ai indiqué la manière de faire uſage de cette Plante; j'ai donné en même-tems une ſuite d'Obſervations qui contiennent l'hiſtoire de pluſieurs maladies qui ont cédé à l'uſage de ce remède. Je m'occupe encore aujourd'hui du même objet; des nouvelles obſervations, non moins importantes que les premières, & que j'ai faites depuis la publication de mon Mémoire, confirment tout ce que j'avois avancé ſur les propriétés de la Douce-amère; j'ai cru devoir les mettre ſous les yeux des Gens de l'Art. L'uſage de ce remède, devenu plus étendu & plus varié, m'a mis dans le cas de faire des changemens, & d'apporter des nouvelles perfections à ſon adminiſtration; je m'empreſſe de les publier. Je traiterai cependant cette matière d'une manière beaucoup plus étendue; j'indiquerai un plus grand nombre de cas où cette Plante peut être employé avec ſuccès; je déſignerai des nouvelles précautions, dont je n'ai connu l'importance que depuis peu de tems; je décrirai la

Plante & ſes différentes préparations ; je ferai connoître les Auteurs qui en ont parlé, & les cas dans leſquels ils l'ont conſeillée ; je m'occuperai encore de l'uſage qu'on peut en faire extérieurement.

Un Mémoire ſur la Douce-amère, pour lequel M. *Razoux*, Médecin à Nîmes, a demandé l'approbation de la Société Royale de Médecine, & dont j'ai eu connoiſſance dans les Séances de cette Compagnie, où il a été rapporté, renferme des faits, des propoſitions, & des allégations qui me concernent directement ; je ne puis m'empêcher d'y répondre ; j'en ai demandé la permiſſion à ce Médecin, que j'eſtime & que je vénère ; je lui ai offert même de ſoumettre mon Manuſcrit à ſa cenſure, & d'en retrancher tout ce qui pourroit lui déplaire ; je ne lui ai point caché la manière dont j'avois eu connoiſſance de ſon Mémoire ; ſa réponſe a été celle d'un Médecin, qui ne tient point à ſon ſentiment lorſqu'il peut induire en erreur, & qui n'eſt dirigé que par l'amour du bien public & de la vérité. J'ignore ſi ſon Mémoire eſt encore imprimé ; je n'en crois pas moins devoir publier mon travail.

# APPROBATION

## DU MÉMOIRE SUR LA DOUCE-AMÈRE,

### *Publié en 1780.*

Extrait des Regiſtres de la Société Royale de Médecine.

*La Société Royale de Médecine nous ayant nommés pour faire la lecture d'un Mémoire, qui lui a été préſenté par M.* Carrère, *un de ſes Aſſociés ordinaires*, ſur les vertus, l'uſage & les effets de la Douce-amère, dans le traitement de pluſieurs Maladies, & ſur-tout des Maladies Dartreuſes; *nous avons lu attentivement cet Ouvrage.*

*Dans la première Partie, l'Auteur rapporte un grand nombre d'obſervations intéreſſantes ſur les effets de la Douce-amère. Les ſuccès de cette Plante ont été remarqués dans les rhumatiſmes, dans le lait répandu, dans les ulcères qui dépendent du vice général des fluides, dans l'aſthme humide, dans la jauniſſe & les obſtructions des viſcères du bas-ventre, dans les dartres; ce remède a auſſi réuſſi quelquefois pour calmer la violence de quelques ſymptômes vénériens, & pour adoucir les accès de la goutte.*

*Dans la ſeconde Partie, l'Auteur examine la manière dont cette Plante agit, & les criſes qu'elle produit ordinairement pour guérir; il donne la manière dont il faut l'employer; il indique les précautions qu'il faut prendre en l'adminiſtrant; il rapporte les accidens que ce remède a produits dans certaines circonſtances, &*

*les moyens d'y remédier. La manière dont l'Auteur a rempli le plan qu'il s'étoit proposé mérite les éloges de la Société; quoique plusieurs Auteurs, cités par M.* Carrère, *aient déja indiqué les vertus de la Douce-amère, aucun n'a donné avant lui une suite de faits aussi étendus sur les vertus de cette Plante, sur son action & sur la manière de la donner. Il nous paroît que ce Médecin a porté beaucoup plus loin, que ceux qui ont écrit avant lui, la connoissance des vraies propriétés de cette Plante, & des cas où elle convient; nous estimons en conséquence devoir approuver cet Ouvrage, qui sera de la plus grande utilité aux Médecins, en leur donnant un moyen de plus pour détruire des maladies qui sont souvent rebelles aux remèdes les mieux administrés, & nous pensons qu'il peut paroître sous le Privilége de la Compagnie.*

Signés, *Geoffroy. Andry.*

La Société Royale de Médecine ayant entendu la lecture du rapport fait par MM. *Geoffroy* & *Andry*, sur un Mémoire de M. Carrère, concernant *les vertus, usages & effets de* LA DOUCE-AMÈRE, a jugé que ce Mémoire méritoit son Approbation, & d'être imprimé sous le Privilége de cette Compagnie.

*Je certifie que cet Extrait est conforme à l'Original, contenu dans les Regîstres de la Société Royale de Médecine & au jugement de cette Compagnie.*

Signé, VICQ D'AZYR,
Secrétaire perpétuel.

Fait au Louvre,
ce 14 Décembre 1779.

# Extrait des Regiſtres de la Société Royale de Médecine.

*LA Société Royale nous a chargés d'examiner un Ouvrage de M.* CARRÈRE, *notre Confrère, qui a pour titre :* Traité des propriétés, uſages & effets de la Douce-amère. *On peut le regarder comme une ſeconde Edition du Mémoire de M.* CARRÈRE *ſur le même ſujet, dont nous avons déja fait notre rapport à la Société, & auquel nous nous référons. M.* CARRÈRE *publie dans cette Edition, des nouvelles Obſervations ſur les effets de cette Plante : on voit auſſi qu'il a perfectionné la méthode de l'adminiſtrer depuis la publication de ſon Mémoire. Il y a ajouté une troiſième & une quatrième Partie : dans la troiſième, il s'occupe de l'uſage extérieur de la Douce-amère : la quatrieme, contient des recherches ſur l'époque de la découverte de la propriété dépurative de cette Plante ; M.* CARRÈRE *la fait remonter à des Auteurs très-anciens ; il fait voir que M.* Linné *s'eſt attribué mal-à-propos cette découverte. Il expoſe enſuite les changemens & les additions qu'il a faites à la manière de l'adminiſtrer ; il en réſulte que la méthode qui avoit été employée par* M. Razoux, *a pris entre ſes mains une forme qu'on peut regarder comme nouvelle, & qui eſt devenue plus utile & plus efficace. Il regne, dans cette dernière Partie, une critique judicieuſe, qui, étant ſoutenue par-tout d'un ton d'honnéteté & de décence, ne peut offenſer ceux dont M.* CARRÈRE *réfute les opinions.*

*Nous eſtimons en conſéquence que cet ouvrage mérite d'être imprimé avec l'Approbation & ſous le privilége de la Société Royale.*

Signés, *GEOFFROY. ANDRY.*

## APPROBATION.

*Je certifie le préſent Extrait conforme à l'Original contenu dans les Regiſtres de la Société Royale de Médecine, & au jugement de cette Compagnie.*

*VICQ D'AZYR,*
Secrétaire perpétuel.

AU LOUVRE,
ce 12 Janvier 1781.

# TRAITÉ
## DES PROPRIÉTÉS,
## *USAGES ET EFFETS*
## DE LA
# DOUCE-AMÈRE.

PEU de Médecins ont parlé de la Douce-amère : ceux même qui en ont fait mention, n'en ont parlé que ſuccintement & très-ſuperficiellement ; il n'en eſt aucun qui ſe ſoit occupé bien préciſément de la manière d'agir de cette Plante, de ſon action ſur la maſſe des fluides, des effets qu'elle produit, des préparations ſous leſquelles elle peut être employée, des précautions qu'elle exige, des accidens qu'elle peut produire, & des maladies qui peuvent céder à ſon uſage. On ne trouve, dans aucun Ouvrage, aucun des détails relatifs à ces

différens objets, & qui ſont cependant tous néceſſaires pour rendre l'adminiſtration de ce remède heureuſe & efficace. Je ſuis le premier qui me ſois occupé de cette Plante, conſidérée ſous ces différens aſpects, qui aie indiqué ſes préparations, qui aie fixé ſes doſes, qui les aie même portées beaucoup plus loin qu'on n'avoit jamais oſé le faire, enfin qui aie individué une infinité de maladies, auſſi graves, que variées, dans leſquelles elle eſt d'une utilité reconnue (1).

La propriété de dépurer la maſſe du ſang eſt la principale des vertus de cette Plante, & celle qui auroit dû fixer ſurtout l'attention des Praticiens: mais ſi on a conſidéré quelquefois la Douce-amère, comme propre à opérer cette dépuration, on s'eſt peu arrêté à cette propriété; on s'eſt contenté de l'indiquer; on a négligé les détails néceſſaires pour en faciliter & en étendre l'uſage.

La prévention où l'on a été aſſez généralement ſur les prétendues qualités délétères de cette Plante, qui l'a faite ranger parmi les poiſons, peut avoir arrêté les recherches des Praticiens; on paroît avoir

---

(1) Il faut peut-être en excepter *Schobinger*, qui a donné une Diſſertation latine ſur les vertus de cette Plante, à Héidelberg en 1742; je n'ai pu me la procurer; j'ignore ſi ce Médecin eſt entré dans tous ces détails, même quel eſt le point de vue ſous lequel il a conſidéré cette Plante.

craint d'en faire uſage ; ſi quelques Médecins ont oſé l'employer, ils ſe ſont arrêtés à des doſes trop petites, & ils l'ont continuée pendant trop peu de tems, pour pouvoir en éprouver des heureux effets.

J'ai été plus courageux, ou, ſi l'on veut, plus hardi, & en même tems plus heureux. J'ai oſé employer d'abord la Douce-amère à des petites doſes ; je les ai augmentées ſucceſſivement à meſure qu'en ſuivant ſes effets gradués & ſenſibles, j'ai vu qu'il n'en réſultoit aucun inconvénient. J'en ai éprouvé des bons effets : j'ai inſiſté dans ſon uſage ; des nouveaux ſuccès m'ont encouragé ; enfin, après avoir étudié ſon action & ſes effets pendant dix-ſept ans, j'ai appris à varier ſon adminiſtration, à fixer la vraie manière de l'employer, & à déterminer les cas où elle peut être utile. J'ai publié le réſultat de mes recherches & de mes obſervations dans un Mémoire que j'ai donné au Public l'année detniere, après l'avoir lû à la Société Royale de Médecine l'année précédente. Des nouvelles obſervations m'ont conduit à faire quelques changemens & quelques additions à la manière d'adminiſtrer ce remède ; je m'empreſſe à les publier aujourd'hui ; j'y joindrai les obſervations que j'ai déjà données au Public, auxquelles j'en ajouterai pluſieurs de nouvelles * ; je choiſirai

---

* Celles-ci ſeront marquées d'un Aſtérique.

les plus intéreſſantes parmi un nombre prodigieux que m'en a fourni une pratique très-étendue dans cette partie; j'en publierai en même tems quelques-unes qui m'ont été communiquées par quelques-uns de mes Confrères. Je ne me bornerai point à ce qui eſt relatif à l'uſage intérieur de ce remède; je parlerai de ſon uſage extérieur.

Je diviſerai ce Traité en quatre Parties. Dans la première, j'indiquerai les maladies dans leſquelles j'ai employé la Douce-amère intérieurement, & je rapporterai pluſieurs obſervations relatives à chacune de ces maladies. Dans la ſeconde Partie, je m'occuperai du choix & de l'uſage interne de cette Plante. La troiſième Partie ſera bornée à ſon uſage extérieur. La quatrième, contiendra quelques recherches ſur l'époque de la découverte des propriétés que nous lui connoiſſons aujourd'hui.

# PREMIERE PARTIE.

## *Maladies dans lesquelles on peut employer la Douce-amère intérieurement.*

JE ne considère ici la Douce-amère que comme dépurative, c'est-à-dire, séparant de la masse du sang les parties hétérogènes dont elle est infectée, & provoquant insensiblement leur excrétion au-dehors du corps par les différens émonctoires. Elle devient, à ce titre, très-efficace dans tous les cas où la masse du sang est viciée par le mélange d'une humeur hétérogène, quelle qu'elle soit, à l'exception de deux ou trois que j'indiquerai dans la suite. En divisant la masse des fluides, elle produit des effets non moins heureux dans tous les cas où l'épaississement des humeurs donne lieu à des stases, des embarras, des engorgemens dans les petits vaisseaux. C'est par-là que cette Plante devient très-utile dans l'asthme humide, le rhumatisme, les obstructions invétérées, la suppression ou la diminution des règles, la goutte, le lait répandu, les ulcères invétérés, fomentés par un vice général des fluides, les fluxions opiniâtres, les érup-

tions éréſipélateuſes, la galle ou la gourme répercutée, les dartres & les autres éruptions analogues, ainſi que dans les maladies qui dépendent de leur répercuſſion.

## ARTICLE PREMIER.

### *RHUMATISME.*

Le rhumatiſme eſt une des maladies dans leſquelles la Douce-amère réuſſit ſingulièrement. Je l'ai vue preſque toujours, dans cette maladie, provoquer des ſueurs, qui deviennent conſtantes, pourvu que le Malade ne les arrête point par ſon imprudence; elles ſont plus ou moins conſidérables, eu égard à la doſe de la Plante & à la diſpoſition du ſujet. A meſure que les ſueurs s'établiſſent & ſe ſoutiennent, les douleurs diminuent; quelquefois, dans dix ou douze jours, le Malade eſt entièrement guéri. Ces effets ſont plus marqués & plus prompts dans les ſimples douleurs qui participent du caractère rhumatique, mais qui ne ſont point accompagnées d'un rhumatiſme vraiment décidé. *Linné* avoit déjà propoſé l'uſage de cette Plante dans cette maladie (1); mais il n'avoit fait qu'en indiquer l'utilité. J'en ai fait l'application avec ſuccès. *M. Razoux* en a éprouvé, après moi, les bons effets, dans des cas à-peu-près pareils (2).

(1) Linné, *Amœnit. Acad.* tom. 5. p. 156, & *Mat. Med.* Holmiæ, 1749. *in-8°.* pag. 32 N° 95.

(2) Razoux, *Diſſert. ſur la Douce-Amère.*

## OBSERVATION I.

Une Dame, âgée d'environ 25 ans, d'un tempérament très délicat, & ſujette à des fluxions fréquentes, fut attaquée, en 1772, d'un rhumatiſme qui ſe fit ſentir principalement ſur les muſcles du col, des épaules & du dos. Elle avoit eu ſes règles quelques jours avant; mais leur cours avoit été moins abondant qu'à l'ordinaire. Les douleurs étoient violentes; la partie ſouffrante étoit fort rouge, & cette rougeur paroiſſoit prête à prendre le caractère érésipelateux. Le viſage étoit rouge, les vaiſſeaux gorgés, la peau ſèche, le pouls dur & tendu, la langue aride. La Malade ſe plaignoit d'une agitation générale dans tout ſon corps; elle étoit preſſée d'une ſoif violente; elle ne pouvoit ſe tenir couchée que ſur un côté; mais elle étoit ſans fièvre. Je cherchai d'abord à calmer la violence des ſymptômes; je fis faire deux ſaignées du bras; je preſcrivis un uſage abondant de petit lait; je donnai quelques parégoriques. Le troiſième jour, les ſymptômes commencèrent à diminuer, & le cinquième, il ne reſta plus que les douleurs. Je paſſai alors à l'uſage de la Douce-amère, à la doſe de quatre gros chaque jour; j'y joignis le petit lait, à une pinte par jour. Le neuvième jour de la maladie, & le quatrième de l'uſage de ce remède, il commença à paroître ſur la peau, une moetteur

légère, qui ſe ſoutint pendant deux jours ſans aucune augmentation ſenſible; je donnai alors ſix gros de Douce-amère, que je continuai les jours ſuivans. Le lendemain, les ſueurs parurent, & ſe ſoutinrent modérément pendant cinq jours, après leſquels la Malade fut entièrement guérie.

Cette obſervation a préſenté quelque choſe de ſingulier & d'intéreſſant. La Malade étoit ſujette à des fluxions habituelles; mais, à la ſuite de cette maladie, les fluxions ont diſparu; je puis dire au moins que, depuis le mois de Mars 1772, époque de ſa maladie, juſqu'au mois de Mai de l'année ſuivante, où j'ai quitté Perpignan, elle n'en a plus eu. Ne pourroit-on pas croire que ces douleurs rhumatiques avoient été l'effet d'une métaſtaſe de l'humeur hétérogene qui donnoit lieu à ces fluxions?

## OBSERVATION II.

Un homme d'environ cinquante ans, fort & robuſte, accoutumé à des exercices durs & pénibles, & ſur-tout à des longs voyages à cheval, pendant leſquels il eſt expoſé aux injures du tems, fut attaqué d'un rhumatiſme univerſel au mois de Février 1777. Il étoit comme perclus de tous ſes membres; ſes douleurs étoient aiguës & conſtantes, & il ne pouvoit faire aucun mouvement ſans augmenter leur violence; elles n'étoient accompagnées d'aucun ſymptôme particulier; le pouls

paroiſſoit dans l'état naturel, à l'exception d'une agitation qu'on y remarquoit dans les momens où les douleurs devenoient plus violentes, mais qui diminuoit avec elles. Je débutai par une ſaignée du bras, après laquelle je paſſai tout de ſuite à l'uſage de la Douce-amère, à la doſe de demie once chaque jour. Le cinquième jour, il n'avoit paru encore ni mcetteur, ni ſueur, & le Malade ſouffroit toujours. Je donnai alors cinq gros de Douce-amère; le lendemain, j'en donnai ſix. Ce même jour, le Malade ſe plaignit de beaucoup d'agitation & de picottemens ſur toute la ſurface de la peau; celle-ci étoit toujours ſèche & aride. Le huitième jour, les choſes étoient dans le même état; je crus qu'il ſeroit utile de ramollir le tiſſu de la peau; je preſcrivis un bain tiède; j'en preſcrivis un ſecond le lendemain; la peau devint humide; j'en fis prendre un troiſième le même jour, après lequel les ſueurs commencèrent à paroître, ſe ſoutinrent pendant ſix jours, & opérèrent, après ce tems là, une guériſon parfaite.

## OBSERVATION III.

Un jeune homme de vingt ans s'étant baigné dans la riviere, au moment où il étoit en ſueur, fut ſaiſi tout de ſuite d'un rhumatiſme univerſel, accompagné de fièvre, de ſoif, de dureté & de tenſion du pouls, du météoriſme du bas-ventre,

& d'une douleur de tête gravative. Je le fis ſaigner deux fois du bras ; je le mis à l'uſage du petit lait & du ſuc de bourache; je lui fis appliquer des cataplaſmes émolliens ſur le bas-ventre. Le quatrième jour, les ſymptômes ceſſèrent,à l'exception de la fièvre & des douleurs. Je paſſai alors à l'uſage de la Douce-amère, à la doſe de quatre gros. Le lendemain, la fièvre augmenta, & les douleurs devinrent plus vives; je continuai néanmoins l'uſage de ce remède; mais, le jour ſuivant, les premiers ſymptômes reparurent avec plus de violence; je crus devoir ſuſpendre l'uſage de la Douce-amère; je me bornai aux délayans & aux tempérans. Quatre jours après, les ſymptômes avoient ceſſé, & le pouls ne préſentoit plus qu'un mouvement ſimplement fièvreux; je revins à la Douce-amère; mais la fièvre reparut le même jour. Je me déterminai à n'employer abſolument la Douce-amère, qu'après avoir calmé entièrement l'orage, & lorſqu'il ne reſteroit aucun mouvement extraordinaire dans le pouls. Je pus enfin y revenir ſix jours après; dès le lendemain, les ſueurs parurent, &, dans quatre jours, emportèrent abſolument les douleurs.

J'ai eu occaſion de faire pluſieurs fois la même obſervation ; j'ai éprouvé conſtamment que cette Plante ne réuſſit jamais, lorſque le rhumatiſme eſt accompagné de la fièvre & de ſymptômes qui

indiquent un éréthiſme dans les ſolides, ou un mouvement violent dans les fluides; ce n'eſt qu'après avoir calmé l'un & l'autre par les remèdes généraux, qu'on peut l'employer avec ſuccès.

Ce remède ne produit des effets ni auſſi parfaits, ni auſſi prompts, dans les douleurs rhumatiques invétérées; je l'ai vu réuſſir rarement, tandis qu'il a échoué pluſieurs fois entre mes mains: encore, n'en ai-je obtenu des bons effets, que par un uſage de trois ou quatre mois. Il vient cependant de me réuſſir dans des douleurs rhumatiques invétérées; j'en rapporterai l'obſervation à l'article DARTRES, *Obſervation X.*

## OBSERVATION IV,*

*Communiquée par M.* CARCASSONNE, *Médecin à Perpignan, Correſpondant de la Société Royale de Médecine.*

Une Dame, âgée de 42 ans, fit une chûte de cheval le 10 Octobre 1780, et tomba dans un ruiſſeau, dont l'eau la couvrit entierement. Elle fut ſaiſie d'un froid univerſel, qui ſe ſoutint pendant trois heures, quoiqu'elle fut dans ſon lit, où elle ſe mit en arrivant chez elle. Ce froid fut ſuivi d'une fièvre violente & de douleurs dans tout le corps, qui empêchèrent abſolument les mouvemens des membres. Les douleurs réſiſtèren

aux ſaignées & aux autres remèdes indiqués, & prirent le caractère d'un rhumatiſme univerſel. Dès que l'état de la fièvre le permit, je la mis à l'uſage de la décoction des tiges de Douce-amère, d'abord à la doſe d'un gros, que j'augmentai juſqu'à une once. Le quinzième jour, il ſurvint une ſueur abondante, qui ſe ſoutint pendant quinze jours, quoiqu'avec moins de force. A la fin du mois, les grandes douleurs ceſsèrent, & il ne reſta que des douleurs vagues, qui diminuèrent inſenſiblement, & qui diſparurent le quarante ſixième jour du traitement. Depuis ce tems, la Malade ſe porte bien & a repris de l'embonpoint. Pendant le traitement les urines avoient été troubles pendant quelques jours, & avoient pris enſuite une couleur citrine.

## ARTICLE II.

### *LA GOUTTE.*

J'ai éprouvé des très-bons effets de la Douce-amère dans la goutte. Je l'ai employée en deux tems différens de cette maladie, pendant le paroxiſme, & dans le tems intermédiaire entre les paroxiſmes. *Linné* l'avoit déjà propoſée contre cette maladie (1); avant lui, *Buchwald* l'avoit recommandée dans la goutte ſcorbutique (2); *Muys*

(1) Linné, *Amœnit. Acad.* t. 4, p. 39.

(2) Buchwald, *ſpecim. med. præſ. Bot.* Hafniæ, 1720. p. 23.

& *Wier* l'avoient conseillée aux goutteux, & *Hamnerin* avoit vanté son efficacité dans la goutte vague (1).

## Observation I.

Employée en 1775, dès le troisième jour du paroxisme, le premier jour à trois gros, le second à quatre, le troisième à six, je l'ai vue sur un sujet bien constitué, provoquer, le quatrième jour, un cours abondant d'urines, d'abord claires & limpides, & le lendemain blanchâtres, comme laiteuses & épaisses : dès le moment qu'elles devinrent blanchâtres, les douleurs commencèrent à diminuer, &, dans deux jours, elles disparurent totalement; les urines continuèrent encore à être blanchâtres & abondantes pendant trois ou quatre jours après la cessation du paroxisme.

J'ai vu le même effet de la Douce-amère dans le mois d'Avril 1777 ; mais, en Novembre dernier, je l'ai employée sans succès dans un cas pareil.

## Observation II.

Employée en Novembre 1776, à la même dose, & avec les mêmes progressions, elle produisit des effets différens ; elle porta à la fois vers les urines & les sueurs. Le troisième jour, les urines devin-

(1) Hamnerin, *de viribus Plant. indigen.* apud Crantz, *Mat. Med. & Chir.* Viennæ, 1762, *in*-8°, t. 3. p. 49.

rent abondantes & troubles, mais ſans être blanchâtres; elles ſe ſoutinrent dans cet état pendant vingt-quatre heures; le lendemain, le Malade commença à ſuer; mais les urines diminuèrent conſidérablement. Le matin du cinquième jour, les urines devinrent de nouveau abondantes & troubles, & les ſueurs ceſſèrent. Enfin le ſoir du même jour, les ſueurs reparurent, & néanmoins les urines continuèrent à être abondantes, mais furent claires & limpides, & les ſueurs devinrent très-fétides. Dès ce moment, les douleurs diminuèrent; le Malade dormit la même nuit, ce qu'il n'avoit pas fait depuis quatre jours; le lendemain, il ne ſentit plus aucune douleur; il continua l'uſage de la Douce-amère pendant quatre jours; les ſueurs ceſſèrent le matin du huitième jour; mais les urines continuèrent d'être abondantes pendant ſept jours, & elles furent troubles pendant les quatre premiers jours.

Dans tous ces cas, j'ai joint conſtamment l'uſage abondant du petit lait à celui de la Douce-amère.

Il y a eu des cas où ce remède, adminiſtré également dans le paroxiſme, ne m'a pas auſſi bien réuſſi; deux fois, il a diminué ſeulement les douleurs, qui n'ont diſparu cependant qu'après le dixième & le douzième jour: pluſieurs fois il n'a produit aucun effet: mais, dans tous ces cas, il ne

paroît avoir réſulté aucun inconvénient de ſon uſage, & le Malade n'en a éprouvé d'autre événement fâcheux, que l'inutilité du remède.

## Observation III.

Je l'ai donnée, en Avril 1770, à un homme de cinquante ans, accoutumé à deux paroxiſmes tous les ans, toujours très-violens, & durant ordinairement vingt ou vingt-cinq jours; il en a continué l'uſage pendant un an. Dans le mois d'Octobre ſuivant, c'eſt-à-dire, vers le ſixième mois de l'uſage du remède, ſon paroxiſme eſt revenu; mais il a été moins fort & moins long. Depuis ce tems-là, il n'en a plus qu'un tous les ans; il eſt beaucoup moins violent, & il ne dure que dix ou douze jours. Le Malade a l'attention de ſe remettre tous les ans à l'uſage de ce remède pendant trois mois.

## Observation IV.

Je l'ai donnée, en 1775, à une Dame de cinquante-cinq ans, ſujette à une goutte vague qui la tourmentoit preſque continuellement, & qui menaçoit ſouvent de ſe jetter ſur la poitrine. Les palpitations, la difficulté de reſpirer, les ſyncopes, l'abattement, les douleurs vagues qui ſe portoient d'une partie à l'autre, étoient les ſymptômes qu'elle éprouvoit ordinairement; elle paſſoit ra-

rement quinze jours sans en avoir quelque attaque ; depuis ce tems, elle fait usage de la Douce-amère deux fois tous les ans, & pendant trois mois chaque fois ; dans quatre ans, elle n'a éprouvé que six ou sept fois les accidens auxquels elle étoit exposée au moins quinze ou vingt fois tous les ans.

### OBSERVATION V.

Je l'ai faite prendre pendant l'été & l'automne de 1777, à un homme, âgé d'environ cinquante-cinq ou soixante ans, sujet à des paroxismes fréquens ; il passoit rarement deux mois sans en avoir. Il a éprouvé deux paroxismes pendant l'usage du remède ; mais depuis le mois d'Octobre 1777, il n'a eu que deux paroxismes très-légers. Il a soin de se remettre tous les ans à l'usage de ce remède pendant trois mois.

Dans tous ces cas, je donne d'abord le remède à petite dose ; je commence par deux gros, & j'arrive insensiblement jusqu'à six, sept, huit & dix gros. Le remède paroît agir tantôt par les selles, tantôt par les urines, tantôt par la transpiration.

### OBSERVATION VI, *

*Communiquée par M.* DURANDE, *Médecin à Dijon, Associé regnicole de la Société Royale de Médecine.*

Un Malade de cette Ville (Dijon) a fait un usage très-avantageux de la Douce-amère contre la

la goutte. Il portoit depuis long-tems au prépuce une petite rougeur, qui étoit accompagnée quelquefois de difficulté d'uriner. Soupçonnant une cauſe vénérienne, je lui conſeillai la Douce-amère ; il en a pris chaque jour deux gros en décoction ; il a éprouvé peu de diminution dans ſon accident. Mais il étoit ſingulièrement tourmenpar des accès de goutte d'une violence extrême & très-fréquens : depuis ce tems, il n'en a eu qu'un ſeul, très-léger & très-court.

*M. Durande* ajoute qu'il eſt facile de concevoir qu'une Plante calmante & dépurative peut être d'une utilité réelle dans la goutte, ſur-tout pour un homme à embonpoint, comme l'eſt le Malade qui fait le ſujet de cette Obſervation.

Il réſulte de ces obſervations, que la Douce-amère eſt inſuffiſante pour détruire la cauſe de la goutte ; mais qu'elle peut modérer la violence des paroxiſmes, abréger leur durée, & éloigner leur retour.

## ARTICLE III.

### *LAIT RÉPANDU.*

J'ai donné pluſieurs fois la Douce-amère dans ces maladies dépendantes du repompement du lait dans la maſſe du ſang, qui ſont connues vulgairement ſous le nom de *lait épanché* ou *lait répandu* ; elle m'a réuſſi le plus ſouvent ; mais, deux fois elle a été inutile ou inſuffiſante, & n'a produit aucun

effet, quoique j'en aie pouſſé la doſe juſqu'à vingt gros.

## Observation I.

Une jeune Dame, âgée de 19 ans, avoit conſervé, après ſes premières couches, des douleurs vagues dans tout le corps, qui étoient accompagnées quelquefois de friſſons ou de tremblemens involontaires. Après avoir reſté ſix mois dans cet état, & avoir épuiſé les remèdes de l'art, elle éprouva une éruption croûteuſe au viſage, qui paroiſſoit tenir du caractère dartreux. Ce fut dans ce moment que je fus appellé (au mois d'Octobre 1777); je crus que ces croûtes n'avoient rien de dartreux; je les regardai comme ſimplement laiteuſes; je conſeillai la Douce-amère, à la doſe de deux gros, que j'augmentai, huit jours après, à quatre gros, & que je portai enfin, après huit autres jours, à ſix gros. Dans les quinze premiers jours, les croûtes ſe deſſécherent, tomberent, & laiſſerent ſur la peau, des taches rouges, qui ne diſparurent qu'un mois après; mais les douleurs vagues ſubſiſterent toujours. L'action de la Douce-amère parut ſe diriger vers les ſelles; le quatorzième jour de ſon uſage, il parut une diarrhée; les matières étoient glaireuſes & blanchâtres; mais elle ceſſa trois jours après, & les douleurs qui paroiſſoient un peu diminuées, reprirent leur pre-

mière activité. Ce fut dans ce moment que je portai la doſe à ſix gros. Quatre jours après, les urines commencerent à devenir abondantes; elles furent d'abord claires & limpides, mais elles changerent bientôt de nature; elles furent tantôt blanchâtres, tantôt extrêmement troubles, tantôt claires, mais laiſſant au fond du vaiſſeau un ſédiment blanc & viſqueux. Trois ou quatre jours après, les douleurs commencerent à diminuer, &, dans les quinze jours ſuivans, elles ceſſerent totalement. La Malade continua encore l'uſage du remède pendant un mois & demi, &, pendant le premier mois, les urines conſerverent le même caractère.

## OBSERVATION II.

Cette obſervation eſt plus frappante; je l'ai faite, dans le mois de Juillet 1778, ſur une Dame de 24 ou 25 ans, qui, quinze jours après ſes couches, ſe trouva percluſe de tous ſes membres; elle éprouvoit des douleurs vagues très-aiguës, mais qui ſe faiſoient ſentir principalement ſur le dos & la poitrine; des convulſions fréquentes, le météoriſme du bas-ventre, une ſuffocation preſque continuelle, une toux ſeche & fréquente, & l'éruption de deux furoncles ſur le viſage accompagnoient cet état. Je craignis que l'humeur laiteuſe ne ſe jettât ſur la poitrine; je regardai l'état de la Malade comme très-dangereux & très-preſſant; je me déterminai

à bruſquer le mal par une forte doſe du remède. Je fis prendre à la Malade, dans la journée, une once de Douce-amère en décoction, dans trois pintes d'eau, reduites à la moitié; je renouvellai le lendemain la même doſe, que je continuai pendant cinq jours. Le matin du troiſième jour, il s'établit une ſueur légère & très-fétide, qui augmenta inſenſiblement juſqu'au ſoir: elle devint alors très-conſidérable, au point que, le quatrième jour, le matelas ſe trouva tellement mouillé, qu'il fallut en ſubſtituer un autre. Les ſymptômes commencerent en même tems à diminuer; la ſuffocation & la toux ceſſerent. Le cinquieme jour, les ſueurs continuerent avec la même force; les ſymptômes diſparurent, à l'exception des douleurs, qui durerent encore deux jours, mais avec beaucoup moins de violence. La Malade ne ſe plaignit plus que de beaucoup de foibleſſe & d'épuiſement. Le ſixième jour, je réduiſis la doſe à la moitié, le ſeptième jour, à trois gros; le huitième jour, à deux; je continuai cette dernière pendant quatre jours. La Malade a été très-foible, & ſa convaleſcence a été longue.

## Observation III. *.

Une Dame, âgée d'environ 25 ans, avoit éprouvé en 1774, à la ſuite de ſes couches, une révolution qui ſupprima le cours de ſes

lochies ; on ne les rétablit qu'avec peine & imparfaitement. Peu de tems après, elle commença à ſentir des douleurs légères aux bras & aux cuiſſes, qui augmentèrent inſenſiblement, réſiſtèrent à tous les remèdes, & ceſſèrent un an après, à la ſuite d'une éruption conſidérable de croûtes épaiſſes, ſpongieuſes, ſèches, & d'un gris blanc ſur le viſage, ſous les aiſſelles & ſur la poitrine : il parut en même tems un écoulement, qu'on regarda comme des fleurs blanches, d'abord blanc, enſuite jaune, enfin verdâtre, ordinairement très-abondant & très-âcre, & toujours très-épais & très-gluant. Elle avoit fait uſage inutilement de beaucoup de remèdes, & entr'autres de celui qui porte le nom de *M. Weiſſ*, & qu'on avoit cru utile contre les laits répandus. Je l'ai vue dans cet état au commencement du mois d'Avril dernier ; je lui ai donné la Douce-amère, d'abord à quatre gros, que j'avois pouſſé à ſeize dans ſix ſemaines. A la fin du mois de Mai, il ne s'étoit établi encore aucune évacuation, & les ſymptômes étoient dans le même état ; je regardai la Douce-amère comme inſuffiſante ; je lui donnai les *eſpèces lactifuges* (1) ;

(1) C'eſt une combinaiſon de la Douce-amère avec deux autres végétaux, & un très-bon remède contre les maladies qui dépendent d'un lait répandu ou épanché ; il eſt encore propre à prévenir les épanchemens de lait, ſi on en fait uſage

ce remède pouſſa par les ſueurs, mais très-foiblement les trois premiers jours, enſuite par les ſelles, qui furent preſque toujours abondantes, délayées & chargées de glaires, & par les urines, qui furent toujours abondantes, &, pendant les dix-huit ou vingt premiers jours, tantôt un peu blanchâtres, tantôt couvertes d'un nuage, ou comme d'une pellicule de la même couleur. Dès le quinzième jour, l'écoulement, qu'on avoit pris pour des fleurs blanches, devint plus clair & moins gluant: inſenſiblement, il fut moins foncé; enfin, le trentième jour, il fut blanc, très-clair, & peu abondant. Les croûtes tombèrent inſenſiblement, &, le trente-deuxième jour, il n'en reſta plus. La Malade continua le remède juſqu'au quarantième jour, &, depuis ce tems-là, elle n'a plus éprouvé aucun des ſymptômes précédens.

## OBSERVATION IV.*

*Communiquée par M.* CARCASSONNE, *Médecin à Perpignan, Correſpondant de la Société Royale de Médecine.*

Une jeune Dame de 18 ans, après avoir éprouvé, à la ſuite de ſes premières couches, une forte

---

pendant quelques jours à la ſuite des couches; il diſpenſe de tous purgatifs. Je me propoſe d'en publier inceſſamment la compoſition, & d'y joindre des obſervations ſur leurs effets, & la manière d'en faire uſage.

compreſſion ſur les mammelles remplies de lait, fut ſaiſie tout-à-coup d'une fièvre continue exacerbante. Cette fièvre céda aux remèdes de l'art; mais les mammelles reſtèrent dures, & il ſurvint des douleurs aux extrémités ſuperieures & inférieures, & aux épaules, produites par le répompement du lait dans la maſſe du ſang. Je la mis à l'uſage de la décoction des tiges de Douce-amère, à la doſe d'un gros chaque jour, que j'augmentai inſenſiblement juſqu'à cinq, coupée avec le petit lait. J'y joignis l'application de légers topiques ſur le ſein. Pendant les dix premiers jours, les ſueurs furent abondantes, & les urines à-peine troubles; mais les unes & les autres avoient une odeur très-forte. A la fin du premier mois, les douleurs avoient déja beaucoup diminué, &, à la fin du ſecond, elles eurent ceſſé; le ſein s'étoit auſſi dégorgé, & avoit repris ſon état naturel. Le traitement a fini le 18 Novembre 1780, & depuis cette époque, la Malade n'a plus ſenti aucune douleur.

## ARTICLE V.

### *ULCÈRES.*

La Douce-amère m'a réuſſi preſque toujours dans les ulcères, & ſur-tout dans les ulcères invétérés, qui dépendent du vice général des fluides, c'eſt-à-dire, d'une humeur hétérogène & viciée,

qui infecte la maſſe des fluides. Je ne comprends point dans cette claſſe, les ulcères ſcorbutiques, écrouëlleux, cancereux & véroliques; j'en parlerai en particulier, & j'en ferai autant d'Articles ſéparés.

## Observation I.

Une pauvre femme portoit ſur le bras, un ulcère profond, du diamêtre d'une pièce de vingt-quatre ſols, qui avoit réſiſté pendant onze ans aux remèdes de l'art; le ſujet étoit cachechtique. L'uſage de la Douce-amère, coupée avec le lait, opéra ſa guériſon, en 1771, dans deux mois & demi. Je joignis à ce remède l'immerſion du bras dans l'eau thermale ſulphureuſe de Noſſa, près de Vinça, où étoit cette femme. Ces eaux peuvent avoir contribué à accéler la conſolidation de l'ulcère; mais il y a lieu de croire auſſi que la Douce-amère a concouru à corriger le vice des fluides qui l'entretenoit.

## Observation II.

Un homme, âgé d'environ 45 ans, portoit, depuis quatre ou cinq ans, cinq ulcères à la jambe, pour leſquels on avoit employé inutilement toute ſorte de remèdes. Il eut recours à moi en 1772; je lui donnai la Douce-amère, coupée avec le lait, d'abord à la doſe d'un gros, que je pouſſai inſen-

ſiblement juſqu'à ſept. A la fin du ſecond mois, les ulcères commencerent à fournir une ſuppuration louable, ou du moins une ſanie moins ichoreuſe, & leurs bords devinrent d'un beau rouge; vers le milieu du troiſième mois, il y en eut deux qui ſe fermèrent; quinze jours après, un troiſième ſe conſolida; enfin, dans le cours du quatrième mois, ils eurent tous diſparu.

## OBSERVATION III.

Une Demoiſelle, d'environ cinquante ans, eut deux dépôts, l'un ſur la jambe, l'autre ſur la cuiſſe, à la ſuite d'une éréſipele qui avoit attaqué ces parties, & que je ſoupçonne avoir été mal traitée. Ces dépôts s'abſcédèrent peu de tems après; celui de la jambe laiſſa deux petites ouvertures, & celui de la cuiſſe, trois. Les ſecours de l'Art furent inutiles pendant près d'un an. La Malade s'adreſſa à moi en 1776; je trouvai les ulcères en très-mauvais état; leurs bords étoient extrêmement baveux; il en découloit une matière ichoreuſe; les jambes étoient enflées, & la Malade pouvoit à peine marcher. Je la mis à l'uſage de la Douce-amère: j'y joignis des lotions fréquentes avec la décoction de la même Plante. Dans trois mois, la jambe fut dégorgée, les ulcères conſolidés, & la Malade rétablie en bonne ſanté.

## OBSERVATION IV.

Une Dame, âgée d'environ trente ans, portoit, depuis deux ans, un petit ulcère à la jambe droite, dont les bords, à la largeur d'environ quatre travers de doigt, étoient dartreux; les environs de la dartre étoient tuméfiés & douloureux, & devenoient de tems en tems éréſipelateux. Cette Dame étoit ſujette, depuis l'âge de quinze ans, à des éréſipeles fréquentes, qui attaquoient différentes parties du corps. Je la vis dans cet état en Janvier 1777. Je la mis à l'uſage de la Douce-amère, que je pouſſai juſqu'à la doſe d'une once dans cinq mois; mais le remède fut inſuffiſant; je n'en éprouvai aucun effet. Je donnai alors des pilules, faites avec l'extrait de la même Plante & l'antimoine crud, & j'y joignis des lotions avec la décoction de la Douce-amère. Un mois après, j'apperçus un commencement de guériſon; les ſueurs s'établirent, mais très-légèrement, & les urines devinrent un peu abondantes; les bords de l'ulcère n'étoient plus baveux, & la ſuppuration étoit louable. Je continuai le même reméde; mais, un mois après, les choſes étoient dans le même état; j'ajoutai alors la gomme de gayac aux mêmes pilules; j'éprouvai des effets plus ſenſibles; l'ulcère commença à ſe conſolider, &, dans tout le mois ſuivant, c'eſt-à-dire, dans le neuvième mois, il fut conſolidé, la dartre diſparut,

la jambe ceſſa d'être tuméfiée. Depuis ce tems-là, il n'a rien reparu, & la Malade n'a plus eu d'éréſipele.

## ARTICLE V.

### *SCORBUT.*

J'avois cru que la Douce-amère pouvoit occuper une place parmi les remèdes anti-ſcorbutiques; je l'ai employée en conſéquence, il y a déjà long-tems, dans des affections qui en préſentoient évidemment le caractère; je l'ai donnée encore pluſieurs fois dans le ſcorbut décidé. Je viens tout récemment de l'adminiſtrer à un Malade vraiment ſcorbutique; je lui en ai fait continuer l'uſage pendant cinq mois, & j'ai pouſſé la doſe juſqu'à trois onces par jour. Je n'en ai jamais obſervé aucun heureux effet; je n'ai pas même apperçu la plus petite diminution dans les ſymptômes. Cependant pluſieurs Médecins la recommandent dans les affections ſcorbutiques : tels ſont *Buchwaldt* & *Muys*, qui la conſeillent dans la goutte ſcorbutique (1), *M. Durande* (2), & *M. Razoux* (3). Ce dernier ſur-tout aſſure s'en être

(1) Buchwaldt, *ſpecim. Med. Pract. Botan.*, Hafniæ 1720, p. 23.

(2) *Journ. de Phyſ. de l'Abbé Rozier*, t. 4, p. 197.

(3) *Hiſt. de l'Acad. Royale des Sciences*, 1761, p. 54; & *Diſſ. ſur la Douce-amère.*

ſervi avec ſuccès dans le ſcorbut. Il rapporte une obſervation, qu'il croit propre à confirmer ſon aſſertion. Cette obſervation mérite beaucoup d'attention; la Malade, qui en fait le ſujet, étoit-elle vraiment ſcorbutique? Je n'oſe décider la queſtion; je ne ſais y voir aucun ſymptôme bien décidé de ſcorbut. Mais je veux ſuppoſer que la maladie ait été réellement ſcorbutique; elle a cédé à l'uſage de la Douce-amère, quoique pouſſée à une doſe beaucoup moindre & continuée beaucoup moins long-tems que chez mes Malades, ſur leſquels elle n'a pas réuſſi.

J'ajoute une foi entière aux obſervations de *M. Razoux*; mais je crois pouvoir encore ſuſpendre mon jugement. Nous avons employé l'un & l'autre le même remède, ſous les mêmes préparations, avec les mêmes précautions, ſur la même maladie; je l'ai même continué plus long-tems, & j'en ai donné des doſes plus fortes. Il a été plus heureux que moi; il a guéri un de ſes Malades; je n'ai guéri aucun des miens.

Je ne conteſterai point la vertu anti-ſcorbutique de la Douce-amère; mais il me ſera permis de ne la lui attribuer qu'après que, par des nouveaux eſſais, j'aurai pu parvenir à m'aſſurer de ſa réalité. Je ſuis d'autant plus fondé à ſuſpendre mon jugement, que j'ai vu très-ſouvent des affections dartreuſes compliquées avec un vice ſcorbutique réſiſter à

la Douce-amère, & ne céder enfin, que lorſque j'ai combiné cette Plante avec des vrais anti-ſcorbutiques.

## ARTICLE VI.

### *VÉROLE.*

J'ai employé pluſieurs fois la Douce-amère dans la vérole confirmée; j'en ai éprouvé peu de ſuccès; elle a été toujours inſuffiſante; j'ai obſervé ſeulement qu'elle calmoit la violence des ſymptômes. Elle m'a réuſſi quelquefois dans le traitement de quelques accidens particuliers qui dépendoient d'un vice vérolique.

Je ne l'ai jamais employée dans les gonorrhées virulentes; mais *M. Deſgranges*, Maître en Chirurgie à Lyon, a envoyé, au mois d'Octobre dernier, à la Société Royale de Médecine, quelques obſervations qui paroiſſent conſtater les bons effets de cette Plante dans cette maladie. Il eſt vrai qu'il ne s'eſt point borné aux tiges de la Plante; il en a employé les feuilles en décoction. *M. Durande* aſſure auſſi que la décoction des tiges de cette Plante lui a ſuffi pour arrêter un écoulement vénérien qui avoit réſiſté aux frictions mercurielles & aux autres remèdes uſités (1).

---

(1) *Journ. de Phyſ.*, t. 4, p. 198.

## Observation I.

Un jeune homme de 25 ans avoit conſervé une dureté preſque ſquirreuſe au teſticule, qui étoit venue à la ſuite d'une chaude-piſſe cordée, & qui avoit réſiſté aux frictions mercurielles. La Douce-amère la détruiſit dans le mois de Novembre 1777, après un uſage de quatre mois. J'avois joint à l'uſage interne de ce remède, l'application d'un cataplaſme préparé avec les feuilles de la même Plante.

## Observation II.

J'ai traité, en 1770, un Comédien, âgé d'environ 36 ans, qui, après pluſieurs véroles accumulées l'une ſur l'autre, ſe trouvoit dans un état affreux. Ses cuiſſes & ſes jambes étoient couvertes d'une infinité de petits ulcères; il portoit une exoſtoſe au bras, une dureté aux teſticules, & deux ulcères à la lèvre inférieure. Il ſuintoit du nombril une matière ſanieuſe extrêmement fétide. Il étoit dans le maraſme, & dans un dégré d'épuiſement qu'il eſt difficile de décrire. La fièvre lente, une toux ſèche, l'inſomnie & des vomiſſemens fréquens accompagnoient cet état. Je fus effrayé de ſa ſituation. Je n'oſai haſarder les remèdes mercuriels; je ne le crus point en état de les ſupporter. Je ne pouvois même lui donner les frictions

mercurielles ; je ne voyois ſur ſes cuiſſes & ſes jambes aucune place à pouvoir les appliquer, tant elles étoient remplies d'ulcères. Je me bornai en conſéquence à la Douce-amère, à laquelle je joignis le lait d'âneſſe, matin & ſoir. Je débutai par un gros de Douce-amère pendant huit jours, après leſquels j'augmentai d'un gros. Après les quinze premiers jours, les vomiſſemens ceſsèrent. Je continuai l'uſage de cette Plante pendant ſix mois, & j'en augmentai inſenſiblement la doſe juſqu'à une once & demie. A la fin du ſecond mois, la matière qui ſuintoit de l'ombilic, devint claire & limpide, les ulcères des jambes commencèrent à fournir une matière moins ichoreuſe; le Malade goûtoit le ſommeil. A la fin du troiſième mois, l'écoulement du nombril ceſſa; ſept ou huit ulcères ſe conſolidèrent, & les autres continuèrent à ſe conſolider pendant les quinze jours ſuivans; mais il en reſta cinq plus conſidérables qui réſiſtèrent conſtamment. La fièvre lente avoit diſparu; le Malade commença à reprendre des chairs, & fut en état de faire un peu d'exercice. Je continuai encore l'uſage du remède pendant trois mois; mais je n'en obtins point des nouveaux effets. Je m'eſtimai cependant très-heureux d'avoir mis le Malade en état de recevoir les frictions mercurielles, que je lui fis adminiſtrer tout de ſuite avec ſuccès.

Je conclus de mes obſervations, que la Douce-amère eſt inſuffiſante pour guérir la vérole, mais qu'elle peut être très-utile pour en calmer les accidens, & qu'elle peut être regardée comme un puiſſant auxiliaire des remèdes anti-vénériens. *M. Durande*, qui l'a employée dans les mêmes cas, en a éprouvé les mêmes effets & en a porté le même jugement (1).

## ARTICLE VII.

### *ASTHME.*

*Boecler* (2) a préſenté, il y a ſoixante ans, la Douce-amère, comme convenable aux aſthmatiques : après lui, *Linné* l'a propoſée dans l'aſthme ; mais il ne paroit point en avoir jamais fait uſage (3). Je l'ai employée pluſieurs fois avec ſuccès dans cette maladie. *M. Razoux* a éprouvé auſſi l'efficacité de cette Plante dans des cas pareils, & a annoncé, après moi, le réſultat de ſes obſervations (4).

Je l'ai donnée dans l'intervalle des paroxiſmes

---

(1) *Journ. de Phyſ.*, t. 4, p. 198.

(2) Boecler, *Cynoſ. Mat. Med. Contin.*, Argentorati, 1729, *in*-4°. p. 492.

(3) Linné, *Amæn. Acad.*, t. 5, p. 156, & *Mat. Med.*, N°. 95.

(4) Razoux, *Diſſ. ſur la Douce-amère.*

à petite doſe, continuée pendant longtems; j'ai obſervé qu'en général, elle entretenoit une expectoration conſtante tous les matins. Je connois pluſieurs perſonnes, qui étoient ſujettes à des paroxiſmes fréquens, qui, par ce moyen, n'en ont éprouvé aucun depuis long-tems.

Je l'ai donnée quatre fois dans le paroxiſme, à une doſe un peu forte; trois fois, elle m'a réuſſi parfaitement; elle a provoqué une expectoration abondante, qui a ſoulagé le malade en peu de tems; la quatrième fois, je n'en ai obtenu aucun effet; au contraire, elle a beaucoup agité le malade; il eſt vrai que la fièvre étoit ſurvenue, & je n'ai jamais vu réuſſir ce remède avec une fièvre un peu vive.

Je n'ai éprouvé cependant des bons effets de la Douce-amère, que dans l'aſthme humide; elle ne m'a jamais réuſſi dans l'aſthme ſec ou convulſif; elle a donné au contraire une nouvelle intenſité aux ſymptômes.

## ARTICLE VIII.

### *ÉCROUELLES.*

J'ai eſſayé la Douce-amère dans les écrouelles: lorſque j'ai publié mon Mémoire ſur cette plante, en 1780, je ne l'avois encore employée qu'une fois, & j'ai annoncé que le traitement ne m'avoit point réuſſi. *M. Razoux* aſſure cependant que je

n'ai jamais eſſayé ce remède dans cette maladie : ce Médecin, dont je connois l'honnêteté, n'auroit point avancé cette aſſertion, s'il eut fait attention à ce que j'avois dit à la page 28 de mon Mémoire. Depuis ce tems-là, j'ai employé ce remède deux fois, ſur un enfant & ſur un adulte, ſans aucun ſuccès : je rapporte ici une de ces deux obſervations.

### Observation *.

M. l'Abbé de . . . . âgé d'environ 35 ans, étoit attaqué depuis long-tems d'un vice écrouelleux, qui s'étoit jetté principalement ſur les pieds; il y avoit formé pluſieurs ulcères très-baveux, deſquels il ſortoit un pus extrêmement fétide; ils avoient pénétré très-profondement, avoient commencé à carier les os, & en avoient fait détacher quelques eſquilles. Je l'ai vu avec *M. Dufouart*, l'aîné, qui, par un traitement topique & méthodique, a travaillé à ſeconder l'uſage des remèdes internes. Je lui ai fait prendre la Douce-amère : je l'ai pouſſée juſqu'à 22 gros dans trois mois; il l'a continuée à cette doſe pendant huit mois; j'ai entremêlé de tems en tems des purgatifs; il y a eu des évacuations abondantes par les ſelles, les urines & les ſueurs; mais je n'ai obſervé aucun changement dans les ſymptômes, & il n'y a pas eu même un commencement de guériſon.

Je n'ai employé la Douce-amère dans les écrouelles, que trois fois ; je n'en ai éprouvé aucun ſuccès ; je ſuis fondé par conſéquent à regarder ce remède comme inſuffiſant contre cette maladie. Je déſirerois que mes Obſervations fuſſent analogues à celles de *M. Razoux* ; je ſerois très-flatté de pouvoir toujours être d'accord avec ce Médecin eſtimable & reſpectable : mais il a guéri avec la Douce-amère des maladies écrouelleuſes, qui ont réſiſté entre mes mains au même remède (1). Je n'oſe prononcer ; je ne puis que faire des vœux, pour que d'autres Praticiens veuillent bien ſe donner la peine de réitérer nos eſſais. Je vais moi-même chercher des occaſions à pouvoir les renouveller, & ſi j'obtiens quelques ſuccès, je m'empreſſerai, en les publiant, à rendre hommage à la vérité, & aux lumières d'un Praticien que je reſpecte infiniment.

## ARTICLE IX.

### *CANCER.*

Les bons effets que j'avois obtenus de la Douce-amère dans deux maladies qui paroiſſoient tenir du caractère cancereux, m'avoient fait eſpérer d'en éprouver le même ſuccès dans le traitement du cancer ; j'avois vu une dartre ulcérée

(1) Razoux, *Diſſ. ſur la Douce-amère.*

qui paroiſſoit diſpoſée à devenir cancereuſe, céder à ſon uſage; j'avois guéri encore par le même moyen, & en y joignant l'application des Feuilles de la même Plante, une tumeur au ſein, qui, après avoir été indolente pendant pluſieurs années, étoit devenue tout-à-coup douloureuſe. Mais j'ai eſſayé en vain le même remède ſur cinq Malades différens; je n'en ai obtenu aucun ſuccès; je me contenterai de rapporter les deux Obſervations ſuivantes. J'avois annoncé la première dans mon Mémoire, page 28. Il y a lieu de croire que *M. Razoux* n'y a pas fait attention, puiſqu'il aſſure que je n'ai jamais eſſayé la Douce-amère dans le cancer.

## Observation I.*

Une femme d'environ 52 ans, avoit éprouvé, à l'époque où ſes règles avoient ceſſé, une éruption de ſix ou ſept boutons ſur la joue droite: ces boutons, aſſez rapprochés les uns des autres, avoient groſſi inſenſiblement, s'étoient encore plus rapprochés, enfin s'étoient réunis, & avoient formé un ſeul bouton, qui s'étoit ouvert, avoit ſuppuré, & avoit laiſſé ſur la peau un ulcère profond, dont les bords étoient renverſés, baveux, preſque noirâtres, & fort durs. Je la vis dans cet état au mois de Septembre 1778; je jugeai que cet ulcère étoit cancereux; je lui donnai la Douce-

amère, que je pouſſai dans trois mois à dix-huit gros; je fis faire ſur l'ulcère des lotions avec la décoction des feuilles de Douce-amère: après ſix mois d'uſage de ces remèdes, je n'obſervai aucun changement dans l'état de la Malade, & j'abandonnai le traitement.

## OBSERVATION II.*

Un homme d'environ 55 ans, portoit, ſur le bout du nez, un ulcère, dont les bords étoient toujours croûteux, & qui ſe couvroit de tems en tems d'une croûte épaiſſe, noirâtre & ſèche: cette croûte, en tombant, laiſſoit l'ulcère à découvert. Cet ulcère avoit commencé depuis environ quinze ans, par un petit bouton qui avoit groſſi inſenſiblement, avoit ſuppuré enſuite, & avoit formé enfin une excavation du diamètre d'un gros pois. Il ſeroit impoſſible de faire le détail de tous les remèdes que le Malade avoit employés; il avoit épuiſé toutes les reſſources de l'Art. Il s'eſt mis entre mes mains au mois de Mars dernier; j'ai jugé que ſon mal n'étoit pas ſimplement dartreux; j'ai cru y voir une complication d'un vice cancéreux. Je lui ai donné la Douce-amère à la doſe de deux gros, que j'ai augmenté d'abord tous les ſix jours, enſuite à des intervalles plus longs: à la fin du ſecond mois, il étoit à vingt gros. Dès le dix-hui-

tième jour du traitement, j'ai ajouté l'extrait de ciguë, d'abord à la doſe de quatre grains par jour; je l'avois porté à 48 grains à la fin du ſecond mois: j'y ai joint encore, ſoit des cataplaſmes de feuilles de Douce-amère fraiches & pilées, ſoit des lotions, tantôt avec le ſuc exprimé de ces feuilles, tantôt avec leur décoction; enfin, j'ai combiné quelquefois ces remèdes avec des purgatifs. Ces remèdes ont agi aſſez conſtamment par les ſueurs & les ſelles; mais l'effet n'en a pas été plus heureux; le malade en a continué l'uſage pendant ſept mois, ſans aucun ſuccès; il n'a éprouvé aucun changement dans ſon état. J'ai obſervé, ſur ce malade, beaucoup de mouvemens convulſifs, & pluſieurs fois des étourdiſſemens & des foibleſſes dans les jambes.

La Douce-amère peut cependant être très-utile dans les cas de glandes & de duretés au ſein, même douloureuſes, mais qui ne préſentent point encore un caractère cancéreux; j'en ai guéri pluſieurs en joignant l'application extérieure de cette plante, à ſon uſage intérieur; j'ai rapporté un cas pareil au commencement de cet article. *M. Durande*, Médecin à Dijon, a employé ce remède avec le même ſuccès ſur une femme qui avoit au ſein, deux glandes extrêmement douloureuſes, & accompagnées d'élancemens, d'inſomnie, de dégoût, d'agitation dans le pouls, & de dérange-

ment du flux périodique. *M. Barrère*, Médecin au Montlouis, vient d'en éprouver les mêmes effets sur une glande au sein, douloureuse par intervalles, & qui paroissoit prendre déja le caractère cancéreux.

## ARTICLE X.

## *JAUNISSE, OBSTRUCTIONS ET SUPPRESSION DES RÈGLES.*

J'ai employé quelquefois la Douce-amère dans la jauniſſe, & ſouvent dans les obſtructions des viſcères du bas-ventre; elle m'a réuſſi ſingulièrement. J'en ai obtenu des effets auſſi heureux dans les cas de ſuppreſſion des règles, produite par l'épaiſſiſſement des fluides, ou par des obſtructions des viſcères abdominaux; je l'ai donnée ordinairement, en pareil cas, dans le vin blanc. Je pourrois rapporter un très-grand nombre d'obſervations relatives à ces trois maladies; mais elles paroîtroient peu importantes par rapport à celles qui ont précédé & aux ſuivantes.

L'uſage de cette plante, dans ces maladies, n'eſt pas nouveau. *Linné* l'a propoſé dans la jauniſſe, & pour rappeller le cours des règles (1); mais il avoit été précédé par beaucoup de Médecins.

---

(1) Linné, *amœn. acad.* t. 1, p. 152, t. 5, p. 156, & *mat. med.* n°. 95.

I. On l'a beaucoup conſeillée ou employée contre les obſtructions des viſcères abdominaux, ſur-tout du foie & de la rate. *Jean Rai* 1), *Dodonée* (2), *Jean Bauhin* (3), *Lobel* (4), *Boecler* (5), & *Dalechamp* (6), atteſtent l'uſage qu'on en fait en pareil cas; *Dodonée* parle de la décoction des feuilles de la plante, & *Dalechamp*, de la décoction des feuilles, des branches & des racines dans le vin. *Lemery* (7), & l'Auteur du *Dictionnaire Botan. & Pharm.* (8), recommandent ſes feuilles & ſes bayes dans les mêmes cas. *Weier*, au rapport de *Jean Bauhin* (9), aſſure qu'en Weſtphalie, la décoction des feuilles de

---

(1) Rai, *hiſt. Plant.* Londini, CIↃ IↃ CLXXXVI, *in-fol.* lib. 13, p. 672.

(2) Dodonée, *ſtirp. hiſt.* pempt. 3, lib. 3, cap. 13, Antuerp. 1616, *in-fol.* p. 403.

(3) Jean Bauhin, *hiſt. Plant.* lib. 15, cap. 7. *Ebroduni*, 1651, *in-fol.* p. 110.

(4) Lobel, *adverſar.* Londres, 1605, *in-fol.* p. 104.

(5) Boecler, *cynoſ. mat. med. contin.* Argentorati, 1729, *in-4.* p. 492.

(6) Dalechamp, *hiſt. des Plantes.* Lyon, 1652, *in-fol.* t. 2, p. 298.

(7) Lemery, *tr. des Drogues ſimples.* Paris 1699, *in-4.* p. 269-270.

(8) *Dict. Botan. & Pharm.* Paris, 1738, *in-8.* p. 129.

(9) Bauhin, *ibid.*

cette plante eſt employée avec ſuccès contre les obſtructions des viſcères, & les maladies qui en dépendent. Je l'ai employée dans ces mêmes cas; elle m'a réuſſi. *M. Razoux* en a éprouvé les mêmes ſuccès, & les a annoncés après moi (1).

II. Si la Douce-amère réuſſit dans les obſtructions des viſcères du bas-ventre, & ſur-tout dans celles du foie, elle doit avoir le même ſuccès dans la jauniſſe, qui eſt très-ſouvent la ſuite des obſtructions de ce dernier viſcère; auſſi, la trouvons-nous recommandée fréquemment dans ce cas. *Dodonée* rapporte qu'on ſe ſert avec ſuccès, dans cette maladie, de la décoction de ſes feuilles (2); *Mathiole* dit la même choſe de la décoction de ſes tiges & de ſes racines dans le vin blanc (3), & *Dalechamp*, de la décoction de ſes feuilles, de ſes tiges & de ſa racine dans le vin (4). *Boecler* atteſte l'uſage qn'on fait de ſa décoction dans le vin, dans la même maladie (5). *Tragus* conſeille, dans les jauniſſes invétérées, une décoction d'une livre des tiges de Douce-amère dans une *meſure* (deux livres) de vin blanc,

---

(1) Razoux, *Diſſ. ſur la Douce-amère.*
(2) Dodonée, *ibid.*
(3) Mathiole, *in Dioſcor.* Veniſe, 1565, *in-fol.* p. 1281.
(4) Dalechamp, *ibid.*
(5) Boecler, *ibid.*

faite à un feu lent, pour en prendre un verre le matin avant de ſe lever, & un autre le ſoir en ſe couchant (1). *Linné* l'a propoſée enſuite, après ces différens Auteurs, & ne paroît point l'avoir employée (2). J'en ai éprouvé des heureux ſuccès. *M. Razoux* en a fait auſſi uſage, & en a proclamé l'efficacité, mais après moi (3).

III. Par une ſuite de l'efficacité de la Douce-amère dans les obſtructions & dans la jauniſſe, cette plante doit être également utile dans la ſuppreſſion des règles: cette maladie dépend ſouvent des obſtructions des viſcères du bas-ventre; elle peut dépendre auſſi de l'épaiſſiſſement des fluides, qui rend leurs cours plus lent & plus difficile dans les vaiſſeaux de ces viſcères, & particulièrement dans ceux de la matrice: dans ce dernier cas, la Douce-amère, comme inciſive, doit réuſſir également. Ses propriétés à cet égard, ainſi que pour rappeller ou augmenter le cours des lochies, ſont reconnues depuis long-tems. *Jean Bauhin* attribue à ſes bayes la propriété de provoquer les lochies (4); *Boecler*

---

(1) Tragus, *hiſt. ſtirp.* p. 817.

(2) Linné, *Amæn. Acad.* t. 5, p. 156, & *mat. med.* N°. 95.

(3) Razoux, *Diſſ. ſur la Douce-amère.*

(4) Jean Bauhin, *ibid.*

préſente cette plante comme propre à déterminer le cours des règles (1) : *Lobel* reconnoît la même propriété dans ſes racines, macérées pendant un jour & une nuit dans un vin doux, & ajoute que l'uſage de ce remède pendant trois jours ſuffit pour opérer un effet ſenſible (2). *Linné* a propoſé cette plante dans les mêmes cas, d'après ces Auteurs (3), ſans paroître en avoir fait uſage, & je l'ai employée avec ſuccès.

## ARTICLE XI.

### *MALADIES DE LA PEAU.*

Je comprends ici, ſous le nom de maladies de la peau, preſque toutes les maladies éruptives chroniques, comme dartres, rougeurs, boutons, éruptions éréſipélateuſes, fluxions invétérées & opiniâtres, ou d'un facile retour, gourme, galle des enfans, croûtes de différens caractères. Ces maladies ſont preſque toujours produites par une humeur hétérogène & viciée qui infecte la maſſe du ſang : c'eſt tantôt une humeur ſimplement dartreuſe dès ſon origine, tantôt une ſuite de la repercuſſion, ou d'une éruption imparfaite d'une

---

(1) Boecler, *ibid.*

(2) Lobel, *hiſt. ſtirp.* p. 136.

(3) Linné, *Amœn. Acad.* t. 2, p. 152, & t. 4, p. 39.

galle ou d'une gourme; tantôt un effet du mêlange d'une humeur laiteuſe avec la maſſe du ſang; tantôt un reſte d'humeur de rougeole ou de petite vérole, dont l'éruption ou la ſuppuration ont été imparfaites, ou qui ont éprouvé une répercuſſion. Ces différentes humeurs viennent inſenſiblement à dégénérer; elles perdent leur caractère primitif, & ne different entr'elles que par quelques nuances; elles finiſſent même très-ſouvent par prendre le caractère dartreux; auſſi, je comprendrai ſous la dénomination générique de dartres, les différentes maladies cutanées qui en dépendent.

Ces maladies ſont, à proprement parler, le triomphe de la Douce-amère; ce ſont celles où cette plante produit les effets les plus ſenſibles, les plus certains, & les plus conſtans: j'ai vu très-ſouvent des dartres malignes, ulcérées, rongeantes, opiniâtres & invétérées, qui avoient réſiſté pendant pluſieurs années à tous les remèdes de l'Art, céder à ſon uſage. Cependant je n'ai réuſſi d'abord pendant pluſieurs années que pour les dartres bénignes & récentes; mais, à meſure que j'ai appris à adminiſtrer ce remède, & à varier ſes doſes & ſes préparations, j'en ai étendu l'uſage, & je ſuis parvenu à en obtenir des guériſons ſurprenantes dans des cas qui paroiſſoient abſolument déſeſpérés.

Cette plante n'eſt pas moins utile dans une infinité de maladies très-graves, qui, quoique paroiſſant au premier coup-d'œil indépendantes d'aucune humeur hétérogène, ſont cependant l'effet de la répercuſſion ou de la préſence, dans la maſſe du ſang, de quelques-unes des humeurs viciées dont j'ai déjà fait mention, & de leur métaſtaſe ſur des parties internes. Je l'ai vue réuſſir très-ſouvent dans des cas pareils.

Les obſervations que je vais rapporter, ſont une preuve des principes que je viens d'établir. Pour mettre un certain ordre dans leur expoſition, je commencerai par celles qui concernent les maladies éruptives, marquées par une éruption actuelle ſur la peau, que je comprendrai ſous la dénomination générale de dartres, quelle que ſoit la cauſe qui les a produites; je rapporterai enſuite celles qui concernent des maladies particulières, produites par la répercuſſion ou la métaſtaſe de quelqu'une de ces humeurs; je les ſuivrai l'une après l'autre, & j'y joindrai des obſervations relatives à chacune d'elles.

## I.

## *Dartres.*

### Observation I.

Un homme de 45 ans, ſujet, depuis ſon enfance, à des dartres, qui paroiſſoient & diſparoiſ-

ſoient alternativement ſur différentes parties du corps, & qui quelquefois s'ulceroient & laiſſoient couler une matière ichoreuſe, très-âcre, ſe mit entre mes mains, en 1769, après avoir épuiſé les ſecours de l'Art. Dès le ſecond mois de l'uſage de la Douce-amère, ſes dartres diſparurent. Incertain ſi je devois attribuer cet effet à l'action du remède, ou bien s'il n'étoit qu'accidentel, c'eſt-à-dire, ſi les dartres ne diſparoiſſoient que pour reparoître enſuite de nouveau, comme cela arrivoit ordinairement, je lui conſeillai de continuer l'uſage de la Douce-amère. Il la prit pendant ſix mois, & la pouſſa juſqu'à la doſe d'une once. Depuis ce tems-là, il a continué à en faire uſage tous les ans, la première année pendant trois mois, la ſeconde pendant deux, enfin, enſuite pendant un mois ſeulement, à la doſe de trois gros chaque jour. Depuis dix ans, il n'a plus eu des dartres.

## OBSERVATION II.

Un jeune homme de vingt-deux ans avoit eu des dartres depuis ſon enfance; c'étoit, chez lui, une maladie héréditaire; ſa mère, un frère & deux ſœurs en avoient auſſi. Ses dartres avoient diſparu d'elles-mêmes à l'âge de douze ans; il en parut deux à l'age de vingt-un an, une ſur le menton, qui étoit farineuſe, une autre ſur la cuiſſe, dont

elle occupoit preſque la moitié ; celle-ci ſe couvroit de tems en tems de petits boutons blancs, qui s'ouvroient, & laiſſoient ſuinter une ſéroſité ichoreuſe extrêmement âcre & abondante, au point que ſouvent toute ſa cuiſſe s'en trouvoit mouillée, & qu'il y reſſentoit des cuiſſons inſupportables. Après avoir fait beaucoup de remèdes inutiles, il s'adreſſa à moi dans le mois d'Août 1775. Je lui donnai la Douce-amère à la doſe de deux gros, que j'augmentai à quatre, huit jours après. Le treizieme jour, il ſentit beaucoup d'agitation & de picottemens dans tout le corps ; ſes urines devinrent en même-tems rougeâtres & brûlantes ſans aucune augmentation dans la quantité ; ſa peau étoit aride & brûlante, ſa langue ſêche & âpre, ſon pouls dur & tendu, mais ſans fièvre. J'héſitai ſi je ſuſpendrois l'uſage de la Douce-amère, ou ſi j'en diminuerois la doſe ; je me contentai cependant, pour le moment, de preſcrire du petit lait en abondance. Le quatorzième jour, je trouvai le Malade dans le même état ; je continuai l'uſage du petit lait ; je conſeillai de ne prendre le lendemain que deux gros de Douce-amère ; je preſcrivis un bain que le Malade ne prit point. Mais la nuit ſuivante, il ſe fit une éruption conſidérable ; tout le corps ſe trouva couvert d'une croûte dartreuſe, qui laiſſoit à peine une place à pouvoir placer le doigt ; tous

les ſymptômes ceſſerent en même-tems. Loin de diminuer la doſe de Douce-amère, je la portai alors à ſix gros. Dans quinze jours, ces croûtes ſe sècherent, tomberent, & ne laiſſerent ſur la peau qu'une trace qui eut diſparu dans huit jours; les deux dartres du viſage & de la cuiſſe diſparurent en même-tems, & n'ont plus reparu. Je continuai encore l'uſage de la Douce-amère pendant quinze jours, & je l'aurois continuée plus long-tems; mais le Malade, qui ſe trouvoit guéri, n'en voulut plus.

C'eſt le ſeul cas où j'aie vu cette Plante produire un effet auſſi prompt dans les maladies dartreuſes.

## OBSERVATION III.

Une jeune Dame, d'une naiſſance diſtinguée, d'un tempérament ſenſible & délicat, portoit, depuis ſa naiſſance, un vice dartreux, devenu dans la ſuite plus actif par le mêlange d'une humeur laiteuſe; elle avoit éprouvé des fréquentes éruptions de dartres vives. Cette éruption avoit éte conſtante depuis quatre ou cinq ans; elle s'étoit fixée aux oreilles, & s'étendoit juſques ſur le viſage. Les dartres étoient vives & rongeantes, & laiſſoient ſuinter preſque continuellement une ſanie ichoreuſe très-âcre & très-fétide. La Malade avoit fait toute ſorte de remèdes pendant pluſieurs années, mais inutilement; un cautère qu'elle portoit depuis long-tems,

tems, ne lui avoit été d'aucun ſecours. Elle s'étoit miſe enfin à l'uſage d'une liqueur acide, dont je ne connois point la compoſition ; elle l'a continué pendant quinze ou dix-huit mois, ſans aucun effet. Elle étoit réduite à ne vivre que de légumes & d'herbages ; elle ne pouvoit manger ni poiſſon, ni viande, ſans éprouver tout de ſuite une augmentation dans ſon éruption. Ce fut dans cet état que je la vis pour la première fois, au mois de Décembre 1776 ; je lui conſeillai la Douce-amère ; elle ne ſe décida à en faire uſage, que d'après le conſeil de M. *Lorry*, ſon Médecin.

Elle commença en conſéquence l'uſage de la Douce-amère à la fin du mois de Janvier 1777, à la doſe d'un gros, que j'augmentai inſenſiblement juſqu'à dix gros, coupée avec du lait de vache. Dans le mois de Mars ſuivant, les urines commencèrent à être plus abondantes, & laiſſoient dans le vaiſſeau un ſédiment tantôt blanc, tantôt rouge, & toujours extrêmement viſqueux ; dans le même tems, les dartres diſparurent ; les ſelles devenoient quelquefois abondantes, mais ne ſe ſoutenoient pas long-tems ; il venoit quelquefois des ſueurs, qui ceſſoient auſſi peu de tems après. Dans le mois de Juin, la Malade ſe trouva très-échauffée ; le ventre étoit ſerré, & le viſage enflammé ; il paroiſſoit de tems en tems, ſur la partie qui avoit été le ſiége des dartres, des plaques

rouges, ſemblables à celles que laiſſe l'urtication. Je conſeillai l'uſage du petit lait & des bains; mais la Malade s'y refuſa. Elle continua la Douce-amère & le lait, ſans y joindre aucun autre remède. L'agitation & l'échauffement augmenterent dans le mois de Juillet; les plaques rouges parurent plus fréquemment; enfin, vers les premiers jours du mois d'Août, il y eut une éruption très-conſidérable ſur les mêmes parties. La doſe du remède étoit alors à une once. Ce ne fut que dans ce moment que la Malade ſe décida pour le petit lait & les bains; je me décidai à mon tour à augmenter la doſe du remède juſqu'à neuf gros, &, quelques jours après, à dix. Les dartres diſparurent dans tout le mois d'Août, & la Malade continua le remède juſqu'au mois d'Octobre.

Depuis cette dernière époque, il n'a plus paru aucune dartre; on a apperçu ſeulement de tems en tems quelques rougeurs ſur les mêmes parties. La Malade, pour aſſurer ſa guériſon, a voulu reprendre la Douce-amère; elle en a recommencé l'uſage le 15 Avril 1778, & l'a continuée juſqu'à la fin de Juillet. Elle n'en a pouſſé la doſe que juſqu'à cinq gros; elle y a joint l'uſage conſtant du petit lait, & les bains de tems en tems. L'effet du remède, quoiqu'à beaucoup plus petite doſe, eſt devenu beaucoup plus ſenſible; il a pouſſé ſingulièrement par tous les émonctoires, par les

ſueurs, les ſelles, les urines, même les crachats; le cautère a rendu auſſi une quantité prodigieuſe de matière. La guériſon a paru, d'après cela, plus parfaite. La Malade n'a plus eu aucune éruption. Son teint eſt devenu même plus clair & plus net, la peau de ſon viſage liſſe & unie, & elle a pris ſingulièrement de l'embonpoint. Il faut obſerver encore que, depuis l'Été de 1777, elle s'eſt remiſe à l'uſage de la viande & du poiſſon, & qu'il n'en a réſulté aucun accident (1).

J'ai fait ſur cette Dame une obſervation ſingulière. J'avois vu conſtamment que la Douce-amère contribuoit à faciliter & à provoquer même le cours des règles; j'ai obſervé ici le contraire. Pendant le premier uſage que cette Dame en a fait, elle a éprouvé preſque toujours un retard plus ou moins long dans l'éruption de ſes règles, & ce retard a été même juſqu'à vingt-cinq jours. Pendant l'uſage qu'elle en a fait, en 1778, les retards ont été moins longs; mais les règles ont été très-peu abondantes; elles n'ont été preſque qu'à la moitié de la quantité ordinaire. Cela vient, ſans doute,

---

(1) En Janvier 1781, elle eſt dans le même état, & il n'a reparu aucune dartre; elle a même fermé ſon cautère depuis dix-huit mois ſans aucun accident, d'après le conſeil de M. *Lorry*, de M. *Dufouart* & le mien.

de la multiplicité & de l'abondance des évacuations que la Malade a éprouvées.

## OBSERVATION IV.

Une autre Dame, d'une naiſſance auſſi diſtinguée, âgée de 25 ou 26 ans, portoit, depuis quatre ans, trois dartres; l'une occupoit les grandes lèvres; l'autre formoit un cercle autour de l'anus; la troiſieme étoit à la partie inférieure de la mammelle gauche. Elles étoient vives toutes les trois; on n'appercevoit aucun ſuintement ſur les deux premières; ſur la dernière, il s'élevoit de tems en tems des petits boutons qui laiſſoient ſuinter une humeur claire, mais aſſez âcre pour exciter des démangeaiſons & des cuiſſons; ces boutons groſſiſſoient inſenſiblement, ſe réuniſſoient, s'ouvroient, & formoient un ulcère ſuperficiel, du diamètre d'une pièce de ſix ſols; cet ulcère ſe fermoit quelque tems après; mais la dartre ſubſiſtoit. Ces alternatives ſe ſuccèdoient depuis environ quatre ans. La Malade avoit encore, par le vagin, un écoulement, quelquefois jaunâtre, ordinairement verdâtre, qui excitoit des démangeaiſons & des cuiſſons très-vives, & qu'on regardoit comme des fleurs blanches de mauvaiſe eſpèce. Depuis quatre ans, elle avoit pris des bains, du petit lait, le

lait d'âneſſe, les pilules de ciguë, les pilules de Belloſte, l'antimoine, le ſublimé corroſif, & même les frictions mercurielles, mais ſans aucun ſuccès. Elle ſe mit entre mes mains dans le mois de Février 1778. Je débutai par un gros de Douce-amère, que je portai, au mois d'Avril, à ſix gros. A la fin de ce mois, l'écoulement, qu'elle éprouvoit par le vagin, étoit devenu blanchâtre & très-conſidérable, au point de mouiller trois ou quatre chauffoirs tous les jours. Dans le mois de Mai, elle fut à la campagne, & dans la crainte qu'elle manquât de Douce-amère aſſez fraîche, je lui ſubſtituai des pilules faites avec l'extrait de cette Plante. Elle en prit d'abord ſept, & les pouſſa juſqu'à dix; elle les continua juſqu'au mois de Novembre. Les dartres avoient diſparu dès le mois d'Août, & les fleurs blanches étoient d'un blanc très-clair, & en très-petite quantité. Depuis ce tems-là, il n'a plus rien reparu, & cette Dame a joui d'une parfaite ſanté. Elle a repris la Douce-amère l'année ſuivante pendant trois mois.

## OBSERVATION V.

Une Dame, âgée d'environ 50 ans, d'un tempérament phlegmatique, accoutumée à une vie ſédentaire, & néanmoins ſe laiſſant entraîner au torrent des plaiſirs, ſe livrant à l'uſage des liqueurs

ſpiritueuſes & des mets très-épicés, & paſſant la plûpart des nuits au jeu, étoit couverte, depuis neuf ou dix ans, de dartres vives, qui occupoient toutes les parties de ſon corps ; ſon viſage ſeul en étoit exempt. Elle avoit eſſayé de tous les remèdes, mais n'avoit eu la patience d'en finir aucun. Je l'ai vue dans le mois d'Avril 1778 ; elle avoit commencé alors l'uſage d'une tiſanne faite avec les bois ſudorifiques. Elle commença celui de la Douce-amère, le 3 Mai, à la doſe d'un gros, que j'avois pouſſé juſqu'à cinq à la fin du mois ſuivant. Dès les premiers jours, le remède parut vouloir pouſſer vers les ſelles ; la Malade, qui n'alloit à la garde-robe, qu'au moyen des lavemens, pouſſoit naturellement deux ou trois ſelles par jour ; mais cet effet ne dura qu'une ſemaine. Les urines devinrent enſuite abondantes, &, une ſeule fois, j'y obſervai un ſédiment rougeâtre ; cet effet ſe ſoutint encore peu de tems. Vers la fin du mois de Juin, c'eſt-à-dire du ſecond mois, les dartres avoient diſparu ; la Malade, ſe croyant guérie, vouloit ceſſer le remède ; mais cette diſparition étoit trop prompte ; je m'en méfiai ; j'exigeai la continuation du remède, & je le portai à ſix & ſept gros. Vers la fin du mois de Juillet, ſurvinrent des agitations, des démangeaiſons, des inſomnies ; j'annonçai une éruption prochaine. Je conſeillai le petit lait, les bains, la privation des

alimens chauds & des boiſſons ſpiritueuſes : on n'en fit rien. Enfin, l'événement juſtifia ma prédiction : vers le milieu du mois d'Août, il y eut un éruption violente ; la Malade ſe décida alors à prendre du petit lait & des bains ; mais ſa docilité ne fut pas longue. Le huitième jour après l'éruption, il parut des ſueurs très-conſidérables, qui furent ſuivies tout de ſuite d'une diminution ſenſible de l'éruption ; mais la Malade ayant trouvé ces ſueurs incommodes, parce qu'elles ne lui permettoient point de ſuivre ſon genre ordinaire de vie, voulut abſolument quitter le remède, dans un tems où j'oſe aſſurer qu'elle touchoit au moment d'une guériſon radicale.

## OBSERVATION VI.

Une jeune femme de vingt-deux ans, accoucha en 1770 d'un enfant, dont le viſage & la tête ſe trouverent couverts d'une croûte qu'on regarda comme une galle aſſez commune aux enfans. La mère n'avoit jamais eu des dartres ; mais, deux mois après ſes couches, elle reſſentit des démangeaiſons à la vulve, qui furent ſuivies d'une éruption dartreuſe dans cette partie. Peu de tems après, il parut une autre dartre ſur le ventre autour du nombril : enfin, il en parut d'autres ſucceſſivement ſur différentes parties du corps. On fit toutes ſortes de remèdes à la Malade : on lui donna même

les frictions mercurielles ; mais tout fut inutile ; il parut au contraire que le mercure avoit augmenté ſon mal.

Je la vis dans le mois de Novembre 1776 ; je trouvai une dartre vive qui occupoit les grandes & petites lèvres, & s'étendoit juſqu'à l'anus & dans le vagin ; il découloit de ce dernier une matière verdâtre, dont la quantité augmentoit, lorſque j'introduiſois le doigt, & que je le preſſois fortement ſur les côtés. Une dartre pareille occupoit le tour du nombril ; mais elle n'y formoit qu'un cercle d'environ un travers de doigt de diamètre, & il découloit du nombril une humeur pareille à celle du vagin. La lèvre inférieure avoit été couverte d'une dartre qui avoit diſparu, & qui avoit laiſſé à cette partie une groſſeur contre nature qui en rendoit le mouvement preſqu'impoſſible. La Malade ſe plaignoit en même-tems d'un ſentiment de chaleur & de cuiſſon à la gorge ; je ne pus y diſtinguer autre choſe qu'une rougeur conſidérable ; elle prétendoit qu'elle crachoit quelquefois des matières pareilles à celles qui découloient du nombril & du vagin : mais je ne les ai jamais vues ; des laſſitudes ſpontanées, l'inſomnie, la perte d'appétit, des cuiſſons continuelles à la vulve, & des démangeaiſons fréquentes ſur toute l'habitude du corps accompagnoient cet état.

Je vis en même-tems l'enfant, âgé alors de ſix ans;

il avoit conſervé la même croûte qu'il avoit porté en naiſſant, & qui n'avoit ſouffert aucun changement; il en ſuintoit de tems en tems une ſéroſité ichoreuſe extrêmement fétide. L'enfant paroiſſoit d'ailleurs bien portant.

Je ſoupçonnai d'abord un virus vérolique; les proteſtations les plus fortes & les plus réitérées du mari & de la femme, l'honnêteté de cette dernière, l'état de bonne ſanté du mari, du père & de la mère de la femme & de la mère du mari, & l'inutilité, même les mauvais effets des remèdes mercuriels, ne pouvoient me raſſurer. Je ne cacherai point que j'étois perſuadé de l'exiſtence de ce virus, & que ce ne fut que par complaiſance que je parus croire qu'il n'y en avoit point.

Je me déterminai à donner la Douce-amère, d'abord à la doſe d'un gros, que j'augmentai d'un gros toutes les ſemaines, juſqu'à une once: je pouſſai même la doſe juſqu'à une once & demie, mais je mis plus de diſtance pour faire cette dernière augmentation. Je la fis couper avec du lait de vache pendant deux mois: je mis enſuite la Malade au lait d'âneſſe, matin & ſoir: je lui preſcrivis deux bains par ſemaine, qu'elle continua pendant quatre mois. Elle ſe tint à l'uſage de la Douce-amère pendant dix mois.

Durant les trois premiers mois, il n'y eut aucun changement dans l'état de la Malade: elle avoit

ſeulement repris le ſommeil & l'appétit. Au commencement du quatrième mois, les urines, qui, le mois précédent, avoient commencé à être plus abondantes, furent chargées d'un ſédiment tantôt blanc, tantôt rougeâtre; les ſelles devinrent en même-tems plus abondantes, claires, viſqueuſes, quelquefois jaunâtres, quelquefois verdâtres; l'écoulement du vagin & du nombril augmenta conſidérablement, mais étoit toujours de la même nature : à la fin de ce mois, cet écoulement, qui ſe ſoutenoit toujours dans la même quantité, commença à ne plus fournir qu'une ſéroſité claire & limpide : dans le cours du cinquième mois, les ſymptômes commencèrent à diminuer; les dartres devinrent moins vives, moins âcres, moins rouges; le ſentiment de chaleur & de cuiſſon de la gorge, les laſſitudes, & les demangeaiſons diſparurent entièrement; les ſelles prirent de la conſiſtance, mais furent toujours abondantes : la Malade commença à reprendre de l'embonpoint. Dans le cours du ſixième mois, les dartres diſparurent entièrement; il ne reſta plus que la groſſeur de la lèvre inférieure, qui céda enfin le huitième mois. La Malade, malgré ſa guériſon, fut aſſez docile pour continuer encore l'uſage du remède pendant deux mois. Elle eſt aujourd'hui bien portante.

Le traitement de l'enfant fut plus court, & ſa

guériſon plus prompte. Je lui donnai la Douce-amère coupée avec du lait de vache ; je commençai par un demi gros, que je pouſſai juſqu'à quatre. L'enfant n'en fit uſage que pendant quatre mois ; les croûtes diſparurent dans trois mois, après avoir jetté une quantité prodigieuſe de ſérôſité verdâtre, qui finit par être claire & limpide. Le remède parut agir ſur lui par les ſueurs & les ſelles.

## OBSERVATION VII.*

Une jeune Demoiſelle de ſeize ans portoit depuis quatre ans une dartre ſur chaque ſourcil ; cette dartre étoit croûteuſe, & la croûte étoit épaiſſe, dure, ſpongieuſe & blanchâtre ; elle couvroit entièrement les deux ſourcils, au point qu'au premier coup-d'œil, on auroit cru qu'on y avoit jetté de la poudre. Elle a commencé la Douce-amère à la fin du mois de Mai dernier, qu'elle a pouſſée juſqu'à ſeize gros dans les deux premiers mois. La tranſpiration s'eſt établie aiſément ; mais les ſelles étoient difficiles, ſèches & rares ; un demi gros de ſené pendant huit jours les a rendues faciles & abondantes, & elles ſe ſont ſoutenues dans cet état. Dans le ſecond mois, elle s'eſt plainte de feux à la tête ; l'orgeat les a fait diſdiſparoître. Le troiſième mois, elle a éprouvé quelques éblouiſſemens & une foibleſſe dans les jambes : ſix demi-bains ont calmé ces ſymptômes.

Au commencement de ce même mois, j'ai fait faire des lotions ſur les dartres avec la décoction de Douce-amère : huit jours après, j'ai enlevé, preſque en une ſeule pièce, la croûte de chaque ſourcil ; il n'en eſt reſté que quelques petits lambeaux qui ont été enlevés de même quelques jours après ; la peau s'eſt trouvée très-belle au deſſous ; il n'y eſt pas même reſté de rougeur, &, dans trois mois, le traitement a été fini.

## OBSERVATION VIII.*

Une autre jeune Demoiſelle, âgée de 18 ans, avoit éprouvé, au moment de la première éruption de ſes règles, une éruption croûteuſe ſur chaque genou, pour laquelle on avoit fait beaucoup de remèdes. Je l'ai vue au commencement du mois d'Avril dernier ; j'ai trouvé une croûte dartreuſe fort dure, fort épaiſſe & très-ſèche qui couvroit chaque genou, & s'étendoit à environ quatre travers de doigts au-deſſus & au-deſſous ; elle avoit une dartre pareille derrière chaque oreille, mais moins ſèche, ſe fendant quelquefois, & laiſſant ſuinter alors une très-petite quantité de ſéroſité. Son teint étoit jaune, ſes gencives gorgées, la baſe des dents entourée d'un cercle d'un rouge livide ; mais ſes règles couloient abondamment & très-regulièrement. Elle a commencé la Douce-amère le 19 Avril à deux gros ; elle

étoit à vingt gros le 22 Juillet, & l'a continuée jusqu'au 19 du mois suivant. Le 4 Juin, j'ai joint à l'usage de la Douce-amère, celui des sucs de cresson & de cerfeuil, qu'elle a continué pendant tout le traitement. Au commencement de Juillet, il ne paroissoit encore aucune évacuation; je lui ai donné l'alkali volatil, &, de tems en tems, un demi gros de sené: peu de jours après, la transpiration s'est établie, & les selles sont devenues fréquentes & abondantes: ces deux évacuations se sont soutenues jusqu'à la fin. Le 20 de ce mois, les gencives étoient dégorgées, & quelques jours après, elles furent dans l'état naturel; la dartre des oreilles étoit disparue; mais celles des genoux paroissoient dans le même état, à la seule différence qu'elles commençoient à blanchir. Je les fis brosser deux fois le jour, & je les fis laver aussi deux fois le jour avec la décoction de Douce-amère; la brosse fit tomber insensiblement les dartres en farines, &, le 6 Août, il ne restoit plus qu'une rougeur très-légère, qui fut dissipée quatre jours après, au point qu'on ne pouvoit plus distinguer la partie qui avoit été le siége des dartres. Le teint s'étoit déjà éclairci depuis quelque tems, & la peau du visage fut aussi blanche & aussi unie que celle du reste du corps.

## OBSERVATION IX. *

Un jeune Seigneur, âgé d'environ 25 ans, portoit depuis ſa naiſſance un vice dartreux qui s'étoit manifeſté ſouvent par des éruptions ſur différentes parties du corps ; les délayans, les adouciſſans, les inciſifs, ſoit végétaux, ſoit minéraux, l'antimoine, les ſudorifiques les plus actifs, même le ſublimé corroſif, avoient été employés ſucceſſivement, mais ſans ſuccès.

Je l'ai vu au commencement de Décembre 1779 ; les dartres étoient fixées dans ce moment ſur le front, où elles formoient une eſpèce de couronne, ſur les oreilles, qu'elles couvroient en entier, ſur les côtés des deux joues, ſur les bras, & ſur les mains ; elles préſentoient des croûtes comme ſpongieuſes & griſâtres, & laiſſoient ſuinter de tems en tems une humeur ſanieuſe très-âcre ; je trouvai en même-tems, à chaque commiſſure des lèvres, une rhagade, dont les bords préſentoient le caractère dartreux. La Douce-amère, qu'il commença à deux gros, parut pouſſer d'abord par les parties mêmes qui étoient le ſiége des dartres ; le ſuintement devint plus conſidérable, & l'humeur plus épaiſſe & inſenſiblement d'un couleur moins foncée ; les ſeiles furent conſtamment libres, ſans être abondantes, les urines de tems en tems troubles ou chargées de quel-

ques nuages, mais ſans une augmentation de quantité ; la tranſpiration s'établit à la fin du premier mois, & ſe ſoutint, mais n'eut lieu que la nuit, & ne fût jamais conſidérable. Au commencement de Février, il étoit à quatorze gros de Douce-amère, & il ne paroiſſoit encore aucun changement à ſes dartres. Les gelées de Janvier n'avoient ſuſpendu aucune de ſes évacuations ; mais celles de Février les ſuſpendirent toutes : tout-à-coup, le ventre ſe reſſerra, la tranſpiration ceſſa, le ſuintement des dartres ſe ſupprima ; les demi-bains, le petit lait, le ſené infuſé dans la décoction de Douce-amère, ne produiſirent aucun effet : à peine obtins-je, dans treize jours, deux ſelles peu abondantes, dures & ſèches ; le quatorzième, jour du dégel, le ventre s'ouvrit tout-à-coup ; il ſurvint un dévoiement conſidérable, ſéreux & glaireux : dans quatorze heures, le Malade eut quarante-deux ſelles, qui le jettèrent dans un état conſidérable de foibleſſe & d'abattement : je n'oſai lui preſcrire aucun remède propre à arrêter ou à diminuer cette évacuation ; le Malade paſſa enfin de l'abattement à un ſommeil paiſible pendant dix heures, & fut ſurpris très-agréablement à ſon réveil, de voir tomber toutes les croûtes de ſes dartres, & de trouver à leur place une peau auſſi belle que ſi elle n'eut jamais été infectée d'aucun vice. Il a continué encore la

Douce-amère pendant un mois, uniquement pour rendre ſa guériſon plus ſolide.

## Observation X.*

Une Dame âgée d'environ 50 ans, gardoit depuis pluſieurs années une douleur rhûmatique qui occupoit principalement le bras droit & l'épaule du même côté, & qui, pluſieurs fois dans l'année, devenoit très-violente ; elle étoit ſurvenue à la ſuite d'un peu d'humidité qu'elle avoit contractée dans le tems de ſes règles, & qui les avoit arrêtées. Cette douleur étoit devenue plus vive & plus fréquente depuis le moment où, ſuivant l'ordre de la nature, ſes règles avoient ceſſé. Elle étoit ſujette en même-tems à des criſpations fréquentes dans les entrailles, qui étoient excitées aiſément par toute ſorte de remèdes tant ſoit peu chauds ou actifs. Deux ans après l'époque de la ceſſation de ſes règles, il lui eſt ſurvenu tout-à-coup, au printems dernier, une éruption croûteuſe ſur tout le corps, & principalement au viſage : cette éruption n'étoit marquée ſur le nez & ſur la lèvre ſupérieure par aucune croûte, mais par une tuméfaction, & une roideur ſi conſidérable, qu'elles gênoient la parole, & en même-tems par une rougeur très-luiſante & comme érésipélateuſe. Elle a commencé la Douce-amère au mois d'Avril dernier, à la doſe d'un gros, & a augmenté

augmenté de gros en gros juſqu'à ſix, où elle a été miſe le vingtième jour : elle a pris en même-tems tous les matins un verre de petit lait. Des maux de nerfs aſſez violens, qui ſont ſurvenus trois jours après, ont fait ſuſpendre ces remèdes ; les bains, une boiſſon abondante d'orangeade, & des pilules faites avec le nitre & le camphre, ont été employés : ces accidens ſe ſont calmés dans quelques jours à la ſuite d'une augmentation de l'éruption, & n'ont plus reparu pendant tout le traitement. La Malade a repris la Douce-amère à quatre gros, a augmenté de deux en deux gros, & eſt parvenue à dix-neuf. Les ſueurs ſe ſont établies vers le milieu du ſecond mois, & ſe ſont ſoutenues conſtamment, quoique cette Dame fut dans l'habitude de ne jamais ſuer, quelque chaleur qu'elle éprouvât, & quelque exercice qu'elle fît. Les ſelles, ordinairement difficiles & rares, ſont devenues en même-tems plus faciles, plus abondantes & plus fréquentes ; je les ai ſoutenues quelquefois, quoique très-rarement, & ſeulement vers la fin du traitement, par un demi-gros de ſené, qui n'a excité aucune criſpation dans les entrailles, quoique ce fût ſon effet ordinaire. Dès le commencement du troiſième mois, les croûtes ſe ſont deſſéchées & ſont tombées, d'abord ſur le corps, enſuite ſur le viſage ; enfin ſur les mains : la rougeur & la tuméfaction du nez & de la lèvre

ſupérieure ont réſiſté plus long-tems ; mais elles ont diſparu par degrés : vers le vingtième jour du même mois, elles n'exiſtoient plus, & ces parties avoient repris leur volume ordinaire & leur ſoupleſſe naturelle. Dix ou douze jours après, il s'eſt fait une nouvelle éruption ſur les mêmes parties, mais beaucoup moins conſidérable ; elle a diſparu dans huit jours. Depuis cette dernière époque, il n'a plus rien reparu ; les douleurs rhumatiques ne ſe ſont plus faites ſentir, & depuis le mois d'Août, la guériſon ſe ſoutient conſtamment.

## OBSERVATION XI.*

Un enfant, âgé de quatre ans & demi, portoit depuis ſon enfance une galle qui couvroit abſolument toute la tête, le cou, les épaules, tout le viſage, à l'exception du menton, une partie de la poitrine, & les aines. Elle formoit ſur la tête comme des écailles jaunâtres, larges d'environ un pouce, qui ſe ſoulevoient, & laiſſoient couler preſque continuellement une matière purulente extrêmement fétide ; les écailles étoient moins larges ſur le viſage ; il n'y en avoit point ſur le cou, les épaules, la poitrine & les aines : la galle prenoit, ſur ces parties, le caractère d'une dartre ſèche, & ſouvent très-animée. Il a commencé la Douce-amère au mois de Juillet

dernier, à la doſe d'un gros, qu'il a augmenté de gros en gros juſqu'à dix, à laquelle doſe il étoit parvenu le 15 Septembre. Il ne s'eſt jamais établi aucune évacuation, ni par les ſelles, ni par les urines, ni par la tranſpiration; la ſuppuration eſt devenue ſeulement plus abondante, & l'a été beaucoup pendant les deux premiers mois. J'ai cherché à provoquer les ſelles par un quart de gros de ſené tous les jours, continué pendant preſque la moitié du traitement; les ſelles ſont devenues plus abondantes, mais ont ceſſé toutes les fois que j'ai fait ſuſpendre le ſéné. Depuis le ſecond mois, je lui ai donné quatre grains d'alkali volatil tous les jours, mais ſans aucun ſuccès: il ne s'eſt établi aucune tranſpiration. Vers le milieu d'Octobre, il n'y avoit preſqu'aucun changement dans ſon état; il lui eſt ſurvenu tout-à-coup une fièvre aſſez vive, accompagnée de beaucoup de chaleur, de ſéchereſſe à la peau, de tous les ſymptômes de cacochylie dans les premières voies, & de délire. Cette fièvre, marquée tous les jours par des redoublemens de quinze ou ſeize heures, s'eſt terminée dans ſix jours ſans preſque aucune évacuation par les ſelles, mais par des petites ſueurs qui ſurvenoient à la fin de chaque redoublement, & qui ont laiſſé à l'enfant une diſpoſition à la tranſpiration qu'il n'avoit jamais eue. A la fin du dernier redoublement, on s'eſt ap-

perçu que les croûtes de la tête & du viſage étoient deſſéchées, & tomboient en farine : ces parties ſe ſont nettoyées des deux tiers ; le cou, les épaules & les aines, ont éprouvé la même révolution ; les dartres, dont elles étoient le ſiége, ont diſparu des deux tiers : il n'y a plus eu de ſuppuration ; la peau a été belle & unie, & les croûtes qui ont reſté, n'ont plus préſenté que le caractère d'une dartre bénigne & ſèche. Je crois devoir regarder cette fièvre comme dépurative, & excitée par la nature dans un moment où l'humeur étoit préparée & miſe en mouvement par le remède ; mais cette fièvre n'a été ni aſſez longue, ni aſſez forte pour opérer une dépuration complette.

J'ai vu un autre exemple d'une fièvre pareille ſur une Dame d'environ 22 ans, dont l'effet a été complet ; elle a été ſuivie de la diſparition entière de tous les ſymptômes ; elle eſt ſurvenue à la fin du ſecond mois de l'uſage de la Douce-amère.

## OBSERVATION XII,*

*Communiquée par M.* DE CHAMSERU, *Aſſocié ordinaire de la Société Royale de Médecine.*

Une jeune perſonne, âgée de 12 ans, étoit tourmentée annuellement d'une dartre vive & fluante, dont le ſiége étoit fort incommode ; l'éruption

couvroit les cuiſſes & les hanches par plaques douloureuſes. Je propoſai la *Douce-amère*, comme un dépuratif, dont *M. Carrère* avoit publié récemment nombre d'expériences utiles. Je preſcrivis la ſeule décoction, qui ne fut portée qu'à quatre gros de tige pour la plus forte doſe. L'uſage gradué en a été ſuivi pendant quatre mois, depuis Juillet juſqu'en Novembre : c'étoit à cette époque que la dartre commençoit à redoubler chaque année, pour devenir bien plus incommode l'hiver, qu'elle ne l'avoit été pendant la belle ſaiſon. Ce nouveau remède parut produire un effet marqué ; il avoit été joint au lait & aux bains : on prolongea la diète lactée tout l'hiver. La Malade paſſa bien mieux cette ſaiſon qu'à l'ordinaire. Depuis cette époque, je n'ai plus eu de ſes nouvelles.

## OBSERVATION XIII,*

*Communiquée par le Même.*

Cinq ou ſix Malades, qui m'ont conſulté pour des maux d'yeux, compliqués de vice dartreux, ont pris la Douce-amère, ſoit en décoction, ſoit en extrait, avec l'adjonction du ſavon, de gommes apéritives, & de l'antimoine. Le traitement, ſuivi d'après mon avis, a eu du ſuccès.

## OBSERVATION XIV,*

*Communiquée à la Société Royale de Médecine par M. MAZART DE CAZELLES, Correspondant de cette Société, & Médecin à Toulouse.*

Mademoiselle ***, âgée de 60 ans, étoit dévorée par une dartre universelle, vive & croûteuse, & qui étoit suppurante aux cuisses, aux jambes & aux pieds. Je lui fis prendre la décoction de *Douce-amère* intérieurement; j'y joignis des lotions sur les parties affectées avec la même décoction; ces lotions calmoient à l'instant les démangeaisons. Sa cure avançoit avec rapidité, lorsqu'après avoir resté pendant un quart-d'heure à la fenêtre par un tems humide & froid, elle éprouva un tremblement aux mains, & un engourdissement de la langue qui l'empêchoit de parler. Elle se mit auprès d'un grand feu; après s'être rechauffée pendant une demi-heure, les accidens subsistoient toujours: je lui fis prendre deux tasses de thé au lait (1), qui les dissipèrent tout de suite, & comme par enchantement. Le len-

(1) Je n'attribue ni au thé, ni au lait, la cessation des accidens; la chaleur de cette boisson suffit pour opérer cet effet; elle produit intérieurement un sentiment de chaleur, qui ne peut qu'accélérer l'effet de la chaleur extérieure produite par le feu. (*Note de M.* CARRERE).

demain, elle continua la *Douce-amère;* elle fut radicalement guérie dans l'eſpace de trois mois.

## OBSERVATION XV,*

*Communiquée par M. BARRÈRE, Médecin de l'Hôpital Militaire du Montlouis, Correſpondant de la Société Royale de Médecine.*

Une Demoiſelle, âgée de 28 ans, d'une aſſez bonne conſtitution, étoit ſujette depuis quelque tems à des dartres qui paroiſſoient ſucceſſivement ſur différentes parties du corps, & pour leſquelles elle avoit fait inutilement pluſieurs remèdes. L'humeur dartreuſe ſe jetta tout-à-coup ſur l'oreille droite, qui s'enflamma, s'ulcèra, & ſe tuméfia au point de parvenir à une groſſeur monſtrueuſe. Je lui preſcrivis la décoction de tiges de Douce-amère, d'abord à la doſe d'une once par jour, & quelques jours après à celle de deux onces, dans quatre verres d'eau réduits à deux, mêlée avec parties égales de lait. L'uſage de ce remède, pendant trois ſemaines, ſuffit pour opérer ſa parfaite guériſon (1).

---

(1) *M. Barrère* a fait cette obſervation au Montlouis; il s'eſt ſervi de la Douce-amère qui croit aux environs de cette Ville, qui eſt beaucoup plus active que celle de Paris; c'eſt à cela qu'il faut attribuer une guériſon auſſi prompte.

## OBSERVATION XVI,*

*Communiquée par le Même.*

Une Dame du Montlouis étoit ſujette depuis dix-huit mois à des rougeurs éréſipélateuſes très-conſidérables au viſage, qui diſparoiſſoient & reparoiſſoient tout les mois. Les remèdes ordinaires ayant été inutiles, je lui donnai la Douce amère de la même manière, & à la même doſe que dans l'obſervation précédente; elle étoit alors vers la fin de ſa groſſeſſe : elle a fait uſage de ce remède pendant trois mois; ſavoir, les deux derniers mois de ſa groſſeſſe, & un mois après ſes couches; elle en a obtenu une guériſon parfaite, qui ſe ſoutient depuis ſix mois.

## OBSERVATION XVII.*

*Communiquée par M. CARCASSONNE, Médecin à Perpignan, Correſpondant de la Société Royale de Médecine.*

Un homme de 30 ans, qui portoit depuis pluſieurs années des dartres vives ſur tout le viſage, le cou & la poitrine, me conſulta au commencement du printems 1780. Je lui donnai la décoction de tiges de la Douce amère, à la doſe d'un gros, que j'augmentai d'un gros tous les huit jours juſqu'à

ſix gros (1). Quelques nauſées ſurvinrent dès les premiers jours ; mais elles cédèrent à un purgatif. Vers le vingtième jour, il s'établit une ſueur légère, qui ſe ſoutint pendant quelques jours : vers le vingt-cinquième jour, & pendant douze ou quinze jours, les urines furent troubles & blanchâtres ; elles devinrent enſuite moins colorées, & prirent enfin une couleur citrine. Les ſelles furent tantôt délayées, tantôt un peu conſiſtantes, & ſur la fin, elles devinrent dures & un peu ſèches. Pendant le cours du traitement, il ſurvint des plaques rouges, des boutons, & beaucoup de démangeaiſons ſur les parties qui étoient le ſiége des dartres, & ſur les parties voiſines. Dans trois mois, le Malade fut abſolument guéri, & la maladie n'a eu aucun retour. Il n'eſt ſurvenu, pendant le traitement, aucun autre accident que quelques légers étourdiſſemens, qui durèrent deux jours, & qui ceſſèrent au moyen de quelques lavemens.

## OBSERVATION XVIII,*

*Communiquée par le Même.*

Une Dame, âgée de 27 ans, avoit une dartre vive, boutonnée, & ulcérée, qui occupoit la ré-

(1) *M. Carcaſſonne* a fait ſes traitemens à Perpignan, où la Douce-amère eſt beaucoup plus active qu'à Paris, & où par conſéquent elle réuſſit à une bien plus petite doſe.

gion du pubis & les grandes lèvres, & qui s'étendoit juſqu'à l'anus, & ſur toute la partie correſpondante à l'os ſacrum. Elle commença, au mois de Juin 1780, l'uſage de la décoction des tiges de Douce-amère, coupée avec le lait, d'abord à la doſe d'un gros, que j'augmentai de demi-gros tous les cinq jours juſqu'à ſept gros. Le dixième & le onzième jour, il lui ſurvint des légers mouvemens convulſifs aux mains & aux pieds; & le quinzième, la langue devint ſèche & aride : je lui fis prendre alors du petit lait & des émulſions légères, qui calmèrent ces accidens; les urines furent troubles pendant dix ou douze jours, & les ſelles délayées; depuis le trentième juſqu'au quarante-cinquième jour, il parut, tous les trois jours, un léger cours de ventre, que je ne cherchai point à arrêter. Il ſurvint des picottemens dans différentes parties du corps, qui cédèrent à quelques bains, & au ſortir de chaque bain, il s'établiſſoit une ſueur légère. Il vint enſuite des inſomnies : je les calmai avec l'eau de pourpier & de laitue, le ſirop de grenade, & la liqueur minérale anodyne d'Hoffmann. Les dartres ont abſolument diſparu dans deux mois & demi, & n'ont plus reparu; je lui ai fait reprendre cependant la Douce-amère, par précaution, dans le cours de l'automne. Ses règles ſont, depuis ce tems-là, plus abondantes, qu'avant l'uſage de ce remède.

## II.

### *Surdité.*

La métaſtaſe de l'humeur dartreuſe, ou des autres humeurs analogues, peut avoir lieu dans l'intérieur de l'oreille, comme ſur les autres parties du corps; dans ce cas, elle peut être ſuivie de la ſurdité : j'en ai vu un exemple. La Douce-amère peut être également utile dans ce cas-là : l'obſervation ſuivante en eſt une preuve; on y verra que cette Plante a agi auſſi efficacement qu'on pouvoit le déſirer, & que ſi la Malade n'en a pas obtenu l'effet qu'elle pouvoit en attendre, elle ne doit en accuſer qu'elle même.

### Observation.

Une Dame, âgée de 28 ans, d'un tempérament extrêmement vif, & ſujette à des maladies de nerfs, devint ſourde trois mois après ſes premières couches. On attribua ſa ſurdité à un lait répandu, & on lui fit des remèdes analogues à l'idée qu'on s'étoit faite de la cauſe de ſa maladie. Je la vis pour la première fois au commencement de 1776, c'eſt-à-dire trois ou quatre ans après le commencement de ſa ſurdité; je ne fus même appellé que relativement à ſa maladie des nerfs. Trois ou quatre mois après, j'apperçus par haſard une rougeur très-peu étendue entre le pouce & le doigt index de

la main gauche, & je la jugeai dartreuſe. Cette découverte me fit queſtionner la Malade ; elle me dit, qu'elle ſentoit quelquefois des démangeaiſons dans l'oreille, & que de tems en tems il en découloit une matière qui avoit une très-mauvaiſe odeur. Par l'inſpection que je fis alors de l'oreille, j'y apperçus diſtinctement une dartre, qui paroiſſoit pénétrer dans l'intérieur, mais que je ne pouvois ſuivre dans toute ſon étendue. Je conſeillai l'uſage intérieur de la Douce-amère, & des injections dans l'oreille avec la décoction de cette même Plante. A la fin du ſecond mois, la ſurdité diminua ; peu de tems après, la Malade entendoit à merveille, & paroiſſoit toucher au moment d'une guériſon radicale. Elle alla alors à la campagne, où elle eut l'imprudence de paſſer toutes les nuits, depuis dix heures juſqu'à minuit ou une heure, couchée ſur le gazon, & expoſée au ſerein. Une de ces nuits, en rentrant chez elle, elle ſe trouva tout-à-coup auſſi ſourde qu'elle eut jamais été. Elle ceſſa, de ſon propre mouvement, l'uſage de la Douce-mère. Elle continua de reſter à la campagne, où elle occupoit un appartement humide, au rez-de-chauſſée, ſur un jardin. Elle y gagna une hydropiſie, à laquelle elle avoit eu des diſpoſitions quatre ans avant. Elle revint tout de ſuite à Paris. Après l'avoir guérie de cette maladie, je ne pus l'engager à reprendre le remède,

qui avoit paru lui faire du bien ; elle s'y refuſa conſtamment, ſous prétexte que ſon hydropiſie ne venoit que de l'uſage de la Douce-amère, & elle a conſervé ſa ſurdité.

## III.

### *Maux de Nerfs.*

L'humeur dartreuſe, ou les humeurs analogues, peuvent ſe fixer ſur l'origine des nerfs, ou porter ſur ces parties une irritation plus ou moins vive, & plus ou moins conſtante : dans l'un & l'autre cas, elles peuvent donner lieu à cette maladie que nous connoiſſons aujourd'hui ſous le nom de *maux de nerfs*. J'en ai vu pluſieurs exemples, & je pourrois rapporter pluſieurs obſervations de guériſons de ces maladies avec la Douce-amère : je me contenterai des deux ſuivantes.

### Observation I.

M. le Marquis de ***, étoit tombé dans une maladie de nerfs, à la ſuite de la diſparition d'une dartre, arrivée depuis cinq ou ſix ans ; la durée conſtante de la maladie, la variété & l'activité des ſymptômes qui l'accompagnoient, parmi leſquels les ſpaſmes & les criſpations, ſouvent douloureuſes, du bas-ventre, jouoient le principal rôle, le

défaut de nourriture par l'impoſſibilité de digérer aucune eſpèce d'aliment, la mélancholie & les craintes continuelles qui accompagnoient cet état, l'avoient jetté dans le dernier dégré du maraſme. L'uſage de la Douce-amère, pendant quatre mois, joint à celui du lait & du chocolat, l'ont guéri entièrement; ſa maladie de nerfs a diſparu, & il a pris plus d'embonpoint qu'il n'en avoit jamais eu.

## OBSERVATION II. *

Une Dame d'une naiſſance diſtinguée, âgée de 77 ans, d'une conſtitution maigre & ſèche, & ayant le genre nerveux très-facile à irriter, étoit ſujette depuis quinze ou vingt ans à une alternative cruelle de toux, & de cette douleur de tête qui eſt connue vulgairement ſous le nom de *migraine*; toutes les fois que la toux ceſſoit, la douleur de tête ſurvenoit; à peine celle-ci diſparoiſſoit, que la toux revenoit, & cette toux étoit convulſive, & marquée par des quintes longues, très-violentes, ſouvent réitérées pendant la journée, & ſur-tout pendant la nuit, & accompagnées quelquefois de mouvemens convulſifs dans différentes parties du corps. Je l'ai vue dans cet état le 9 Mars 1780; j'ai regardé ces ſymptômes comme dépendans d'un état convulſif du genre nerveux, occaſionné par une humeur hétérogène qui s'étoit manifeſtée autrefois de différentes manières. Je

lui ai donné la Douce-amère, d'abord à la doſe d'un gros ; je l'ai pouſſée inſenſiblement juſqu'à douze : au commencement d'Avril, il ſurvint, par un tems devenu froid tout-à-coup, des mouvemens convulſifs aux lèvres & aux paupières ; les approches du feu, ou l'application d'un mouchoir pendant quelque tems ſur ces parties, les calmèrent toutes les fois qu'ils parurent ; j'apperçus en même-tems une nouvelle irritation du genre nerveux ; je preſcrivis quelques demi-bains & deux verres de petit lait, auquel je ſubſtituai enſuite la limonade pour me rendre aux deſirs de la Malade ; après quatre ou cinq jours, il ne parut plus aucun de ces ſymptômes, & la Malade continua la Douce-amère. A la fin du ſecond mois, la toux, qui avoit commencé depuis dix ou douze jours à n'être plus ni ſi violente, ni ſi fréquente, ceſſa entièrement ; la douleur de tête ne reparut point, & depuis ce tems-là, il n'eſt plus ſurvenu aucune des alternatives précédentes de douleur de tête & de toux. Le remède n'a provoqué chez elle aucune évacuation conſidérable ; il a donné ſeulement un peu plus de liberté & de facilité aux ſelles.

## IV.

### *Crachement de Sang, Phthisie pulmonaire, et autres maux de Poitrine.*

Les exemples de métaſtaſe de l'humeur dartreuſe, ou des autres humeurs analogues ſur les poumons, ne ſont pas rares; ils ſont au contraire très-fréquens : j'oſe même avancer que les deux tiers des phthiſies pulmonaires ſont produites par une cauſe pareille ; il n'eſt point de Médecin qui n'ait lieu de s'en convaincre tous les jours ; je l'ai vu ſouvent : je me contenterai de rapporter les trois obſervations ſuivantes. J'en donnerai une quatrième à l'art. *Fleurs blanches*, Obſ. I.

### Observation I.

Une Religieuſe d'un Ordre très-auſtère, âgée d'environ 30 ou 32 ans, & née d'un père dartreux, avoit eu dans ſa jeuneſſe des dartres, qui n'avoient point paru depuis bien long-tems ; depuis ſon entrée en religion, elle avoit éprouvé preſque continuellement différentes incommodités; il lui en étoit reſté des douleurs dans les membres, une reſpiration difficile & très-gênée, une inſomnie fréquente, une éruption laborieuſe & imparfaite des règles, enſuite leur ſuppreſſion, une

fièvre

fièvre lente avec des redoublemens & des ſueurs nocturnes, une toux ſèche & fréquente, un crachement de ſang qui revenoit de tems en tems. Je la vis dans cet état le 8 Avril 1779; la ſuppreſſion des règles duroit depuis dix-huit mois. Je la mis à l'uſage de la Douce-amère : dès le ſecond mois, il ſe fit ſur pluſieurs parties de ſon corps, & principalement ſur les mains, une vraie éruption dartreuſe, après laquelle la fièvre lente, les redoublemene & les ſueurs diſparurent, & le crachement de ſang ceſſa; les règles parurent le troiſième mois, quoiqu'en très-petite quantité; elles reparurent le mois ſuivant, & furent plus abondantes; depuis ce moment, elles ſont revenues tous les mois; l'éruption dartreuſe diſparut le quatrième mois, & la Malade fut guérie. Pendant tout le traitement, elle ne ceſſa jamais de ſuivre la règle auſtère de ſon Ordre, & de ſe livrer aux exercices rudes & pénibles de la Maiſon où elle eſt.

## Observation II.

Une jeune Dame, à la ſuite de la rougeole qu'elle eut dans ſon enfance, fut ſujette à une fluxion aux yeux, preſque habituelle; inoculée enſuite, elle n'eut qu'une éruption très-légère de petite vérole, & la ſuppuration fut imparfaite; elle éprouva dès ce moment des nouvelles in-

commodités, qu'il ſeroit trop long de décrire ici. Ces deux humeurs de rougeole & de petite vérole, devenues dans la ſuite plus actives par le mêlange d'une humeur laiteuſe, ſe dépoſèrent principalement dans la poitrine, ſans avoir jamais produit aucune éruption. Je vis cette Dame en Septembre 1779; je la trouvai dans le maraſme, avec une fièvre lente, une toux fréquente, tantôt ſèche, tantôt accompagnée d'une expectoration ſuſpecte, & ſouvent de crachats ſanguinolens, une difficulté de reſpirer, des douleurs preſque continuelles à la poitrine & au dos; ſes règles n'avoient point paru depuis quinze ou dix-huit mois. Je la mis à l'uſage de la Douce-amère, qu'elle pouſſa juſqu'à dix gros; j'y joignis le lait d'amandes, dont elle fit conſtamment ſon ſouper en y trempant un peu de pain, & quelques bains. Ses règles revinrent dans le mois de Novembre, & ne manquèrent plus; ſa fièvre lente diſparut à la fin de Décembre; l'expectoration ne fut plus ſuſpecte; les crachats ceſſèrent auſſi d'être ſanguinolens, & ne préſentèrent qu'une matière fort épaiſſe & muqueuſe; la toux ceſſa entièrement; les douleurs de la poitrine & du dos diſparurent en même-tems; enfin, en Janvier 1780, elle avoit repris ſingulièrement de l'embonpoint, ſon teint s'étoit rétabli, ſon viſage s'étoit coloré, & elle étoit guérie.

## OBSERVATION III.

J'ai vu en 1772 une Demoiſelle âgée de vingt ans, qui, à la ſuite de la répercuſſion d'une dartre qu'elle avoit ſur le viſage, au moyen d'un topique, étoit tombée dans un état bien prochain de la phthyſie pulmonaire. Elle avoit eu d'abord une toux ſèche, qui étoit devenue enſuite humide; les matières qu'elle crachoit, d'abord ſimplement lymphatiques, étoient alors tantôt jaunâtres, tantôt verdâtres, & préſentoient quelquefois des petits filets de ſang. Cette toux étoit accompagnée d'une fièvre lente, d'une difficulté de reſpirer, de petites ſueurs & d'exacerbations nocturnes; la Malade paroiſſoit être dans le premier dégré du maraſme. Les adouciſſans, les béchiques, les balſamiques, le lait d'âneſſe avoient été employés; on avoit fait un cautère; on en avoit fait enſuite un ſecond; tous ces ſecours avoient été inutiles. J'entretins les cautères; je laiſſai la Malade au lait d'âneſſe; j'y joignis l'uſage de la Douce-amère, que je donnai le premier jour à un gros, le cinquième à deux, le dixième à quatre, le ſeizième à ſix, le vingt-cinquième à huit, & le trentième à dix. Au commencement du ſecond mois, les crachats furent plus abondans, verdâtres pendant huit jours, enſuite blanchâtres & viſqueux. Vers le quinzième jour du ſecond mois, il ſurvint une diarrhée

légère, qui ſe ſoutint pendant quinze ou dix-huit jours; la toux avoit déja commencé à diminuer; les ſueurs & les exacerbations nocturnes diſparurent vers le même tems. La fièvre lente ceſſa au commencement du troiſième mois; enfin, à la fin de ce même mois, la Malade ſe trouva abſolument guérie.

## OBSERVATION IV,*

*Par M. DURANDE, Médecin à Dijon, Aſſocié Regnicole de la Société Royale de Médecine.*

La femme d'un Laboureur de Beaumont, ayant appliqué ſur une dartre une pommade répercuſſive, eut une fièvre continue, des déchiremens affreux dans la poitrine, des palpitations & des foibleſſes. Les ſaignées, les adouciſſans, les bains, un cautère, & beaucoup d'autres remèdes, avoient été mis en uſage ſans ſuccès; la *Douce-amère* a rendu à cette femme ſon embonpoint, &, ſans lui procurer ſa première ſanté, l'a miſe en état de vaquer à ſes affaires.

## OBSERVATION V.*

*Par le Méme.*

A la ſuite d'une fluxion de poitrine catharrale, une femme conſervoit une toux opiniâtre qui augmentoit le ſoir, & la fatiguoit toutes les nuits; ſa

reſpiration étoit laborieuſe ; elle ſentoit ſon point dans les efforts de la toux, & ne rejettoit que des viſcoſités. Le ſoir, elle avoit le pouls inégal, avec une chaleur âcre à la paûme des mains. Il n'eſt aucun Médecin qui ignore combien aiſément ces accidens dégénèrent en pulmonie. La foibleſſe de la Malade ne permettoit plus la ſaignée. Les narcotiques n'eurent aucun effet ; mais la décoction de *Douce-amère* calma dès la ſeconde nuit, & dans huit jours, la toux fut diſſipée. Il ſurvint à la joue une fluxion qui fatigua aſſez long-tems la Malade, mais ſans aucun danger ; c'étoit ſans-doute l'effet de l'humeur déplacée de la poitrine par l'actiion du remède dépuratif.

*M. Durande* aſſure s'être convaincu, par pluſieurs obſervations heureuſes, de l'utilité de la Douce-amère à la fin des fièvres catharrales.

## V.

### *Fluxions.*

J'ai déja rapporté quelques exemples de fluxions habituelles, guéries par l'uſage de la Douce-amère ( *voyez art. RHUMATISME, Obſ. I, & art. ULCÈRES, Obſ. IV.* ) J'y joindrai l'obſervation ſuivante.

## OBSERVATION. *

Un jeune Militaire, âgé d'environ 22 ans, étoit ſujet depuis long-tems à une inflammation conſidérable des paupières, accompagnée de gonflement & de dureté de ces parties, & d'un gonflement très-conſidérable de la lèvre ſupérieure & du bout du nez ; ces deux dernières parties étoient couvertes ſouvent d'une rougeur, & quelquefois de légères écailles. Cette incommodité lui étoit ſurvenue depuis neuf ou dix ans à la ſuite de la petite vérole. Il avoit employé une quantité prodigieuſe de remèdes, les délayans, les adouciſſans, les raffraichiſſans, les fondans, même les mercuriels, ſoit en friction, ſoit intérieurement ; les topiques employés communément par les Oculiſtes n'avoient pas été négligés ; tous ces remèdes avoient été inutiles : un cautère n'avoit pas eu plus de ſuccès. Il a commencé l'uſage de la Douce-amère le 28 Décembre 1779 à la doſe de deux gros, qu'il a augmenté inſenſiblement de deux gros en deux gros ; dès le commencement du ſecond mois, quoique dans le fort des gelées, les ſueurs ont commencé à paroître, ont augmenté inſenſiblement, & ſe ſont ſoutenues conſtamment durant la nuit ſur tout le corps, & dans le jour, ſous les aiſſelles & ſur le creux de la main. Quinze jours après, les yeux ont commencé à être moins

rouges & à ſe déſenfler, & il a paru en même-tems une rougeur vive & luiſante au bout du nez, & une éruption croûteuſe ſur la lèvre ſupérieure : le Malade étoit alors à douze gros. J'ai augmenté de gros en gros juſqu'à quinze ; les ſueurs ſe ſont ſoutenues conſtamment ; les croûtes des lèvres ſont tombées ; le nez & les paupières ſe ſont déſenflés, & les rougeurs ont abſolument diſparu. A la fin du mois de Mars, le Malade paroiſſoit abſolument guéri ; mais perſuadé que ſa guériſon étoit encore imparfaite, je lui conſeillai de continuer le même remède pendant un mois. Au commencement du mois d'Avril, il a eu l'imprudence de reſter expoſé pendant deux heures à la pluie, & à un vent violent & froid ; les ſueurs ſe ſont arrêtées ; il a éprouvé un mal-aiſe général, des friſſons irréguliers, un ſentiment de peſanteur à la tête, un abattement univerſel ; j'ai cherché à rappeller les ſueurs, mais ſans ſuccès ; après huit jours, la fièvre eſt ſurvenue ſous la forme de double-tierce ; elle a réſiſté pendant douze jours à tous les remèdes, & s'eſt terminée enfin ſpontanément par une nouvelle apparition de tous les ſymptômes que le Malade a éprouvés ; il s'y étoit joint un engorgement conſidérable des glandes des aines, du cou & des aiſſelles. Je lui ai fait reprendre la Douce-amère, qu'il a pouſſée juſqu'à vingt gros : après quelques demi-bains, & l'uſage

du petit lait pendant quinze jours, j'y ai joint l'alkali volatil en pilules, dont j'ai pouſſé la doſe juſqu'à ſeize grains par jour; les ſueurs ont commencé à reparoître, ont augmenté, & ſe ſont ſoutenues : j'ai provoqué les felles, devenues rares & difficiles, par un demi-gros de ſené en infuſion dans la décoction de Douce-amère. A la fin du mois de Mai, tous les ſymptômes avoient diminué de plus de moitié, & vers le 10 Juin, ils avoient tous diſparu. La guériſon s'eſt ſoutenue juſqu'à ce moment.

## VI.

### *Fleurs blanches.*

Les fleurs blanches, auxquelles les femmes ſont ſujettes, dépendent ſouvent d'une humeur pareille à celles dont j'ai parlé juſqu'ici; j'en ai rapporté déja quelques exemples (*voyez art. DARTRES, Obſ. IV & VI*). J'y joindrai les deux ſuivans.

### Observation I.*

Une jeune Dame, âgée de 22 ans, avoit été ſujette dans ſon enfance à des légères fluxions aux yeux, & à des petites rougeurs qui paroiſſoient quelquefois ſur le viſage; ces ſymptômes, qui étoient ſurvenus à la ſuite de la petite vérole, diſparurent abſolument à l'âge de quatorze ans,

au moment de la première éruption des règles. Ils reparurent de nouveau à 18 ans, à la ſuite de ſes premières couches, & diſparurent, deux ans après, à ſes ſecondes couches ; mais il lui reſta de ces dernières un écoulement par le vagin, tantôt jaunâtre, tantôt verdâtre, qu'on prit d'abord pour des fleurs blanches de mauvais caractère, & enſuite pour l'effet d'un lait répandu. Des remèdes multipliés & variés à l'infini pendant un an, furent ſans ſuccès. Au mois de Janvier 1780, elle ſuivit le conſeil imprudent d'un Chirurgien, qui lui fit faire des injections, d'abord avec une décoction de roſes rouges dans le vin, enſuite avec l'eau végéto-minérale, enfin avec le jus de citron ; l'écoulement s'arrêta ſubitement ; mais il lui ſurvint tout de ſuite des maux de nerfs, qu'elle n'avoit jamais éprouvés, & qui, après quinze jours, ceſſèrent & firent place à une toux ſèche & convulſive, & enfin à un crachement de ſang qui ſurvint en Février. Son Médecin connut la vraie cauſe de ſa maladie, & travailla à rappeller l'ancien écoulement : il ne put y réuſſir ; mais la nature vint à ſon ſecours ; il ſe fit tout-à-coup, un mois après, une éruption croûteuſe aux grandes lèvres & ſur la partie ſupérieure & interne de chaque cuiſſe ; dès ce moment, les accidens ceſſèrent. Son Médecin lui donna alors la Douce-amère, qu'elle com-

mença en Avril dernier, & qu'elle a continuée pendant quatre mois ; elle n'en a éprouvé d'autre effet que de voir rétablir ſon ancien écoulement, qui reparut au commencement du troiſième mois. Elle me conſulta au commencement du mois d'Août ; je crus que la Douce-amère n'avoit manqué ſon effet, que parce qu'elle n'avoit pas été bien adminiſtrée ; je la lui ai donnée en commençant par une once, & je l'avois pouſſée à dix-huit gros dans le premier mois ; j'y ai joint des demi-bains, des lotions & des injections adouciſſantes, & alternativement l'alkali volatil & le ſené. L'écoulement eſt devenu plus conſidérable ; j'ai obtenu en même-tems des ſueurs & des ſelles aſſez abondantes ; l'expectoration s'eſt établie, & a fourni pendant un mois une très-grande quantité de crachats, d'abord jaunâtres, enſuite blanchâtres, mais épais & viſqueux. Au commencement du ſecond mois, l'écoulement eſt devenu blanc, & a diminué inſenſiblement ; en même-tems, les croûtes ont commencé à tomber, &, dans deux mois, la guériſon a été parfaite. J'ai attribué cette prompte guériſon à la quantité de Douce-amère que la Malade avoit déja priſe pendant quatre mois, & qui a fravé la voie à celle que j'ai donnée enſuite.

## OBSERVATION II. *

Une Dame, âgée d'environ 33 ans, avoit depuis cinq ou ſix ans un écoulement par le vagin, quelquefois jaunâtre, ſouvent verdâtre, & toujours abondant & très-épais ; il étoit ſi âcre, que non-ſeulement il occaſionnoit dans la vulve des chaleurs, des démangeaiſons & des picottemens, mais même quelquefois des excoriations qui avoient toutes les apparences d'ulcères. On avoit pris d'abord cet écoulement pour des fleurs blanches, & on avoit épuiſé toutes les reſſources de l'Art ; on avoit ſoupçonné enſuite un vice vénérien, & on l'avoit traitée d'après cette conjecture, mais ſans ſuccès. Je l'ai vue dans cet état au mois de Mai 1780 ; elle s'eſt plainte en même-tems d'une chaleur preſque conſtante, & accompagnée quelquefois d'un léger ſentiment de titillation, ou démangeaiſon à la région de la matrice & dans le vagin. J'ai trouvé l'orifice de la matrice gonflé, dur & très-rude au toucher, & le vagin également rude & comme raboteux. J'ai ſoupçonné une dartre ſuppurante à la matrice & au vagin, & j'ai cru que la matière verdâtre qui ſortoit ſous la forme de fleurs blanches, étoit en partie une matière purulente qui ſuintoit de ces dartres. J'ai mis la Malade à la Douce-amère, dont elle a pouſſé la doſe juſqu'à ſeize gros dans trois mois ;

j'y ai joint des injections adouciſſantes, répétées deux fois par jour, des demi-bains trois fois la ſemaine, & deux verres de lait d'amandes tous les jours. Après les quinze premiers jours, l'écoulement eſt devenu plus abondant, & les démangeaiſons plus conſidérables : vers le milieu du ſecond mois, il s'eſt fait une éruption dartreuſe ſur les grandes lèvres : dès ce moment, l'écoulement a changé de couleur ; il eſt devenu jaunâtre, & cette couleur jaune s'eſt éclaircie inſenſiblement, au point que, dans les quinze jours ſuivans, il a été abſolument blanc ; les démangeaiſons ont ceſſé alors entièrement ; les dartres qui avoient paru aux grandes lèvres, ont commencé auſſi à diminuer : vers le milieu du troiſième mois, elles n'exiſtoient plus, & l'écoulement étoit devenu très-léger & d'un beau blanc. J'ai trouvé en même-tems l'orifice de la matrice abſolument dégorgé & ſouple, & les parois du vagin liſſes, unies, & auſſi ſouples que dans l'état naturel. La Malade a continué encore la Douce-amère pendant un mois, & l'a finie à la fin du mois d'Août ; depuis ce tems-là, elle n'a plus éprouvé aucun des accidens précédens.

J'ai fait ici une obſervation ſingulière, la gorge de cette Dame étoit flaſque & mollaſſe ; depuis ſa guériſon, elle a repris ſon ancienne fermeté.

TELS ſont les cas dans leſquels j'ai employé la Douce-amère ; j'aurais pu multiplier le nombre des obſervations ; elles auroient fourni autant de preuves nouvelles des ſuccès de ce remède ; mais j'ai cru devoir me borner à celles que j'ai regardées comme les plus intéreſſantes ; elles ſuffiſent pour démontrer les avantages qu'on peut retirer de cette Plante qui avoit été très-peu en uſage juſqu'ici, & pour engager les Praticiens à l'employer ſans crainte.

J'avoue cependant que les effets de cette Plante ne ſont pas toujours les mêmes ; je ne la donne pas comme un remède certain & ſpécifique, dont l'effet ſoit infaillible chez tous les ſujets ; j'ai vu des Malades que je n'ai pu parvenir à guérir, & quelquefois cette Plante n'a opéré entre mes mains aucun changement dans l'état des ſymptômes ; cela peut dépendre tantôt de la nature de la maladie, tantôt de la conſtitution du ſujet, tantôt de l'inconduite des Malades, tantôt des mauvaiſes qualités de la Douce-amère : je viens de l'obſerver, dans le cours de l'été dernier, ſur des Malades qui faiſoient uſage de cette Plante priſe indifféremment chez des Herboriſtes, & qui étoit de mauvaiſe qualité.

Je crois pouvoir conclure qu'il en eſt de ce remède comme de tous ceux que la Médecine emploie ; leurs effets ne ſont pas toujours les mêmes ; mais il y a lieu d'eſpérer qu'à meſure qu'on acquerra plus de lumières ſur les propriétés & l'action de la Douce-amère, on pourra perfectionner la manière de l'employer, & la rendre plus ſûre & plus efficace.

# SECONDE PARTIE.

## *Uſage interne de la Douce-amère.*

L'USAGE intérieur de la Douce-amère n'eſt pas nouveau ; cette Plante a été employée depuis très-long-tems dans le traitement de quelques maladies internes, preſque toujours ſous la forme de décoction, quelquefois ſous celle de ſuc tiré de la plante par expreſſion, quoique dans d'autres vues que celles de dépurer la maſſe du ſang. On s'eſt ſervi indifféremment de toutes les parties de la plante, de ſes bayes, de ſes feuilles, de ſes tiges & de ſes racines.

Cette dernière aſſertion paroîtra contraire à la vérité, ou au moins bien haſardée, à ceux qui conſulteront *M. Razoux* : ce Médecin aſſure que » tous les Auteurs qui ont employé la Douce-» amère intérieurement, ſont d'accord de ne ſe » ſervir ni des bayes, ni des fleurs, ni même » des feuilles de cette Plante, & qu'ils n'admet-» tent, dans l'uſage commun, que les tiges ſar-

» menteuſes (1). » Cette propoſition m'a paru ſingulière de la part d'un Médecin auſſi éclairé, qui a traité particulièrement de cette Plante, qui ſe glorifie de l'avoir adminiſtrée le premier en France, qui a fait beaucoup de recherches, & a entaſſé une foule de citations & d'autorités pour faire voir que j'avois eu tort d'avancer qu'on l'avoit peu employée comme dépurative; j'ai été ſurpris de lui voir avancer le contraire de ce qu'il a pu trouver dans les Auteurs même qu'il a conſultés pour s'en ſervir contre moi; j'ai été plus ſurpris encore de le trouver en contradiction avec lui-même. D'après ſon aſſertion, je ne crois point pouvoir me diſpenſer de prouver que depuis très-long-tems on a employé indiſtinctement toutes les parties de la Douce-amère dans l'uſage intérieur.

I. On a employé intérieurement les bayes de Douce-amère; j'en trouve la preuve dans le témoignage de *Jean Bauhin* (2), de *Lemery* (3), & de l'auteur du *Dictionnaire Botanique & Pharmaceutique* (4).

---

(1) Razoux, *Diſſ. ſur la Douce-amère.*

(2) Jean Bauhin, *hiſt. Plant.* lib. 15, cap. 7. *Ebroduni* 1651, *in-fol.* p. 110.

(3) Lemery, *tr. des Drogues ſimples.* Paris 1699, *in*-4. p. 269-270.

(4) *Dict. Botan. & Pharm.* Paris, 1738, *in*-8. p. 129.

II. On

II. On a employé intérieurement les feuilles de cette Plante ; j'en trouve encore la preuve dans le témoignage de *Lemery* (1), de *Dodonée* (2), de *Dalechamp* (3), de l'Auteur du *Dictionnaire Botanique & Pharmaceutique* (4), de *Hamnerin* (5), & de *Boecler* (6). Il eſt vrai que ces deux derniers ne parlent pas bien préciſément des feuilles ; ils emploient les mot *herba*, qui doit être rendu par les extrémités les plus tendres de la tige & les feuilles tout enſemble.

III. On a employé intérieurement les racines de Douce-amère ; les autorités ſe multiplient encore ici : je ne citerai cependant que *Lobel* (7) & *Camerarius*, cités p ar *M. Razoux* lui-même (8), *Weier* (9),

---

(1) Lemery, *ibid.*

(2) Dodonée, *ſtirp. hiſt.* pempt. 3, lib. 3, cap. 13, Antuerp. 1616, *in-fol.* p. 403.

(3) Dalechamp, *hiſt. des Plantes.* Lyon, 1653, *in-fol.* t. 2, p. 298.

(4) *Dict. Bot. & Pharm.* ibid.

(5) Hamnerin, apud CRANTZ, *Mat. Med. & Chir.* Viennæ, 1762, *in*-8°. t. 3. p. 49.

(6) Boecler, *cynoſ. mat. med. contin.* Argentorati, 1729, *in*-4. p. 492.

(7) Lobel, *hiſt. ſtirp.* Antverpiæ, 1576, *in-fol.* p. 136.

(8) Razoux, *Diſſ. ſur la Douce-amère.*

(9) Weier, *apud* J. Bauhin, *ibid.*

*Dioſcoride* (1), *Mathiole* (2), & *Dalechamp* (3).

Voilà donc des preuves bien convaincantes que *tous les Médecins n'ont point été d'accord pour n'employer que les tiges ſarmenteuſes de la Douce-amère.* Je ſuis ſurpris que ces preuves aient échappé à la ſagacité & aux recherches de *M. Razoux*; mais je ſuis plus ſurpris de le voir en contradiction avec lui-même; il s'appuye contre moi de l'autorité de *Lobel* & de *Camerarius*; il les préſente comme recommandant l'uſage intérieur des *racines* de Douce-amère, &, quelques pages après, il oublie cette même autorité pour aſſurer qu'on n'a employé conſtamment dans l'uſage intérieur que les tiges ſarmenteuſes de cette Plante.

Cette digreſſion, que j'ai cru néceſſaire, m'a écarté de mon ſujet; j'y reviens.

L'emploi de la Douce-amère exige une connoiſſance de cette Plante, de ſes préparations, de ſon action, & de ſes effets: je vais m'occuper de ces différens objets; je donnerai d'abord ſa nomenclature & ſa deſcription, & je déterminerai les circonſtances qui doivent nous déterminer dans ſon choix; je rechercherai enſuite ſon

---

(1) Dioſcoride, *mat. med.* lib. 4, cap. 162.

(2) Mathiole, *in Dioſcor.* Veniſe, 1565, *in-fol.* p. 1281.

(3) Dalechamp, *ibid.*

action ; j'indiquerai ſes préparations ; je fixerai ſes doſes ; je deſignerai les différens remèdes qu'il eſt quelquefois néceſſaire de joindre à ſon uſage, & le régime qu'on doit ſuivre ; je décrirai les précautions qu'elle exige, & les accidens auxquels elle peut donner lieu ; je terminerai cette partie par des corollaires qui contiendront les conſéquences à déduire des principes que j'aurai établis.

## ARTICLE PREMIER.

### *DESCRIPTION DE LA DOUCE-AMÈRE.*

Il eſt néceſſaire de connoître la Douce-amère pour la diſtinguer des autres eſpèces de *ſolanum*, dont les propriétés ſont abſolument différentes, & dont l'uſage intérieur pourroit devenir dangereux ; je crois en conſéquence devoir mettre ſa deſcription ſous les yeux des perſonnes qui voudront en faire uſage ; je la copierai de la *matière médicale de* GEOFFROY ; mais je crois devoir la faire précéder d'une indication des différentes dénominations ſous leſquelles cette Plante a été déſignée par les Botaniſtes : cette indication eſt néceſſaire pour éviter la confuſion qui pourroit réſulter de la multiplicité & de la variété des noms ſous leſquels elle a été connue.

1. *Solanum Scandens, vel Dulcamara*... C. BAUH. Pin 167.... TOURNEF. Inſt. 149.... BOER. Lugd. Bat. 2, p. 67.
2. *Dulcamara*.... DODON. pempt. 402.
3. *Dulcis-Amara*.... TRAGUS.... GES. Hor. Ger.
4. *Amarum dulce*.... CORD. in DIOSCOR.
5. *Amara-Dulcis*.... GES. Hor. Ang.... LOB... Ger.
6. *Glycypicros, ſive, Amara Dulcis*... J. BAUH. hiſt. 2, p. 109.
7. *Solanum Lignoſum, ſeu Dulcamara*... PARK.
8. *Salicaſtrum*.... PLIN.... GUIL. the. cæſ.
9. *Circœa Monſpelienſium*.... LOB. Adv. 104.
10. *Viitis Sylveſtris*.... CAM. Ep. 986.
11. *Solanum* γλυκύπικρον... THAL.
12. *Dulcis Amara flore pleno, & Dulcis Amara flore cæruleo vulgatior*.... EYST.
13. *Solanum Dulcamarum Africanum foliis craſſis Hirſutis*.... DILL. Elth. 365, t. 273, f. 352.
14. *Ampeloſagria*.... DIOSC. ſuivant certains.
15. *Solanum caule perenni Flexuoſo, Foliis Superioribus Haſtatis*..., LINN. Fl. Suec. 189, & Hort. Cliff.
16. *Dulcamara, Amara Dulcis, Solanum Scandens*.... Off.
17. En François, *Douce-amère, Vigne de Judée, Morelle grimpante.*

Cette Plante, qui ſe plait dans les lieux aquatiques & le long des ruiſſeaux, a une racine petite & fibreuſe; elle pouſſe des branches ou ſarmens, fragiles, grêles, longs de trois, quatre, cinq ou ſix pieds, qui grimpent ſur les haies ou ſur les arbriſſeaux voiſins; ces branches ont une écorce, qui, toujours verte intérieurement, eſt auſſi verte au dehors, lorſqu'elles ſont jeunes, mais eſt gerſée, ridée & cendrée à l'extérieur, lorſqu'elles ſont vieilles; leur bois renferme une moëlle verte, fongueuſe & caſſante. Les feuilles naiſſent alternativement de ces branches, & ſont oblongues, liſſes, pointues, ſemblables à celles du Smilax, d'un verd foncé, garnies quelquefois de deux oreilles à leur baſe, portées ſur une queue longue d'environ un pouce : les fleurs naiſſent en bouquets, ont une odeur déſagréable, & ſont petites, aſſez belles, d'une ſeule pièce, en roſettes, & partagées en cinq ſegmens étroits, pointus, réfléchis en dehors, d'un bleu purpurin, quelquefois blancs, au milieu deſquels ſont des ſommets jaunes qui forment une éminence. Il s'élève du calice un piſtile attaché en manière de clou à la partie poſtérieure de la fleur : ce piſtile ſe change enſuite en un fruit mou ou baye ſucculente, de couleur d'écarlate quand elle eſt mûre, allongée, d'une ſaveur viſqueuſe & déſagréable, & remplie de petites graines applaties & blanchâtres.

## ARTICLE II.

### *CHOIX DE LA DOUCE-AMÈRE.*

L'uſage de la Douce-amère exige un choix de cette Plante ; toute Douce-amère n'eſt point également efficace ; pluſieurs circonſtances particulières en augmentent ou en diminuent l'activité : telles ſont, 1°. la diverſité des climats : 2°. la nature du ſol où elle croît : 3°. le tems où on la cueille : 4°. la conformation naturelle ou vicieuſe de la Plante.

1. La Douce-amère des Provinces méridionales du Royaume eſt beaucoup plus active, & produit des effets beaucoup plus prompts & plus certains que celle des Provinces ſeptentrionales. Les traitemens que j'ai faits à Perpignan ont été beaucoup plus courts que ceux que j'ai faits à Paris ; j'ai fait à Paris des traitemens avec la Douce-amère venue du Languedoc & du Rouſſillon ; ils ont été plus courts, & les effets de la Plante ont été plus marqués que ceux que j'ai faits avec celle des environs de Paris. La ſeule odeur de la Plante ſuffit pour s'aſſurer de la vérité de mon obſervation ; celle des Provinces méridionales a une odeur beaucoup plus nauſéabonde que celle des Provinces ſeptentrionales.

2. La Douce-amère des montagnes a une odeur

plus nauſéabonde que celle des plaines, & eſt plus active; les traitemens que j'ai faits à Perpignan avec la Douce-amère du Montlouis, ont été plus courts & plus aiſés que ceux que j'ai faits avec celle des environs de cette Ville. J'ai fait venir à Paris de la Douce-amère du Montlouis, qui eſt ſur le haut des Pyrenées, & de celle de la plaine du Rouſſillon; la première a produit des effets plus prompts & plus marqués.

3. La Douce-amère cultivée dans les jardins, n'a que très-peu d'odeur, & eſt beaucoup moins active que celle qui croît d'elle-même dans les campagnes: à peine peut-on en eſpérer quelques effets. Il y a lieu de croire qu'elle dégénère par la culture.

4. La Douce-amère qui croît dans les endroits bas, humides, marécageux, a beaucoup moins d'odeur, & eſt beaucoup moins active que celle qui vient dans les endroits élevés & ſecs.

5. La Douce-amère qui eſt cueillie dans des tems humides, pluvieux, nébuleux, vaut beaucoup moins que celle qui eſt cueillie dans des tems ſecs. C'eſt une obſervation eſſentielle; je l'ai éprouvé conſtamment depuis un an, & à peine ai-je obtenu quelques effets de celle qui avoit été cueillie dans le tems des pluies.

6. Il faut choiſir la Douce-amère bien pleine, c'eſt-à-dire, dont la tige ſoit bien remplie de

moëlle : je n'ai fait cette obſervation que depuis ſix mois : j'ai vu pluſieurs perſonnes chez leſquelles cette Plante n'opéroit preſque aucun effet : je ne ſavois à quoi attribuer l'inefficacité du remède : je me ſuis apperçu enfin que la Douce-amère dont elles faiſoient uſage étoit creuſe, & qu'elle ne contenoit point de moëlle ; mais à peine en ont-elles pris d'un autre, choiſie avec ſa moëlle, que j'en ai obſervé des effets ſenſibles.

7. J'avois toujours préféré la Douce-amère fraîche à la ſèche ; mais depuis peu de tems, l'expérience m'a fait voir que j'étois dans l'erreur. Cette Plante participe du caractère des Plantes vireuſes, qui ſont en général moins actives lorſqu'elles ſont trop fraîches. En outre, cette Plante trop fraîche eſt chargée d'une trop grande quantité de parties aqueuſes, qui augmentent ſon poids ſans augmenter ſes propriétés. Enfin, l'expérience m'a fait voir des ſuccès moins décidés de celle qui étoit trop fraîche que de celle qui l'étoit moins. L'expérience ſuivante, que chacun peut faire, doit ſervir de preuve à mon aſſertion ; ſi on fait deux décoctions dans deux doſes égales & déterminées de liqueur avec deux doſes égales & déterminées de Douce-amère fraîche, & de Douce-amère un peu ſèche, on verra que la première a moins d'odeur, eſt moins épaiſſe, moins

gluante, & moins écumeuſe que la dernière. Il ne faut point cependant employer la Douce-amère trop ſèche ; elle contiendroit trop peu de principes & produiroit peu d'effets ; mais il faut la choiſir, qui ait perdu ſa trop grande humidité, & qui commence à peine à ſe ſècher.

## ARTICLE III.

### *PRÉPARATIONS DE LA DOUCE-AMÈRE.*

Je n'emploie que la tige de la Douce-amère, dépouillée des racines, des fleurs, des fruits & des feuilles. Je la fais couper à petits morceaux de la longueur d'un ou de deux pouces, que je fais écraſer avec le marteau ou fendre en deux, ou bien en quatre, ſi les tiges ſont trop groſſes ; je la fais bouillir dans l'eau lentement & à petit feu, juſqu'à réduction de la liqueur à moitié. Il réſulteroit deux inconvéniens d'une ébullition trop précipitée ; la liqueur venteroit, & la partie la plus volatile de la Plante ſe diſſiperoit avec l'écume ; la liqueur n'auroit point encore le tems de ſe charger des principes de la Plante.

Il y a des eſtomacs qui ne peuvent ſupporter cette boiſſon ; je leur donne des pilules faites avec l'extrait de la même Plante ; chacune de ces pilules eſt de quatre grains, & équivaut à un gros de tige. Je trouve un avantage à me ſervir de l'extrait ;

j'évite les inconvéniens d'une décoction mal faite, & ſouvent trop précipitée ; mais les effets de la décoction ſont plus prompts & plus certains, & elle mérite la préférence à tous égards.

M. *Coſte*, dans ſes *Eſſais Bot. Chym. & Pharm.* qui n'ont paru qu'après la lecture de mon premier Mémoire, dit que *Linné* a propoſé, il y a trois ou quatre ans, l'extrait de Douce-amère, tandis que juſques-là il n'avoit été queſtion que de la décoction. Je ne connois point l'Ouvrage dans lequel *Linné* conſeille cet extrait : M. *Coſte* ne l'indique point ; mais je puis aſſurer qu'il y a au moins dix ans que je l'emploie, & que je ne connois perſonne qui l'ait jamais recommandé. *M. Razoux* aſſure auſſi s'en être ſervi depuis long-tems ; j'ajoute une foi entière à ſes aſſertions ; mais je puis dire qu'il n'en a parlé qu'après moi, qu'il n'en a fait aucune mention dans le petit nombre d'obſervations ſur la Douce-amère qu'il avoit publiées avant moi, & qu'il n'a annoncé l'avoir employé qu'après la publication de mon premier Mémoire.

Juſqu'à ce que la doſe de la Douce-amère arrive à ſix ou huit gros, on fait bouillir la Plante dans deux verres d'eau, qu'on laiſſe réduire à un, & qu'on prend le matin à jeun. Lorſqu'on eſt parvenu à ſix ou huit gros, on fait bouillir la Plante dans quatre verres d'eau, qu'on laiſſe réduire à deux ; on en prend un le matin à jeun,

& l'autre dans l'après-midi, trois ou quatre heures après le dîner, ou bien le soir en se couchant. Il y a des Sujets chez lesquels il faut partager la dose en trois fois, dès qu'elle arrive à six gros.

Dans les cas de lait répandu, de paroxismes d'asthme, de goutte & de rhumatisme, je la donne sous la forme d'une tisanne, dont le Malade fait usage dans la journée; mais, à quelque dose qu'on emploie la liqueur, je la laisse toujours réduire de moitié.

## ARTICLE IV.

### *DOSES DE LA DOUCE-AMÈRE.*

J'ai beaucoup hésité & varié sur les doses auxquelles il faut donner la Douce-amère; la prévention qui avoit fait ranger cette Plante parmi les poisons, m'inspiroit des craintes qui m'arrêtoient, & qui ont retardé mes succès.

Dans les commencemens, je n'osois donner d'abord qu'un demi-gros de Douce-amère, que j'augmentois ensuite de demi-gros en demi-gros, & je craignois de passer la dose de cinq gros; aussi je n'obtenois que très-peu de guérisons, & le traitement devenoit fort long. Convaincu insensiblement, par les effets, qu'il n'y avoit point d'inconvénient à donner une dose plus forte, j'ai commencé ensuite par un gros; j'ai augmenté de

gros en gros, & j'ai pouſſé la doſe juſqu'à dix gros. Je n'ai éprouvé aucun inconvénient de cette augmentation de doſe. Je ſuis devenu enfin plus hardi ; je commence aujourd'hui ſans crainte par deux & même trois gros, que je pouſſe inſenſiblement juſqu'à quinze, vingt, & même vingt-quatre. Il y a des cas preſſans où je débute par cinq gros ; on voit même, par deux de mes obſervations, que j'ai commencé quelquefois par une once. Je n'en ai jamais vu réſulter aucun accident.

Je commence donc aujourd'hui par deux gros ; dans les Sujets robuſtes, j'augmente tous les cinq ou ſix jours de deux gros juſqu'à ce que je ſois parvenu à ſix ou à huit ; après cette doſe, les autres augmentations ſont plus longues, & proportionnées aux circonſtances. Dans les Sujets délicats, je n'augmente que de gros en gros. Je ne parle ici que des maladies éruptives chroniques. A l'égard des autres, les doſes doivent être relatives aux circonſtances ; il eſt aiſé de voir, par mes obſervations précédentes, la gradation que j'ai obſervée à cet égard.

## ARTICLE V.

### *PRÉCAUTIONS POUR L'USAGE DE LA DOUCE-AMÈRE.*

Ce remède exige peu de précautions. Son uſage n'empêche point les Malades de vaquer à leurs occupations ordinaires. On doit éviter ſeulement l'humidité lorſqu'il pouſſe vers les ſueurs ; j'ai éprouvé pluſieurs fois que l'humidité les arrêtoit ; il eſt vrai que dans l'hiver, tems auquel l'humidité peut être la plus dangereuſe, ce remède agit plutôt par les ſelles & les urines que par la tranſpiration. Il n'exige aucun régime particulier, celui ſeulement qui eſt analogue à la nature du mal. Les fruits fondans, les herbages, & en général les délayans, contribuent ſingulièrement à favoriſer ſes effets en détrempant la maſſe du ſang, & la rendant ainſi plus ſuſceptible d'être diviſée. Je proſcris ſeulement les farineux ; toutes les humeurs hétérogènes, dont j'ai déjà parlé, ſuppoſent un épaiſſiſſement dans la maſſe des fluides ; il eſt néceſſaire de le détruire, & les farineux pourroient l'augmenter, ou au moins l'entretenir.

## ARTICLE VI.

### *COMBINAISON DE LA DOUCE-AMÈRE, AVEC D'AUTRES REMÈDES.*

La Douce-amère seule ne suffit pas quelquefois ; il est souvent nécessaire de lui joindre d'autres remèdes propres à augmenter, à déterminer, ou à diriger son action.

Cette Plante agit toujours en provoquant des évacuations, ainsi que je le dirai dans l'article suivant, & ce n'est que par ce moyen qu'elle peut opérer les effets que nous devons en attendre. Il est donc essentiel de soutenir son opération, si elle est foible, même de la décider, lorsque la Douce-amère ne suffit point.

1. L'épaississement des fluides est quelquefois si considérable, que la Douce-amère ne peut agir sur eux d'une manière convenable ; il est nécessaire alors de détremper, de délayer la masse du sang : dans ce cas, je donne des boissons abondantes & délayantes, comme, par exemple, le petit lait ; j'y joins des bains légèrement tièdes.

2. Les solides sont quelquefois si tendus, qu'ils résistent à l'impulsion des fluides qui sont déterminés vers les parties extérieures pour sortir au dehors du corps sous la forme d'évacuations ; il

faut alors les relâcher, & j'emploie les mêmes moyens que je viens d'indiquer.

3. On apperçoit quelquefois une tendance à la tranſpiration ou aux ſueurs, ſans que cette évacuation puiſſe s'établir; je la détermine, l'accélère ou l'augmente, au moyen de quelques grains d'alkali volatil concret, que je donne ſous la forme de pilules.

4. On apperçoit auſſi quelquefois une tendance aux évacuations par les ſelles, mais qui eſt inſuffiſante; je la décide ou l'augmente au moyen du ſené. J'en donne un demi-gros tous les jours aux adultes, en infuſion dans la décoction même de Douce-amère. J'en ai éprouvé des évacuations ſoutenues, qui ont été ſuivies de très-bons effets; ſouvent, après quelques jours d'uſage de ce purgatif, les ſelles s'établiſſent & ſe ſoutiennent, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'employer de nouveau le même moyen.

5. Il arrive quelquefois que la Douce-amère ne produit aucune évacuation; on n'apperçoit pas même une tendance aux évacuations; dans ce cas, j'ai cherché ſouvent à les provoquer en joignant enſemble l'uſage de l'alkali volatil & celui du ſené, & ce moyen m'a réuſſi pluſieurs fois.

6. On trouve quelquefois chez les dartreux des gencives molles, ſpongieuſes, gorgées; les baſes de leurs dents ſont quelquefois entourées de cer-

cles preſque livides. Dans ces cas, la Douce-amère eſt ſouvent inſuffiſante ; je lui joins avec ſuccès le ſuc dépuré de creſſon & de cerfeuil, à la doſe de huit onces par jour.

7. Les dartres ſont quelquefois opiniâtres ; je joins alors à la décoction de Douce-amère, des pilules préparées avec l'antimoine crud, ou avec la gomme de gayac, ou même quelquefois avec l'un & l'autre en même-tems. Cette addition rend l'effet de la Douce-amère plus prompt & plus efficace.

8. Je n'employois autrefois la Douce-amère que mêlée avec le lait ; mais j'ai obſervé, depuis un an, que ce mêlange, ſans altérer eſſentiellement l'action de ce remède, rend cependant ſon effet beaucoup plus lent, & qu'au contraire l'uſage des délayans l'accélère. Auſſi, je la donne aujourd'hui ſans lait, à moins d'indications particulières qui peuvent l'exiger, mais qui ſont très-rares. *M. Razoux* a fait la même obſervation ; mais il n'en a parlé qu'après moi.

## ARTICLE VII.

### *ACTION DE LA DOUCE-AMÈRE.*

Il n'eſt pas difficile d'expliquer l'action de la Douce-amère. Elle diviſe la maſſe du ſang ; elle en ſépare les molécules hétérogènes & morbifiques qui

qui roulent mêlées confuſément avec elle ; elle détermine enſuite leur excrétion par quelqu'un des émonctoires, dont la nature nous a pourvus. L'effet ordinaire de ce remède paroît appuyer cette conjecture ; il provoque preſque toujours des évacuations ; il agit par les ſelles, les urines, les ſueurs, même les crachats ; ſouvent, il augmente les écoulemens contre nature, qui accompagnent la maladie. J'ai obſervé cependant une différence dans cet effet, eu égard au climat & aux ſaiſons ; dans les provinces méridionales & en été, il excite principalement les ſueurs ; à Paris, au contraire, & en hiver, il paroît pouſſer ſur-tout vers les urines & les ſelles.

*M. Razoux*, dans le compte qu'il a rendu de quelques obſervations ſur l'effet de ce remède, dans le volume de l'Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences de 1761, & dans le Journal de Médecine du mois de Mars 1765, avoit avancé que l'uſage de la Douce-amère ne provoque aucune évacuation ; il en avoit conclu que cette Plante agit, pour ainſi dire, par extinction. J'avois préſenté, dans mon premier Mémoire, cette aſſertion comme peu conforme au réſultat de mes obſervations : en rendant à ce Médecin la juſtice qui eſt due à ſes lumières & à l'utilité de ſes travaux, j'avois dit que ſes obſervations différoient eſſentiellement des miennes, quant à l'action de

la Douce-amère; que ce Médecin pouvoit ne pas s'être apperçu des évacuations que la Douce-amère provoque; qu'elles ſont quelquefois aſſez légères pour ne pas frapper les yeux de l'Obſervateur; qu'elles commencent toujours d'une manière imperceptible, & que leur augmentation eſt graduée d'une manière preſque inſenſible; que j'y avois été trompé moi-même dans les commencemens, & que ce n'avoit été qu'après avoir employé ce remède pendant pluſieurs années, que j'avois été éclairé à cet égard.

La différence que j'ai cru trouver entre le réſultat des obſervations de *M. Razoux* & celui des miennes, a paru avoir déplu à ce Médecin; il s'en plaint un peu amèrement, quoiqu'avec beaucoup d'honnêteté (1): « depuis la publica-
« tion de mes premières obſervations, *ajoute-t-il*,
« j'ai reconnu que les effets de la Douce-amè-
« re répondoient . . . . . à tout ce qu'en a
» éprouvé *M. Carrère*; je veux dire, que cette
» Plante pouſſe par les urines & les ſueurs, qu'elle
» lâche le ventre, en un mot, qu'elle ſollicite
» les couloirs, & qu'elle a produit ſur mes Ma-
» lades les mêmes effets que ſur ceux dont *M.*
» *Carrère* parle. Je ne crois pas qu'on puiſſe dire
» que mes obſervations diffèrent eſſentiellement

(1) *Diſſ. ſur la Douce-amère.*

» de celles de *M. Carrère*, quant à l'action du » remède. »

D'après l'exposé de M. *Razoux*, je veux qu'il soit lui-même son propre juge : lorsque j'ai publié mon Mémoire, il avoit dit que la Douce-amère agissoit par extinction ; il avoit gardé le plus profond silence sur les évacuations que ce remède provoque par un effet essentiel & inséparable de son action ; j'ai cru au contraire que cette Plante n'agissoit que par évacuation : j'ai eu donc raison de dire que nos observations différoient essentiellement, quant à l'action du remède. M. *Razoux* tient aujourd'hui un autre langage ; il convient que la Douce-amère produit des évacuations, que son action est la même que celle que j'ai indiquée : je change aussi de langage à mon tour, & je m'empresse de publier que les observations de ce Praticien sont absolument conformes aux miennes, quant à l'action du remède. Je suis très-flatté de me trouver d'accord avec un Praticien, digne à tous égards de l'estime de ses Confrères ; il est glorieux pour moi de le voir confirmer par ses propres observations, un fait important que j'avois eu le bonheur d'observer, ou au moins de publier avant lui (1).

---

(1) J'avois dit encore, dans mon Mémoire, que mes observations différoient de celles de M. *Razoux*, quant à la manière d'administrer le remède. Ce Médecin paroit ne

Je conviens qu'il y a eu des cas où je n'ai obſervé aucune évacuation ſenſible, & où cependant les Malades ont été guéris ; mais ces cas ont été bien rares, & je me ſuis toujours méfié de ces guériſons. Je puis même aſſurer que le remède a réuſſi très-rarement, lorſque ſon uſage n'a été ſuivi d'aucune évacuation ; je connois quelques dartreux qui en ont fait un uſage conſtant pendant long-tems, un entr'autres pendant deux ans, un autre pendant dix mois, & un autre pendant quatre mois, ſans éprouver jamais aucune évacuation ; ils n'ont point été guéris.

L'effet aſſez fréquent de ce remède, dans les maladies dartreuſes, confirme mes aſſertions. Il pouſſe ſouvent l'humeur dartreuſe vers la peau, & provoque une nouvelle éruption, qui eſt quelquefois plus forte que celle que le Malade éprouvoit ordinairement. C'eſt comme une exploſion de la matière morbifique, qui, ſéparée de la maſſe du ſang, eſt pouſſée avec force & ſubitement vers les couloirs de la peau. J'ai obſervé même que la

---

pas vouloir en convenir. Mais il y avoit alors pluſieurs différences entre ſa méthode & la mienne, qui n'exiſtent plus aujourd'hui par les corrections qu'il a portées à ſa méthode, & qui ſe trouvent conformes à ce que j'ai publié avant qu'il ait inſtruit le Public de ces changemens. J'en tracerai le tableau dans la quatrième partie.

guériſon des dartres n'eſt jamais plus ſolide & plus conſtante, que lorſque le Malade a éprouvé une éruption conſidérable pendant le traitement.

Je crois en conſéquence pouvoir conclure que ce remède n'agit qu'en pouſſant au-dehors la matière morbifique, & par conſéquent en provoquant des évacuations, & le préſenter comme principalement atténuant, dépuratif, diaphorétique & diurétique. Je le regarde encore comme un puiſſant auxiliaire des remèdes anti-vénériens.

## ARTICLE VIII.

## *ACCIDENS QUE LA DOUCE-AMÈRE PEUT PRODUIRE.*

Je termine cette ſeconde Partie par quelques détails ſuccints ſur les accidens qui peuvent ſurvenir pendant l'uſage de la Douce-amère, & qui doivent être regardés comme l'effet de ce remède. Ils ſe réduiſent à un petit nombre, & ne préſentent rien de dangereux.

1. Chez les perſonnes, dont le genre nerveux eſt extrêmement ſenſible & délicat, il occaſionne quelquefois des légers mouvemens convulſifs aux mains, aux lèvres, aux paupières, ſur-tout dans les tems froids, ou lorſque le Malade s'eſt expoſé à l'humidité. Cet accident eſt très-rare. Quoique effrayant dès le premier abord, il n'a rien de

dangereux ni de conſtant; le remède eſt prompt & facile; les approches du feu le calment à l'inſtant; il ſuffit de préſenter la partie affectée au feu, dans cinq ou ſix minutes, les convulſions ceſſent: il ſuffit encore de la couvrir, de manière à la rechauffer. Je ne ſaurois me faire un mérite de la découverte d'un ſecours auſſi ſimple & auſſi efficace: je ne la dois qu'au haſard; mais je me fais un devoir de la publier. M. *Razoux* dit ne pas avoir obſervé ce ſymptôme, & le dit d'une manière à paroître vouloir le révoquer en doute. Je deſirerois qu'il fut à portée de voir les Malades que j'ai traités; je lui en indiquerois au moins vingt dans un an qui les ont éprouvés; je lui en indiquerois un entr'autres qui a été obligé de renoncer à la Douce-amère par rapport à la violence & à la fréquence de ces accidens. M. *Razoux* exerce la Médecine dans un climat ſec & chaud; il n'eſt pas ſurprenant que des accidens, qui ne ſurviennent principalement que dans des tems froids ou humides, y ſoient beaucoup moins fréquens qu'à Paris, où le climat eſt beaucoup plus froid & très-humide.

2. Ce remède paroît, chez les femmes, porter directement vers les parties naturelles; il y excite ſouvent beaucoup de chaleur, quelquefois des démangeaiſons; il provoque même l'appétit vénérien; je l'ai vu produire quelquefois ce dernier

effet avec violence. Cet accident n'arrive pas toujours, quoiqu'il ſoit aſſez fréquent. Les bains, le petit lait, les lotions avec l'eau de ſaturne ou avec des décoctions émollientes, ſont les remèdes que j'ai employés juſqu'ici avec ſuccès.

3. Il donne quelquefois des agitations, des inſomnies, des picottemens, des démangeaiſons. J'emploie alors le petit lait, les bains, le lait d'amandes, l'orgeat, même la limonade, l'orangeade. J'évite d'en faire uſage exceſſif; je crois devoir tenir un juſte milieu entre le trop d'échauffement & le trop de rafraîchiſſement. Le remède ne peut agir qu'en excitant dans le ſang un mouvement plus fort que dans l'état naturel; il faut éviter que ce mouvement ne ſoit trop violent: la dépuration des fluides deviendroit trop difficile; mais il faut éviter auſſi de le rallentir un peu trop: la dépuration ne ſe feroit jamais, ou ſeroit imparfaite. Auſſi, j'ai ſoin de diminuer la quantité des remèdes, dont je viens de parler, à meſure que je vois une diminution des ſymptômes; je ſuis prêt à y revenir, ſi le cas l'exige de nouveau.

4. Quelquefois ces mêmes ſymptômes ſont les avant-coureurs d'une nouvelle éruption; je le connois principalement, lorſque la démangeaiſon & les picottemens ſe font ſentir conſtamment ſur la partie qui étoit le ſiége des dartres, ſur-tout ſi ces ſymptômes ſont accompagnés de quelques

plaques d'un rouge foncé ſur ces mêmes parties, ou de petites taches de la même couleur, ſemblables à la morſure d'une puce, ou bien enfin d'une rougeur conſtante de ces mêmes parties. On peut annoncer encore l'éruption avec plus de certitude, ſi, dans le même-tems, les évacuations que le remède avoit provoquées, viennent à ceſſer. Je regarde cette éruption comme très-heureuſe pour les Malades; j'évite en conſéquence tout ce qui, en calmant trop l'effervescence du ſang, pourroit la diminuer ou l'empêcher totalement. Je me borne alors à une petite doſe de petit lait, & à une boiſſon aqueuſe très-abondante; je les donne comme propres à fournir à la matière morbifique, un véhicule qui puiſſe faciliter ſon cours vers la peau. J'y joins des bains légèrement tièdes, dans la vue d'aſſouplir le tiſſu de la peau, & de la rendre plus propre à recevoir l'humeur dartreuſe.

5. Ce remède porte quelquefois à la tête, & occaſionne des péſanteurs de cette partie, des éblouiſſemens, des étourdiſſemens. Ces deux derniers accidens ſont très-rares. Les bains des pieds, les lavemens préparés avec des décoctions émollientes, le petit lait & la liqueur minérale anodine d'Hoffmann, ſont les ſecours que j'ai employés avec ſuccès.

6. Beaucoup de perſonnes ne peuvent ſup-

porter la Douce-amère toute ſeule ; elles éprouvent une irritation du genre nerveux, qu'on connoît à un ſentiment de ſéchereſſe, & quelquefois de douleur, de cuiſſon ou de chaleur, qui ſe fait ſentir à la gorge. Dès que ce ſymptôme paroît, il eſt prudent de joindre à l'uſage de la décoction de Douce-amère, celui du lait ou du petit lait.

---

## *COROLLAIRES.*

Il eſt aiſé actuellement d'établir les conſéquences qui dérivent des détails dans leſquels je viens d'entrer ; elles ſont relatives aux propriétés & aux effets de la Douce-amère, priſe intérieurement.

### I.

Cette Plante fournit un remède efficace à pluſieurs maladies, qui réſiſtent ſouvent aux ſecours de l'Art.

### II.

Elle eſt utile dans l'aſthme humide & le rhumatiſme ; elle eſt employée avec ſuccès dans le lait répandu ou épanché ; elle détruit les obſtructions invétérées ; elle rappelle le cours des règles ; elle abrége la durée des paroxiſmes de goutte, & éloigne leur retour.

## III.

Elle opère une dépuration lente & douce de la maſſe du ſang ; elle devient ainſi très-efficace dans tous les cas où le ſang eſt infecté par le mêlange d'une humeur hétérogène, quelle qu'elle ſoit, pourvu qu'elle ne ſoit ni ſcorbutique, ni écrouelleuſe, ni cancéreuſe ( je crois être fondé à ſuſpendre encore mon jugement ſur ces trois derniers vices ) ; c'eſt par-là, qu'elle produit les plus grands effets dans les cas de vice dartreux, d'ulcères rebelles qui ſont fomentés par un vice général des fluides, de fluxions opiniâtres, d'éruptions éréſipélateuſes, dans les maladies qui dépendent, ſoit d'une galle ou d'une gourme répercutée, ou dont l'éruption a été imparfaite, ſoit du mêlange d'une humeur laiteuſe avec la maſſe du ſang, ſoit d'un reſte d'humeur de rougeole ou de petite vérole, ſoit enfin dans les maladies produites par la métaſtaſe de quelqu'une de ces humeurs dans les parties internes.

## IV.

Elle eſt un puiſſant auxiliaire des remèdes antivénériens ; peut-être guériroit-elle la vérole, ſi on la donnoit à haute doſe, & ſi on lui aſſocioit les ſudorifiques.

## V.

L'uſage de cette Plante n'eſt ni gênant, ni déſagréable ; il n'a rien de dangereux ; il ne produit aucun accident grave ; on peut par conſéquent en multiplier les doſes ſans crainte ; je l'ai donnée, ſans inconvénient, juſqu'à trois onces par jour.

D'après les détails précédens, il eſt à deſirer que les Médecins s'attachent encore plus particulièrement à connoître la manière d'agir & les effets de la Douce-amère ; ils pourront parvenir ainſi à perfectionner la méthode de l'adminiſtrer, dont je viens de tracer le tableau, & qui peut être encore ſuſceptible de nouvelles perfections ; ils pourront peut-être encore l'étendre au traitement de pluſieurs autres maladies, ordinairement rebelles & opiniâtres.

# TROISIÈME PARTIE.

## *Uſage extérieur de la Douce-amère.*

LA Douce-amère, appliquée extérieurement, a des propriétés réelles, moins eſſentielles cependant que celles qu'on lui reconnoit dans l'uſage intérieur; on les a apperçues depuis très-longtems, & l'application de cette Plante, ou de ſes différentes parties, a été conſeillée dans pluſieurs cas par beaucoup de Praticiens anciens & modernes. Je n'entrerai point cependant dans des détails bien étendus ſur ſon uſage extérieur : je ne l'ai preſque point employée ſous cette forme; auſſi, je parlerai très-peu d'après ma propre expérience; j'indiquerai principalement les propriétés que pluſieurs Médecins lui ont attribuées, l'uſage qu'ils en ont fait, & les effets qu'ils en ont obſervés.

La Douce-amère eſt à-la-fois anodine, tempérante, réſolutive & déterſive; on l'a rangée encore dans la claſſe des coſmétiques; enfin, on

l'a employée extérieurement dans le cancer & dans les maladies éruptives chroniques.

## I.

### *Propriété anodine de la Douce-amère.*

La Douce-amère eſt anodine, & en cette qualité tempérante & calmante; elle eſt, ſuivant quelques-uns, rafraîchiſſante, & utile dans les cas d'inflammation extérieure accompagnée de beaucoup de chaleur. Elle a été préſentée ſous ce point de vue par pluſieurs Praticiens.

1. *Melchior Sebiz* aſſure que cette Plante, récente, contuſe, & réduite en cataplaſme, calme les douleurs des mammelles (1).

2. *Ettmuller* lui attribue une vertu narcotique, par rapport à laquelle il la place parmi les topiques rafraîchiſſans; il conſeille l'application de ſes feuilles contuſes, ſoit ſur l'érésipèle pour en tempérer la chaleur, ſoit ſur la tête, dans les fièvres ardentes accompagnées d'une vive douleur de tête pour en calmer la violence, ſoit ſur le cancer ulcéré, dans la vue de tempérer l'â-

---

(1) Sebiz, *herb. germ.*

creté de l'humeur cancéreuſe, & de calmer la douleur (1).

3. *Boerrhaave* parle de l'application de ſes feuilles vertes & de ſes fruits, ſous forme de cataplaſme, ſur les hémorroïdes enflammées, comme d'un remède aſſez en uſage (2), &, ſelon toute apparence, dans la vue d'en calmer les douleurs.

Je n'ai jamais employé cette plante extérieurement dans des cas pareils; j'héſiterois même à l'appliquer ſur des parties enflammées. La Douce-amère eſt réellement réſolutive; cette propriété lui a été reconnue par la plûpart des Praticiens; j'ai eu lieu de me convaincre de ſa réalité; j'ai même employé pluſieurs fois avec ſuccès ſa décoction en lotion pour raffermir le tiſſu de la peau qui avoit été tenu pendant long-tems dans un état de diſtenſion & de relâchement par l'humeur dartreuſe qui s'y étoit dépoſée; je craindrois par conſéquent de produire une répercuſſion, toujours dangereuſe dans les maladies inflammatoires des parties extérieures.

---

(1) Ettmuller, *opera*; Francofurti, 1708, *in-fol.* t. 1, p. 545.

(2) Boerrhaave, *hiſt. des Plantes*, p. 506.

## II.

### *Propriété détersive de la Douce-amère.*

La Douce-amère eſt déterſive, & il paroît que cette propriété appartient principalement au ſuc de cette Plante. Ce ſuc eſt en effet pénétrant, ſavoneux & déterſif, & employé en cette qualité dans les plaies où il y a du ſang extravaſé & grumelé. Il eſt préſenté ſous ce point de vue par *M. Razoux* (1), & *Boerrhaave* aſſure qu'on ſe ſert de ce ſuc tiré par expreſſion, & agité pendant quelque-tems dans un mortier de plomb, pour laver & baſſiner les ulcères chancreux & cancéreux (2). J'ai fait faire pluſieurs fois des lotions avec la décoction de cette Plante ſur des ulcères, pour leſquels je l'employois auſſi intérieurement; j'en ai éprouvé conſtamment des bons effets; les ulcères ſont devenus en peu de tems moins baveux, & d'un plus beau rouge.

## III.

### *Propriété résolutive de la Douce-amère.*

La Douce-amère eſt réſolutive, & je crois que c'eſt la principale de ſes propriétés; c'eſt au moins

(1) Razoux, *Diſſ. ſur la Douce-amère.*

(2) Boerrhaave, *hiſt. des Plantes*, p. 306.

celle qui eſt le plus généralement reconnue ; elle eſt même analogue aux propriétés de cette Plante dans l'uſage intérieur.

1. *Melchior Sebiz* (1), *Boecler* (2), & l'Auteur du *Dictionnaire Botanique & Pharmaceutique* (3), aſſurent que cette Plante, récente, contuſe, & appliquée ſous forme de cataplaſme, fait avec l'eau, ou avec le vin, ſur les mammelles, dans leſquelles il s'eſt formé des congeſtions de lait, les ramollit, & réſout les grumeaux de lait qui peuvent être formés.

2. *Ettmuller* attribue des effets ſinguliers à l'application de la Douce-amère ſur les tumeurs dures & ſquirreuſes, même diſpoſées à devenir cancéreuſes (4).

3. *Jean Rai* rapporte, d'après le Docteur *Hulſe*, que la Douce-amère appliquée en cataplaſme ſur des tumeurs de la groſſeur de la tête, en a opéré la réſolution en une nuit, & qu'elle a guéri de même des contuſions des muſcles qui étoient déſeſpérées. Le cataplaſme, dont il eſt ici queſtion, étoit fait avec quatre poignées de feuilles de

---

(1) Sebiz, *Herbar. German.*

(2) Boecler, *Cynoſ. Mat. Med. Contin.*, Argentorati, 1729, *in*-4°. p. 492.

(3) *Dict. Bot. & Pharm.* Paris, 1738, *in*-8. p. 129.

(4) Ettmuller, *ibid.* p. 545.

Douce-amère

Douce-amère pilées, & quatre onces de graine de lin en poudre, bouillies dans du vin muſcat de Canarie, ou avec du lard (1).

4. On a vu, par mes obſervations précédentes, que j'ai éprouvé de très-heureux effets de l'application d'un cataplaſme fait avec les feuilles de Douce-amère ſur un teſticule qui avoit acquis une dureté preſque ſquirreuſe, & ſur des glandes au ſein (2).

## IV.

## *Propriété cosmétique de la Douce-amère.*

On a rangé encore la Douce-amère dans la claſſe des coſmétiques; on a vanté ſes propriétés pour entretenir la beauté de la peau, & ces propriétés ont été connues depuis long-tems; mais on ne les a pas attribuées indifféremment à toutes les parties de la Plante: on les a bornées à ſes bayes ou à ſes fruits. *Dioſcoride* (3), *Jean de Ruel* (4), & l'Auteur du *Dictionnaire Botanique*

---

(1) Rai, *hiſt. Plant.* lib. 13.

(2) Voyez ci-devant, p. 30 & 36.

(3) Dioſcoride, *Mat. Med.* interpr. *J. de Ruel*, lib. 4, cap. 162.

(4) Jean de Ruel, *de naturâ ſtirp.* Pariſiis, 1536, *in-fol* lib. 3, cap. 152, p. 877.

*& Pharmaceutique* (1), ſe réuniſſent pour attribuer au ſuc exprimé de ces bayes la propriété d'effacer & de détruire les taches de la peau, & ſur-tout celles du viſage ; *Jean de Ruel* préſente même ce ſuc comme rendant la peau plus ſouple, plus douce & plus unie. *Mathiole* reconnoît les mêmes propriétés dans ce ſuc ; il ajoute même que les femmes de la Toſcane s'en ſervent pour conſerver la beauté & la fraîcheur de leur viſage, & pour en détruire les taches de rouſſeur (2).

Je n'ai jamais fait aucun uſage des bayes de Douce-amère ; mais le haſard m'a fait faire une obſervation qui paroîtroit pouvoir ſervir à confirmer les aſſertions de *Dioſcoride*, de *Ruel* & de *Mathiole* : je connois une Dame qui, dans le tems qu'elle faiſoit uſage intérieurement de la Douce-amère, lavoit matin & ſoir ſes bras & ſes mains avec la décoction des tiges de cette Plante, de ſon propre mouvement, & ſans m'avoir conſulté ; je puis aſſurer que la peau de ces parties en étoit devenue plus douce & plus unie.

J'ai vu encore pluſieurs fois la peau, qui, à la ſuite de la diſparition des dartres dont elle avoit été le ſiége, étoit reſtée rude, comme grainue,

---

(1) *Dict. Bot. & Pharm.* p. 129.

(2) Mathiole, *in Dioſc.* Venetiis, 1563, *in-fol.* p. 1281.

raboteuſe & ridée, reprendre inſenſiblement ſa ſoupleſſe & ſa fineſſe naturelle, au moyen de quelques lotions avec la décoction des tiges de Douce-amère, aiguiſée par quelques gouttes d'extrait de ſaturne.

## V.

## *Usage de la Douce-amère dans le Cancer.*

Quelques Médecins ont conſeillé l'uſage extérieur de la Douce-amère contre le cancer.

1. *Galien* préſente le ſuc de cette Plante comme très-efficace dans cette maladie (1).

2. *Boerrhaave* dit qu'on ſe ſert du ſuc tiré par expreſſion de cette Plante, & agité pendant quelque-tems dans un mortier de plomb, pour laver & baſſiner les ulcères chancreux & cancéreux (2).

3. *Ettmuller* donne encore cette Plante, ſous différentes préparations, comme un très-bon remède contre le cancer : 1. ſon eau diſtillée dans le cancer ulcéré ; 2. ſon ſuc, dans le même cas, il veut qu'on l'agite dans un mortier de plomb, afin qu'il puiſſe ſe charger de molécules de plomb ; 3. ſes feuilles, ſoit entières, ſoit pilées dans un

(1) Galien, *de arte curat. ad Glauconem.*

(2) Boerrhaave, *hiſt. des Plantes*, p. 506.

mortier de plomb, & réduites ſous forme d'onguent, dans le cancer, ſoit ouvert, ſoit occulte, & dans les tumeurs écrouelleuſes diſpoſées à devenir cancereuſes ; il regarde leur application comme propre à empêcher les progrès du cancer, à tempérer l'âcreté de l'humeur cancereuſe, à adoucir la corroſion ; mais il convient que ce remède n'eſt que palliatif, & ne ſauroit opérer une guériſon parfaite (1).

Ce ne ſont-là que des aſſertions ; il nous faudroit des faits ; je n'en connois aucun ; j'ai moi-même éprouvé l'inutilité de la Douce-amère dans le cancer : on peut voir dans deux de mes obſervations précédentes, que j'ai employé ſans ſuccès dans cette maladie, ſoit l'application des feuilles de cette Plante ſous forme de cataplaſme, ſoit des lotions avec ſa décoction & ſon ſuc, quoique même les malades en aient fait en même-tems uſage intérieurement.

## V I.

### *Usage de la Douce-amère dans les maladies éruptives chroniques.*

Pluſieurs Médecins n'ont pas héſité à conſeiller

---

(1) Ettmuller, *ibid.* p. 545.

l'application extérieure de cette Plante, & même du ſuc qui en eſt tiré par expreſſion, ſur les parties qui ſont le ſiége d'éruptions chroniques ; quelques-uns n'ont pas craint de la préſenter comme un remède excellent & même certain.

1. *Galien* conſeille l'application du ſuc tiré de la Douce-amère, & mêlé avec de l'eau, ſur les dartres ulcérées (1).

2. *Samuel Haffen-Reffer* recommande les lotions avec ce même ſuc, ou bien avec l'eau de Douce-amère, pour les dartres rongeantes (2).

3. *Pline* (3), & *Jean de Ruel* (4), aſſurent que l'application de cette Plante, contuſe avec le vinaigre, guérit les efflorescences & les démangeaiſons des hommes & des animaux.

4. *Boerrhaave* propoſe le ſuc tiré par expreſſion de la Douce-amère, & agité pendant quelque-tems dans un mortier de plomb, pour laver & baſſiner les dartres, les puſtules, le feu ſacré, les efflorescences & les démangeaiſons qui vien-

---

(1) Galien, *de arte curat. ad Glauconem*, lib. 2, cap. 1.

(2) Haffen-Reffer, *noſodochium, in quo cutis omnes affectus, &c.* Ulmæ, 1660, *in*-8.

(3) Pline, *Hiſt. Nat.* lib. 23. Baſileæ, 1539, *in-fol.* p. 421, N°. 30.

(4) J. de Ruel, *de nat. ſtirp.* lib. 3, cap. 152. Pariſiis, 1536, *in-fol.* p. 877.

nent sur la peau ; il donne même ce suc comme un remède excellent dans ces maladies, si on y ajoute une sixième partie d'esprit-de-vin bien rectifié (1).

L'usage extérieur de la Douce-amère dans les maladies éruptives, peut cependant ne pas être indifférent. Si les dartres, les pustules, les efflorescences, les démangeaisons dépendent d'une cause intérieure, d'une humeur hétérogène qui s'est déposée sur la peau, ce remède devient absolument inutile. Il ne peut détruire la cause intérieure ; il ne peut par conséquent opérer aucune guérison. Il peut au contraire devenir dangereux ; la Douce-amère est résolutive ; on convient assez généralement de cette propriété : elle peut donc repousser, dans les routes de la circulation, la matière morbifique qui s'est déposée sur les parties extérieures ; en répercutant la matière morbifique, elle peut donner lieu à sa métastase sur quelque partie interne, dont les fonctions sont essentielles. On devroit s'attendre encore à cet effet avec plus de certitude, si on suivoit le conseil de *Pline*, de *Jean de Ruel* & de *Boerrhaave*, c'est-à-dire, si on aiguisoit la Douce-amère par le mêlange de l'esprit-

(1) Boerrhaave, *hist. des Plantes*, p. 506.

de-vin ou du vinaigre ; ces liqueurs ſont répercuſſives par elles-mêmes ; elles ne pourroient par conſéquent que rendre la répercuſſion plus prompte & plus aiſée.

Je crois au contraire qu'il eſt prudent de s'abſtenir, dans ces maladies, de toute application extérieure ; je proſcris avec ſoin tous les topiques qui peuvent me faire craindre une répercuſſion.

J'emploie cependant la Douce-amère extérieurement dans ces maladies, ſoit ſous la forme de cataplaſme, ſoit ſous celle de lotion ; mais ce n'eſt qu'en y joignant l'uſage intérieur de cette Plante : ce n'eſt même qu'après qu'on en a fait un uſage aſſez long, lorſque je vois que l'humeur commence à être détruite, ou au moins qu'elle a pris ſon cours par quelque émonctoire ; la répercuſſion, ſi elle arrive alors, n'eſt pas dangereuſe ; l'humeur répercutée ſuit la même voie, qui doit la conduire au-dehors du corps. J'emploie alors la Douce-amère extérieurement avec ſuccès ; je l'aiguiſe même quelquefois avec quelques gouttes d'extrait de ſaturne ; elle raffermit les parties trop diſtendues & relâchées par l'humeur qui s'y étoit dépoſée ; en rétabliſſant le reſſort des vaiſſeaux cutanés, elle repouſſe l'humeur qui s'y eſt dépoſée, & qui ſouvent s'y eſt endurcie, ou y eſt tellement engorgée, qu'elle

réſiſteroit conſtamment à l'action des remèdes internes ; elle rétablit en même-tems la ſoupleſſe & la fineſſe de la peau. Employée dans ce cas, elle m'a preſque toujours réuſſi, & je n'en ai jamais vu réſulter acun accident.

# QUATRIÈME PARTIE.

## *Recherches ſur l'époque de la découverte de la propriété dépurative de la Douce-amère.*

QUELQUES réclamations, & l'erreur aſſez générale où l'on eſt ſur l'Auteur de la découverte de la propriété dépurative de la Douce-amère, m'obligent à m'occuper de cet objet ; je ne puis y parvenir qu'en examinant d'abord ſi l'uſage intérieur de cette Plante, conſidérée comme dépurative, a été bien étendu ; cet examen ne doit pas être encore borné à la découverte de cette propriété ; il doit s'étendre auſſi juſqu'à la manière d'adminiſtrer cette Plante. Je vais m'occuper ſucceſſivement de ces trois objets.

Je crois cependant devoir m'arrêter un inſtant aux imputations téméraires de deux Ecrivains obſcurs & ignorés, qui ont oſé haſarder des fauſſetés pour me convaincre d'une vaine & orgueilleuſe préſomption. Le premier eſt le rédacteur d'une compilation froide, ſtérile & mal digérée, qu'il diſtribue périodiquement ſous la forme de

Journal, & qui n'a pas ſeulement l'honneur de pourrir dans la pouſſière des Bibliothèques. L'autre abſolument ignoré dans le fond de ſa Province, eſt dévoré inutilement du deſir de voir ſon nom placé à côté de celui des Savans de la Capitale; il oſe ſe préſenter hardiment ſur un théâtre, où il croit pouvoir marcher au niveau de ſes Maîtres, qu'il n'y ſuit cependant que de loin & d'un pas bien chancelant; il voudroit, à travers les ſons aigus de ſon mortier glapiſſant, faire entendre ſa voix impuiſſante; mais, quoique pouſſée avec effort, elle expire dans ſa bouche, & ne lui laiſſe que l'humiliation d'avoir tenté vainement de s'élever au-deſſus de ſa ſphère. Ils ſe réuniſſent l'un & l'autre pour me reprocher de m'être attribué mal-à-propos la découverte de la propriété dépurative de la Douce-amère; ils rapportent quelques citations latines, par leſquelles ils veulent prouver que cette propriété étoit connue avant moi.

Je ne ſerai pas long dans ma réponſe; je ne nommerai pas même les Auteurs de l'imputation: ce ſeroit les ſervir à leur gré, que de les faire ſortir de leur obſcurité. Je me contenterai de dévoiler leur infidélité.

Ils ont vu l'un & l'autre mon Mémoire ſur la Douce-amère; ils ont lu par conſéquent l'Avant-Propos qui le précède; ils doivent y avoir vu

que non-ſeulement je ne m'attribue point la découverte des propriétés de la Douce-amère, mais que même je déclare bien formellement qu'elle ne m'appartient point, & qu'on avoit indiqué ſes propriétés avant moi ; ils y ont vu encore que je conviens qu'il y avoit déjà une manière d'adminiſtrer ce remède, puiſque j'annonce que *j'ai tâché ſeulement de la perfectionner* ; on ne peut perfectionner que ce qui exiſte ; j'ai ſuppoſé par conſéquent qu'il y avoit déjà antérieurement une méthode pour ſon adminiſtration. Leur imputation devient donc ſuperflue, inutile, ſans fondement, & d'une fauſſeté évidente ; elle ne peut ſervir qu'à faire voir qu'ils ont ſu lire quelques anciens livres & trouver quelques paſſages latins, mais qu'ils n'ont pas ſu, ou voulu lire quelques paſſages françois de mon Mémoire qu'ils avoient ſous leurs yeux.

Je paſſe actuellement aux objets qui ſont le ſujet de cette quatrième Partie ; j'examinerai d'abord ſi l'uſage intérieur de la Douce-amère, conſidérée comme dépurative, a été bien étendu ; je m'occuperai enſuite de la découverte de cette propriété dans cette Plante ; enfin, je paſſerai à la méthode de l'adminiſtrer, & je ferai voir à qui eſt dû le dégré de perfection auquel elle eſt portée aujourd'hui.

## I.

J'ai annoncé, dans mon Mémoire ſur la Douce-amère, que cette Plante, conſidérée comme dépurative, avoit été peu employée dans l'uſage de la Médecine : j'ai ajouté qu'on ne s'étoit jamais attaché particulièrement à découvrir ſes vraies propriétés, ſon action, la manière d'en faire uſage, les doſes auxquelles il faut la preſcrire, les cas différens dans leſquels elle peut être utile.

J'ai prévenu en même-tems, par une note, que *Schobinger* avoit écrit en 1742 ſur cette Plante, mais que je ne connoiſſois point ſa Diſſertation, que je n'avois pas pu me la procurer, & que j'apprenois, par les *Eſſais Bot. Chim. & Pharm.* de *M. Coſte*, publiés poſtérieurement à la lecture de mon Mémoire, que cette Plante eſt très en uſage à Genève contre les anciens ulcères & les affections rhumatiſmales.

Je ne puis que tenir encore le même langage ; il m'eſt même aiſé de prouver la vérité de mes aſſertions. *M. Razoux* s'élève cependant contre moi, & cherche à prouver que l'uſage de la Douce-amère a été aſſez étendu, que les Médecins en ont beaucoup parlé, & que cette Plante a été employée depuis long-tems contre beaucoup de maladies ; il rapporte à cet effet une

longue ſuite de paſſages pris dans différens Auteurs, dans leſquels il eſt réellement queſtion de l'uſage de la Douce-amère.

*M. Razoux* eſt un Médecin diſtingué dans ſa profeſſion, recommandable par les travaux utiles qu'il a entrepris pour la perfection de l'Art, & généralement digne de l'eſtime de ſes Confrères & de ſes Concitoyens; ſes vues ne tendent qu'au bien; ſa critique paroît n'avoir eu pour mobile aucune conſidération particulière, & n'avoir été dirigée que par l'amout de la vérité; par-là ſeul, elle peut faire les impreſſions les plus fortes; je ne puis m'empêcher d'y répondre; je me flatte que ce Médecin ne le trouvera pas mauvais; il eſt trop éclairé pour ne pas apprécier ma réponſe, & trop juſte pour ne pas me rendre juſtice, s'il la trouve bien fondée.

Parmi les Auteurs que *M. Razoux* cite comme ayant parlé de la Douce-amère, pluſieurs n'ont eu en vue que l'uſage extérieur de cette Plante. Il auroit pu ſe diſpenſer de rapporter leur témoignage; je n'ai parlé, dans mon Mémoire, que de ſon uſage intérieur, & je ne me ſuis point occupé de celui qu'on peut en faire extérieurement. Anſſi, je ne m'attacherai qu'aux citations qui peuvent concerner l'uſage intérieur de cette Plante; je vais les ſuivre ſucceſſivement, apprécier leur mérite, & examiner l'application qu'on

peut en faire au point de vue ſous lequel j'ai préſenté la Douce-amère.

Je n'ai conſidéré la Douce-amère que comme un dépuratif doux & direct de la maſſe du ſang, c'eſt-à-dire, comme opérant une dépuration lente, douce & directe de ce fluide.

*M. Razoux* cite *Lobel, Camerarius, Boerrhaave, Juncker, Blair, Wittich, Buchwald, Mays, Wier, Tragus, Fuller, Parkinſon, Prevoſt, Werlhoff, Schobinger, M. Clerc*, & *M. Durande*.

1. *Lobel* & *Camerarius* ont préſenté la Douce-amère comme hydragogue, & la recommandent dans l'hydropiſie. Mais un hydragogue peut-il être regardé comme un dépuratif? Ces deux Auteurs n'ont même attribué cette propriété qu'aux racines de cette Plante; je n'ai propoſé que les tiges, & ils n'en ont point parlé.

2. *Boerrhaave* la conſeille dans les affections pleuretiques & les péripneumonies muqueuſes. Mais eſt-ce comme un dépuratif? N'eſt-ce pas plutôt comme un inciſif, propre à diviſer le fluide épaiſſi & arrêté dans les vaiſſeaux qui ſont le ſiége de l'engorgement? Même l'action de cet inciſif ſe porte-t-elle, dans les vues de *Boerrhaave*, ſur la maſſe du ſang? N'eſt-elle pas bornée au contraire aux vaiſſeaux engorgés? Je demande à tous les Gens de l'Art ſi telles n'ont pas été les vues de *Boerrhaave*, & ſi un inciſif, dont l'ac-

tion eſt ſur-tout bornée à une partie, peut être regardé comme un dépuratif.

3. *Juncker*, *Blair*, *Wittich*, la conſeillent dans l'enrouement, la toux & le *coryza*. Mais, de bonne-foi, eſt-ce comme dépurative? Ne ſeroit-ce point plutôt comme tempérante? Je m'en rapporte au jugement de *M. Razoux* lui-même. Ce ſera encore, s'il le veut, comme légèrement inciſive; mais cela pourroit-il avoir aucun rapport avec la vertu dépurative? Dans ce cas, il faudroit ranger tous les béchiques inciſifs dans la claſſe des dépuratifs.

4. *Buchwald*, *Muys & Wier*, dit *M. Razoux*, la recommandent aux goutteux. Je n'ai pu vérifier les citations des deux derniers, que *M. Razoux* n'indique point; mais, dans celle de *Buchwald*, il a omis un mot eſſentiel, celui de *ſcorbutique*; *Buchwald* ne la recommande point indiſtinctement dans toute eſpèce de goutte, mais ſeulement dans la *goutte ſcorbutique*; il ne fait même que la recommander; il n'indique ni ſes doſes, ni ſes préparations, ni la manière d'en faire uſage (1).

5. *Tragus* conſeille les tiges de Douce-amère dans la jauniſſe. Mais ce n'eſt, ſelon toute appa-

(1) Buchwald, *ſpecim. Med. Pract. Bot.*, Haſniæ, 1720, p. 23.

rence, que comme apéritives & déſobſtruantes. Si cela ſuffiſoit pour croire que *Tragus* a regardé cette Plante comme dépurative, il faudroit conclure que tous les apéritifs ſont des dépuratifs ; cette claſſe de médicamens ſe trouveroit alors très-multipliée.

6. *Fuller* regarde l'infuſion de la Plante écraſée, faite dans le vin blanc, avec une addition d'autres remèdes, comme très-utile dans les contuſions & les chûtes violentes. Mais eſt-ce à titre de dépuratif? Quelle eſt, dans ces cas, l'humeur étrangère dont il faut opérer la ſéparation de la maſſe du ſang? Ne ſont-ce pas là des cas fortuits qui ne ſauroient être ſuivis d'une génération auſſi prompte & auſſi ſubite d'une humeur hétérogène? On ne ſauroit donc ſuppoſer que *Fuller* ait regardé cette Plante comme dépurative. Il y a lieu de croire au contraire qu'il ne l'a conſidérée que comme vulnéraire ; *M. Razoux* paroît le reconnoître lui-même, puiſqu'il appelle l'infuſion preſcrite par *Fuller* une *admirable infuſion vulnéraire.*

7. *Parkinſon* & *Prévoſt* préſentent la Douce-amère comme purgative, & même comme un purgatif aſſez actif. Mais les purgatifs ſont-ils des vrais dépuratifs? La promptitude de leur action ne ſauroit répondre à la lenteur avec laquelle les dépuratifs doivent s'inſinuer dans la maſſe du ſang, pour en opérer la dépuration.

8. *Werlhoff*

8. *Werlhoff* dit s'être bien trouvé de la Douce-amère dans l'ulcère des poumons, & *M. Clerc* propoſe une préparation particulière de cette Plante pour cette maladie. Mais c'eſt à titre de déterſif, & non comme un dépuratif.

9. *M. Durande*, dit *M. Razoux*, a fait une mention honorable de la Douce-amère ; cela eſt vrai, & je n'en ai point parlé ; je ne connoiſſois point l'écrit dans lequel ce Médecin en fait mention ; il contient quelques faits intéreſſans : je l'ai cité dans ma première Partie ; mais *M. Durande* n'indique ni la méthode qu'il a miſe en uſage, ni les précautions qu'il a priſes, ni les doſes qu'il a employées, ni les préparations auxquelles il a donné la préférence.

10. Enfin, *Schobinger* a publié en 1742, à Heidelberg, une Diſſertation latine ſur l'uſage intérieur de la Douce-amère ; *M. Razoux* cite cet ouvrage, dont il ne connoît que le titre, qu'il avoue avoir trouvé dans un certain Journal, intitulé : *la Nature conſidérée ſous ſes différens aſpects*, 1780, N°. 9 ; le Rédacteur de ce Journal l'a copié dans mon Mémoire, p. 9, & je l'ai moi-même pris dans les *Eſſais Bot. Chym. & Pharm.* de *M. Coſte*. Aucun de nous ne connoît cet ouvrage ; nous ne ſavons ni ce qu'il contient, ni ſous quel point de vue la Douce-amère y eſt conſidérée. J'en ai parlé dans mon Mémoire comme d'un ouvrage

dont je ne connoiſſois que le titre, & que je n'avois pu me procurer.

Telles ſont les autorités ſur leſquelles *M. Razoux* s'eſt appuyé; je crois avoir prouvé que, dans aucune d'elles, la Douce-amère n'eſt préſentée comme dépurative. Qu'il me ſoit permis d'ajouter, 1. que tous les Auteurs cités par *M. Razoux*, à l'exception de *Fuller*, de *Parkinſon* & de *Werlhoff*, ſe contentent de conſeiller l'uſage de cette Plante, & qu'aucun d'eux ne dit l'avoir employée; 2. qu'aucun d'eux, à l'exception de *Lobel*, de *Camerarius*, de *Tragus*, de *Fuller*, de *Werlhoff* & de *M. Clerc*, n'en a indiqué les préparations; 3. qu'aucun d'eux n'a preſcrit la manière de l'employer, n'en a obſervé les effets, n'a déſigné les précautions que ſon uſage exige, n'a indiqué les accidens qui peuvent en être la ſuite & les moyens d'y remédier, & ne s'eſt occupé de la manière d'en aſſurer le ſuccès en le combinant avec d'autres remèdes.

Je connoiſſois ces Auteurs, & j'en aurois fait uſage, ſi j'avois cru y trouver quelque choſe de relatif à mon objet; j'aurois pu y joindre encore beaucoup d'autres autorités que *M. Razoux* auroit pu connoître auſſi, & qu'il a paſſées ſous ſilence; elles ſont en grand nombre: je me contenterai de mettre ſous les yeux de *M. Razoux*

quelques-unes de celles qu'il n'a pas connues.

1. *Jean Bauhin* vante l'efficacité des racines de Douce-amère dans la jauniſſe, les obſtructions & l'hydropiſie (1).

2. *Dioſcoride* regarde la décoction des racines de cette Plante dans l'eau, mêlée avec du vin & de l'eau de la mer, comme purgative & utile dans l'hydropiſie (2).

3. *Mathiole* rapporte qu'on ſe ſert avec ſuccès de la décoction des tiges de cette Plante dans le vin blanc, dans l'hydropiſie & les pâles couleurs (3).

4. *Dodonée* aſſure que la décoction des feuilles de Douce-amère eſt utile dans les obſtructions du foie & de la véſicule du fiel, & dans la jauniſſe (4).

5. *Lobel*, outre ce qu'il dit dans le paſſage cité par *M. Razoux*, attribue encore aux racines de cette Plante la propriété de provoquer le cours des règles, & à ſes ſemences, celle de rappeller le lait aux mammelles (5); il compare

---

(1) Bauhin, *hiſt. Plant.* lib. 15, cap. 7. *Ebroduni*, 1651, *in-fol.* p. 110.

(2) Dioſcoride, *Mat. Med.* lib. 4, cap. 162.

(3) Mathiole, *in Dioſcor.* Veniſe, 1565, *in-fol.* p. 1281.

(4) Dodonée, *ſtirp. hiſt.* pempt. 3, lib. 3, cap. 13, Antuerp. 1616, *in-fol.* p. 403.

(5) Lobel, *hiſt. ſtirp.* Antuerpiæ, 1576, *in-fol.* p. 136.

encore l'action de cette Plante à celle des remèdes qui dépurent la maſſe du ſang (1).

6. *Hamnerin* aſſure, d'après une expérience conſtante, que la décoction de cette Plante eſt très-utile dans la goutte vague (2).

7. *Boecler*, en avouant que cette Plante eſt à peine employée, vante ſon efficacité comme anodine, réſolutive, déterſive, digeſtive, fébrifuge & vermifuge, ainſi que dans les obſtructions du foie & de la rate, les hernies, la toux, l'aſthme & la jauniſſe (3).

8. *Théophraſte* regarde l'écorce de cette Plante comme chaude, amère & diurétique (4).

9. L'Auteur du *Dictionnaire Botanique & Pharmaceutique* donne cette Plante comme chaude, fébrifuge, pulmonique & vermifuge, & ſes feuilles & ſes bayes comme deſſicatives, digeſtives, déterſives, réſolutives, utiles dans les obſtructions du foie, les hernies, & pour diſſoudre le ſang caillé (5).

Voilà donc beaucoup d'autorités qui auroient

---

(1) Lobel, *Adverſ.* Londres, 1605, *in-fol.* p. 104,

(2) Hamnerin, *de virib. Med. plantar. indigen.*

(3) Boecler, *cynoſ. mat. med. contin.* Argentorati, 1729, *in-4.* p. 492.

(4) Théophraſte, lib. 9, cap. 22, *de vite Sylveſtri.*

(5) *Dict. Botan. & Pharm. Paris*, 1738, *in-8.* p. 129.

pu venir à l'appui de celles que *M. Razoux* a rapportées : je ſuis de bonne-foi : je lui fournis moi-même des armes contre moi ; mais je doute qu'on puiſſe en tirer plus d'avantage que des précédentes.

Je laiſſe au Lecteur impartial à décider ſi on peut conclure de toutes ces autorités qu'on ait beaucoup employé la Douce-amère comme dépurative, & ſi, en ne conſidérant que l'uſage intérieur de cette Plante, j'ai eu raiſon de dire qu'elle a été peu employée dans l'uſage de la Médecine. J'en appelle au témoignage de *M. Razoux* lui-même, qui ne peut s'empêcher de convenir de cette vérité : « la Douce-amère, *dit il*, a été auſſi » fréquemment employée en qualité de médica» ment externe, qu'elle l'a été peu comme mé» dicament interne ».

Quand il ſeroit même vrai que cette Plante auroit été conſidérée comme dépurative, je ſerois toujours fondé à répéter, comme je l'ai dit dans mon Mémoire, qu'on n'a fait que déſigner cette propriété, & qu'aucun Médecin ne s'eſt attaché à connoître ſon action, & n'a jamais indiqué la manière d'en faire uſage, les doſes auxquelles il faut la preſcrire, les précautions qu'elle exige, & les cas auſſi variés, que multipliés, dans leſquels elle peut être utile.

## II.

On attribue aſſez généralement à *Linné* la découverte de la propriété dépurative de la Douce-amère ; *M. Haller*, *M. Bromfeild*, *M. Durande*, *M. Razoux*, & une foule d'autres Médecins, lui en ont fait honneur. Ce Botaniſte s'eſt attribué cette découverte, & on l'a cru ſur ſa parole, ſans chercher à approfondir ſi ſa prétention étoit fondée. Lorſque j'ai publié mon Mémoire ſur cette Plante, je n'ai attribué cette découverte à perſonne ; je me ſuis contenté de dire que *Linné* ſe l'étoit attribuée ; mais je n'ai pas cru devoir lui en faire honneur.

*M. Razoux* (1) prend la défenſe de *Linné* ; il ſoutient vivement la cauſe de cet illuſtre Botaniſte ; il me reproche de ne pas avoir rendu à ce Savant la juſtice qu'il mérite, & ſes reproches ſont fondés ſur ce que j'ai parlé trop vaguement de ſes travaux & de ſes découvertes.

Je n'ai pas attribué, il eſt vrai, à ce Botaniſte la découverte de la propriété dépurative de la Douce-amère ; mais je ne la lui ai pas conteſtée. Je me ſuis contenté de dire que *Linné* ſe l'étoit attribuée, ſans examiner s'il en étoit réellement

---

(1) Razoux, *Diſſ. ſur la Douce-amère.*

l'inventeur. *M. Razoux* voit, dans ma manière de m'exprimer, un tort fait à la mémoire de ce Savant, tandis qu'il auroit pu y appercevoir une preuve de ma vénération pour lui. *Linné* s'étoit attribué la découverte de cette propriété dans la Douce-amère ; je ſavois qu'on pouvoit la lui conteſter, qu'elle avoit été connue & indiquée bien formellement très-long-tems avant la publication de l'ouvrage où il en a parlé pour la première fois, même avant la naiſſance de ce Botaniſte ; j'ai cru devoir un ménagement à la mémoire de ce grand Homme : par une ſuite de ce ménagement, j'ai évité de traiter cette queſtion, & je me ſuis réduit à une manière de m'exprimer vague, générale & incertaine, qui, ſans rien diminuer de la gloire du Botaniſte Suédois, put auſſi ne pas me compromettre.

*M. Razoux* m'oblige aujourd'hui à rompre le ſilence ; il me force à lever le voile, à l'ombre duquel *Linné* pouvoit jouir de la gloire de la découverte dont il eſt ici queſtion. Si je deviens le détracteur de ce grand Homme, *M. Razoux* ne doit en accuſer que lui-même ; en prenant ſa défenſe avec trop de chaleur, il aura concouru malgré lui à détacher quelques lauriers de la couronne qui lui étoit préparée par la poſtérité.

S'il eſt facheux pour moi de devoir diminuer un peu de la gloire d'un homme auſſi célèbre, il

ne m'eſt pas moins déſagréable de me voir forcé à convaincre d'erreur un Médecin auſſi éclairé & auſſi reſpectable que *M. Razoux*; mais j'oſe me flatter que, dirigé par les ſentimens d'honnêteté que je lui connois, & imbu de l'honneur de ſon état & d'un zèle ardent pour les progrès de l'Art, il verra ſans peine luire le flambeau de la vérité.

Je vais donc m'attacher à prouver que non-ſeulement *Linné* n'a point découvert la propriété dépurative de la Douce-amère, mais même que nous ne lui devons rien relativement à la connoiſſance des propriétés de cette Plante, de ſon action, de ſes préparations, de ſon uſage & de ſes effets, & qu'il n'a rien dit ſur cet objet qui n'eut été dit long-tems avant lui.

*Linné* a parlé pour la première fois de la vertu dépurative de la Douce-amère dans ſa *Matière Médicale*, publiée en 1749; il en a parlé de nouveau dans le ſecond volume de ſes *Aménités Académiques*, publié en 1751; enfin, il s'en eſt attribué la découverte dans une Diſſertation publiée l'année ſuivante ſous ce titre, *Obſtacula Medicinæ*. Mais, long-tems avant lui, on avoit reconnu que cette Plante provoque des évacuations de toute eſpèce & par tous les couloirs, que ſon action eſt douce, qu'elle produit ces effets ſans violence, ſans irritation, ſans chaleur, & ſans occaſionner aucune fatigue, aucune diminution

des forces : *Tragus* (1), *Jean Bauhin* (2), *Mathiole* (3), & *Lobel* (4), l'avoient dit depuis longtems. N'eſt-ce pas là cependant la vraie action d'un dépuratif? Une action douce & lente, mais ſuffiſante pour opérer la ſéparation des molécules ſaines du ſang, des molécules hétérogènes dont ce fluide peut être infecté.

Il eſt vrai que ces Médecins n'ont point donné le nom de *dépurative* à l'action de la Douce-amère; mais, en décrivant les effets de cette Plante, ils ont décrit ceux d'un remède *dépuratif*; ils ont décrit la marche ordinaire & les conditions de la dépuration. *Linné* n'auroit eu donc que la gloire d'avoir donné le nom à une propriété connue & décrite avant lui; c'eſt-à-dire, d'avoir employé le premier le mot *dépuratif*. Ce ſeroit une gloire bien foible & bien ſtérile; mais j'oſe encore la lui conteſter; il n'a pas le premier employé cette dénomination.

La Douce-amère avoit été déjà préſentée comme *dépurative* vers la fin du ſiècle dernier par

---

(1) Tragus, *ſtirp. hiſt.* p. 817.

(2) Bauhin, *hiſt. Plant.* lib. 15, cap. 7. Ebroduni, 1651; *in-fol.* p. 110.

(3) Mathiole, *in Dioſcor.* Veniſe, 1565, *in-fol.* p. 1281.

(4) Lobel, *Adverſar.* Londres, 1605, *in-fol.* p. 104.

*Welſch* (1), &, environ ſoixante ans avant celui-ci, *Lobel* avoit déjà comparé l'action de cette Plante à celle des *dépuratifs* (2) : il eſt vrai que ce dernier n'a point employé le mot *mundificare*, qui eſt celui de *Linné;* mais il s'eſt ſervi de celui de *defœcare ſanguinem*, qui vaut bien le premier; l'un ſignifie la même choſe que l'autre, même le mot *defœcare* paroît plus énergique.

III.

Il eſt donc bien conſtant que la propriété dépurative de la Douce-amère a été connue & indiquée très-long-tems avant *Linné*, & même que, cent cinquante ans avant lui, on avoit déjà donné à cette propriété le nom même ſous lequel *Linné* l'a préſentée.

Il ne ſuffit point d'avoir fait voir que *Linné* n'a aucun droit à la découverte de la propriété dépurative de la Douce-amère; je dois examiner encore ſi ce Botaniſte a été plus loin que ſes prédéceſſeurs, relativement aux uſages & aux effets de cette Plante.

Tout ce que *Linné* a dit relativement à la Douce-amère, ſe réduit, 1. à ſes propriétés, 2. aux maladies dans leſquelles elle peut être utile, 3. au

(1) Welſch, *Miſcellanea*, inſéré dans les Ephémér. des Curieux de la Nature, dec. 1, cent. III, années 4 & 5, *append.* . . . *Welſch* eſt mort en 1677.

(2) Lobel, *Adverſar.* Londres, 1605, *in-fol.* p. 104.

choix de la partie de la Plante à laquelle il faut donner la préférence, 4. à ſes préparations, 5. à ſes doſes.

1. Quant aux propriétés, il l'a préſentée comme pouſſant au dehors (*pellens*), diurétique, légèrement purgative ou laxative, ſudorifique, anodine, emménagogue & répercuſſive.

2. Les maladies dans leſquelles il l'a conſeillée, ſe réduiſent à la contuſion, au rhumatiſme, à la jauniſſe, à la pleuréſie, à la péripneumonie, à l'aſthme, à la goutte, & à la galle (*ſcabies*), à moins que, par ce mot, il n'ait voulu entendre les maladies de la peau.

3. Il a donné la préférence aux tiges ſur toutes les parties de la Plante.

4. Lorſqu'il a parlé pour la première fois de la Douce-amère comme dépurative (1), il n'a preſcrit aucune préparation; il a varié enſuite; il en a conſeillé tantôt l'infuſion, tantôt la décoction (2).

5. Enfin, il a porté la doſe juſqu'à deux onces.

I. Je vais examiner d'abord ce qui concerne les propriétés.

*Linné* a préſenté la Douce-amère comme pouſſant au dehors, & comme diurétique, ſudoriſi-

---

(1) *Mat. Med.* N°. 95.

(2) *Amænit. Acad.* tom. 2, p. 152, & t. 4, p. 39.

que, légèrement purgative ou laxative, anodine, répercussive, & emménagogue.

Il est inutile de s'arrêter à la propriété répercussive que *Linné* a attribuée à la Douce-amère; elle est relative à l'usage extérieur; ni à celle de pousser au-dehors, qu'il a désignée par le mot latin *pellens;* elle comprend toutes les autres propriétés évacuatoires de la Plante par les sueurs, les urines, les selles, &c.

1. *Linné* a dit la Douce-amère diurétique, c'est-à-dire, poussant par les urines; mais *Tragus* (1), *Jean Bauhin* (2), *Mathiole* (3), *Sebiz* (4), *Lobel* (5), & *Boecler* (6), l'avoient dit avant lui.

2. Il a présenté cette Plante comme sudorifique; c'est-à-dire, provoquant les sueurs; mais longtems avant lui, *Weier* (7), *Jean Bauhin* (8), & *Lobel* (9), lui avoient attribué cette propriété.

---

(1) Tragus, *hist. stirp.* p. 817.

(2) Bauhin, *hist. Plant.* lib. 15, cap. 7. Ebroduni, 1651, *in-fol.* p. 110.

(3) Mathiole, *in Dioscor.* Venise, 1565, *in-fol.* p. 1281.

(4) Sebiz, *apud* Jean Rai, *hist. Plant.* Londres, CIↃ IↃ CLXXXVI, *in-fol.* p. 672.

(5) Lobel, *Adversar.* Londres, 1605, *in-fol.* p. 104.

(6) Boecler, *cynos. Mat. Med. contin.* Argentorati, 1729, *in-4.* p. 492.

(7) Weier, *apud* J. Bauhin, *ibid.*

(8) Jean Bauhin, *ibid.*

(9) Lobel, *ibid.*

3. Il l'a donnée comme légèrement purgative, ou au moins laxative; mais, depuis long-tems, *Tragus* (1), *Parkinſon* (2), *Prévoſt* (3), & *Mathiole* (4), lui avoient reconnu cette propriété.

4. Il a dit la Douce-amère douée d'une propriété anodine; *Boecler* l'avoit dit avant lui (5).

5. Enfin, il l'a préſentée comme emménagogue; c'eſt-à-dire, provoquant le cours des règles & des lochies; mais le même *Boecler* l'avoit encore dit avant lui (6).

Il eſt donc certain que, relativement aux propriétés de la Douce-amère, *Linné* n'a rien dit de nouveau, & qu'il n'a fait que répéter ce qu'on avoit dit avant lui.

II. *Linné* préſente la Douce-amère comme utile dans les contuſions, le rhumatiſme, la goutte, la jauniſſe, la pleuréſie, la péripneumonie, l'aſthme, & la galle.

1. Il la recommande dans les contuſions; mais

---

(1) Tragus, *ibid.*

(2) Parkinſon, p. 350, ainſi cité par M. *Razoux* lui-même.

(3) Prevoſt, *lib. de med. paup.* ainſi cité par M. *Razoux* lui-même.

(4) Mathiole, *ibid.*

(5) Boecler, *ibid.*

(6) Boecler, *ibid.*

*Fuller* (1) & *Boerhaave* (2) l'ont conſeillée avant lui en pareil cas.

2. Il la recommande dans la goutte ; mais *Muys* (3), *Wier* (4), *Buchwald* (5) & *Hamnerin* (6), avoient déjà vanté avant lui l'efficacité de cette Plante dans cette maladie.

3. Il la recommande dans la jauniſſe ; mais, avant lui, *Tragus* (7), *Boecler* (8), *Mathiole* 9) & *Dalechamp* (10), avoient reconnu & publié ſon utilité dans cette maladie.

4. Il la recommande dans la pleuréſie & la péripneumonie ; mais *Boerhaave* avoit déjà parlé avant lui des propriétés de cette Plante dans ces deux maladies ; il avoit cependant borné ſon uſage aux pleuréſies & aux péripneumonies mucqueuſes ;

---

(1) Fuller, *Pharmac. extemp.* p. 192.

(2) Boerhaave, *apud* Crantz, *Mat. Med. & Chir.* Viennæ, 1763, *in*-8. t. 3, p. 49.

(3) Muys, (4) Wier, } cités par M. *Razoux*,

(5) Buchwald, *ſpecim. med. pract. bot.* Hafniæ, 1720. p. 23.

(6) Hamnerin, *de virib. Plant indigen. apud* Crantz, *ibid.*

(7) Tragus, *ibid.*

(8) Boecler, *ibid.*

(9) Mathiole, *ibid.*

(10) Dalechamp, *hiſt. des Plantes.* Lyon, 1653, *in-fol.* t. 2, p. 298.

il avoit fait cette préciſion ſage & eſſentielle, que *Linné* a négligée (1).

5. Il la recommande dans l'aſthme; mais, vingt ans avant lui, *Boecler* en avoit conſeillé l'uſage aux aſthmatiques (2).

6. Il la recommande dans une maladie qu'il appelle *ſcabies*; a-t-il voulu parler de la galle? ou bien, a-t-il voulu comprendre, ſous cette dénomination, les maladies cutanées, comme, par exemple, les dartres? Dans le premier cas, s'il a voulu en parler comme d'un topique, ce n'eſt plus de notre ſujet; il n'eſt queſtion que de l'uſage intérieur de la Douce amère; s'il a voulu en vanter l'utilité intérieurement, je n'héſite pas à prononcer ſur ſon inſuffiſance, & à dire hautement que jamais l'uſage intérieur de la Douce-amère n'a ſuffi & ne ſuffira pour guérir cette maladie. Dans le ſecond cas, il n'a parlé que d'après *Galien;* ce Médecin de l'antiquité, avoit déjà déclaré l'efficacité des tiges de cette Plante dans les mêmes maladies (3).

7. Enfin, il la recommande dans le rhumatiſme. Je conviens que je ne connois perſonne, qui, avant lui, ait conſeillé cette Plante dans cette ma-

---

(1) Boerhaave, cité par M. *Razoux* lui-même.

(2) Boecler, *ibid.*

(3) Galien, *lib. vj. de ſimpl. med.*

ladie. Mais quel eſt le Praticien qui héſitera à employer dans le rhumatiſme, les mêmes remèdes qui peuvent réuſſir dans la goutte? Ces deux maladies ne diffèrent que par des nuances plus ou moins fortes. *M. Razoux* me permettra de me ſervir ici de ſes propres expreſſions, & de tourner contre lui les mêmes armes qu'il a voulu employer contre moi; je lui dirai donc avec lui-même: « peut-on » révoquer en doute l'eſpèce de filiation qu'il y a » entre le rhumatiſme & la goutte? l'induction » n'eſt donc pas difficile à faire (1). » *Linné* n'a donc aucun mérite d'avoir conſeillé dans le rhumatiſme un remède dont il avoit reconnu l'utilité dans la goutte.

Il réſulte donc encore des preuves précédentes que, relativement aux maladies dans leſquelles *Linné* a indiqué l'uſage de la Douce-amère, ce Botaniſte n'a rien dit de nouveau, & qu'il n'a fait que répéter ce qu'on avoit déjà dit long-tems avant lui.

III. *Linné* a indiqué les tiges de la Douce-amère comme la partie de la Plante dont il faut ſe ſervir de préférence aux autres; mais il a encore copié ſes prédéceſſeurs; *Galien* (2), *Tragus* (3),

(1) Razoux, *Diſſ. ſur la Douce-amère.*
(2) Galien, *ibid.*
(3) Tragus, *ibid.*

*Parkinſon*

*Parkinſon* (1), *Werlhoff*, *Mathiole* (2), & *Dalechamp* (3), avoient tenu le même langage long-tems avant lui ; il n'a pas été donc plus heureux pour cet objet que pour les précédens.

IV. *Linné* a varié ſur les préparations de la Douce-amère. D'abord il n'en a preſcrit aucune ; enſuite, il en a conſeillé tantôt l'infuſion, tantôt la décoction. L'infuſion ne peut qu'être inſuffiſante ; la liqueur ne ſe chargeroit que foiblement des principes d'une ſubſtance ligneuſe : quant à la décoction, elle avoit été indiquée long-tems avant lui par *Tragus*, *Prévoſt*, *Werlhoff*, *Dalechamp*, *Hamnerin* & *Boecler* (4). Il n'a donc indiqué aucune préparation nouvelle.

V. Enfin, il a fixé la doſe juſqu'à deux onces. Mais cette doſe eſt réduite à bien peu de choſe, lorſqu'on ne fait que faire infuſer la Plante, & à peine équivaut-elle à celle de deux ou trois gros en décoction. Elle avoit même été portée déjà plus haut long-tems avant lui, même en décoction ; *Tragus* en donnoit une livre en décoction dans deux livres de liqueur, pour en prendre deux verres par jour (5), & *Fuller* en preſcrivoit quatre onces

(1) Parkinſon, *ibid.*
(2) Mathiole, *ibid.*
(3) Dalechamp, *ibid.*
(4) Dans tous les endroits cités ci deſſus.
(5) Tragus, *ibid.*

en décoction dans deux livres de liqueur avec un ſcrupule de cochenille, quatre onces de ſirop de lierre terreſtre, & demi-once de thériaque, & faiſoit prendre douze onces de cette décoction tous les jours (1). Dans les formules de *Tragus* & de *Fuller*, la doſe devient plus forte que celle qui a été preſcrite par *Linné*; ce Botaniſte n'a donc encore rien dit de nouveau à cet égard.

Il eſt aiſé actuellement d'établir les conſéquences qui réſultent des preuves précédentes; elles ſont aſſez évidentes pour faire conclure que nous ne devons rien à *Linné* relativement à la Douce-amère, que ce Botaniſte n'a rien dit de nouveau ſur cette Plante; qu'il n'a fait que copier ſes prédéceſſeurs, & répéter ce qui avoit été dit avant lui; que par conſéquent il a eu tort de s'attribuer la découverte de la propriété dépurative de cette même Plante. *M. Razoux* auroit pu par conſéquent ſe diſpenſer de me reprocher la manière vague dont j'avois parlé ſur cet objet, & plus encore de dire que « *Linné* pouvoit à juſte titre » s'attribuer la découverte de cette propriété, » puiſqu'il étoit le premier qui s'en étoit apperçu, » ou qui avoit rendu publics ſes admirables ef- » fets (2). »

---

(1) Fuller, *ibid.*

(2) Razoux, *ibid.* Avant-Propos.

## IV.

*M. Razoux* a indiqué en 1761 & 1765, une méthode d'adminiſtrer la Douce-amère ; mais cette méthode, bornée à nous apprendre qu'il faut employer les tiges de cette Plante en décoction, & depuis demi-gros juſqu'à deux & tout au plus quatre, étoit bien éloignée du dégré de perfection qui peut nous en faire eſpérer des ſuccès auſſi certains que multipliés ; j'ai tâché de la perfectionner, & j'en ai publié une nouvelle.

Il n'y a que *M. Razoux* & moi qui ayions quelque droit ſur cette méthode. Ce Médecin la réclame en entier ; je dois répondre à cette réclamation, & revendiquer ce qui m'appartient.

« Je répète ici, dit *M. Razoux*, la priorité de » l'adminiſtration intérieure de la Douce-amère » en France, puiſque mes premières expériences » ſont antérieures à toutes celles qui ont été pu- » bliées, & que celles-ci n'ont paru que poſté- » rieurement à l'Edition de mes Ouvrages (1). » Il inſinue enſuite que ſa méthode eſt la même que la mienne, qu'il a donné la Douce-amère dans les mêmes maladies que moi, & avec le même ſuccès (2) ; d'où il paroît vouloir conclure

(1) *Ibid.*
(2) *Ibid.*

que je n'ai fait que marcher ſur ſes traces, & ſuivre ſervilement la voie qu'il avoit tracée.

Je ne conteſte point à *M. Razoux* la priorité de l'adminiſtration du remède ; il s'en eſt ſervi avant moi ; il a publié une obſervation ſur ſes effets en 1761, & je n'ai commencé à l'employer qu'en 1763 ; mais je lui conteſte l'antériorité de la perfection de la méthode de l'adminiſtrer ; je la réclame hautement ; j'oſe dire que j'ai laiſſé à cet égard *M. Razoux* bien loin après moi. Le tableau de comparaiſon que je vais tracer de ſa méthode & de la mienne, de l'application que nous avons faite l'un & l'autre de la Douce-amère, de la manière dont nous en avons obſervé & publié les effets, contiendra une preuve convaincante de la juſtice de ma réclamation.

1. *M. Razoux* avoit annoncé qu'il faut faire réduire à moitié la liqueur dans laquelle on fait la décoction de Douce-amère (1) ; mais il avoit négligé de recommander de faire cette décoction lentement & à petit feu ; j'ai été le premier qui ai fait cette remarque (2) ; j'en ai donné des raiſons qui ſont eſſentielles (3). *M. Razoux* a ſenti

---

(1) *Hiſt. de l'Acad. des Sciences*, 1761, p. 57, & *Journ. de Médec.* Mars, 1765, p. 245.

(2) Mon *Mémoire ſur la Douce-amère*, p. 54.

(3) Voyez ci-devant, p. 105.

l'importance de ce précepte, puiſqu'il vient de l'adopter (1) ; mais il ne l'a proclamé qu'après moi.

2. *M. Razoux* n'avoit mis la Douce-amère en uſage qu'en décoction ; j'en ai propoſé l'extrait (2) ; *M. Razoux* l'indique aujourd'hui (3) ; mais ce n'eſt qu'après moi. J'avois prévenu en même-tems que la décoction étoit plus ſûre & plus efficace que l'extrait ; *M. Razoux* me copie encore, & dit la même choſe, mais ne la dit qu'après moi.

3. *M. Razoux* n'a commencé la Douce-amère qu'à la doſe d'un demi-gros, qu'il n'a pouſſée d'abord que juſqu'à deux gros (4), & enſuite juſqu'à trois gros ou demie-once (5) ; il s'eſt arrêté à cette doſe. J'ai été bien plus loin que lui ; je l'ai preſcrite à un gros, deux gros, même trois gros, dès le commencement, & je l'ai pouſſée juſqu'à quinze & vingt (6) ; j'ai même indiqué la graduation qu'il faut ſuivre dans l'augmentation des doſes (7) : *M. Razoux* n'en avoit pas parlé. Ce Médecin tient aujourd'hui le même langage que moi ; il preſcrit les mêmes doſes, & indique

---

(1) Razoux, *Diſſert. ſur la Douce-Amère.*
(2) Mon Mémoire, p. 56.
(3) *Diſſ. ſur la Douce-amère.*
(4) *Hiſt. de l'Acad. des Sc.* 1761, p. 57.
(5) *Journ. de Méd.* Mars 1765, pag. 245.
(6) Mon *Mém.* p. 55.
(7) *Ibid.*

la même graduation (1); mais il ne les preſcrit qu'après moi. Si on compare même cet endroit de ſa Diſſertation avec celui de mon Mémoire où je me ſuis occupé de cet objet, on trouvera peut-être que *M. Razoux* m'a copié bien littéralement, qu'il n'a pas même pris la peine de changer ni mes expreſſions, ni la contexture de mes phraſes.

4. *M. Razoux* n'a indiqué aucune combinaiſon d'autres remèdes avec la Douce-amère ; il n'en indique encore aucune aujourd'hui : j'en ai indiqué quelques-unes dans mon Mémoire (2), & j'en indique encore de nouvelles (3).

5. M. *Razoux* avoit conſeillé de mêler toujours la décoction de Douce-amère avec le lait (4). J'ai conſeillé le contraire, en avertiſſant que j'avois obſervé que le lait rallentit l'action du remède (5). M. *Razoux* fait aujourd'hui la même obſervation (6) ; mais il ne l'a faite qu'après moi.

6. M. *Razoux* a donné, & donne encore aujourd'hui la préférence aux tiges fraîches de la

---

(1) *Diſſ. ſur la Douce-amère.*

(2) P. 57.

(3) Voyez ci-devant, p. 110.

(4) *Hiſt. de l'Acad. des Scienc.* ibid. & *Journ. de Méd.* ibid.

(5) Mon *Mé.* p. 63, Note (*a*).

(6) *Diſſ. ſur la Douce-amère.*

Plante (1). J'ai obſervé au contraire que celles qui ſont un peu ſèches valent mieux (2). Ce Médecin n'a pas pu dire qu'il a fait la même obſervation ; je n'en avois point parlé dans mon Mémoire, & je n'avois pas encore publié cet ouvrage où j'en parle.

7. M. *Razoux* n'avoit point parlé de l'utilité des délayans pour favoriſer l'action de la Douce-amère ; il les propoſe aujourd'hui (3) ; mais je les avois conſeillés avant lui (4), & les raiſons qu'il en donne ſont les mêmes que celles que j'avois données dans mon Mémoire. Il n'a point proſcrit les farineux, & par une bonne raiſon, je n'en avois fait aucune mention ; ce n'eſt que dans cet Ouvrage que j'en interdis l'uſage (5).

8. M. *Razoux* avoit annoncé que la Douce-amère agit par extinction, & qu'elle ne provoque aucune évacuation (6). J'ai obſervé le contraire ; j'ai établi que ce remède n'agit qu'en

---

(6) *Hiſt de l'Acad. des Scienc.* ibid. *Journ. de Med.* ibid. *Diſſ. ſur la Douce-amère.*

(2) Voyez ci-devant, p. 104.

(3) *Diſſ. ſur la Douce-amère.*

(4) Mon *Mém.* p. 57.

(5) Voyez ci-devant, p. 109.

(6) *Hiſt. de l'Acad. des Scienc.* ibid. & *Journ. de Med.* ibid.

évacuant, & qu'il manque souvent son effet, lorsque son usage n'est suivi d'aucune évacuation (1). M. *Razoux* change aujourd'hui de sentiment, & pense comme moi (2), mais après moi; il dit cependant avoir fait cette observation depuis long-tems; je le crois dès qu'il l'assure; mais comme il ne l'a dit qu'après la publication de mon Mémoire, je suis toujours fondé à dire qu'il n'est venu qu'après moi (3).

9. M. *Razoux* n'a indiqué aucun des accidens qui peuvent être l'effet de l'usage de la Douce-amère : je les ai fait connoître au contraire; & j'ai indiqué les moyens d'y remédier (4).

10. Je n'avois point parlé du choix à faire de la Douce-amère; aussi M. *Razoux* a-t-il gardé le silence sur cet objet intéressant. Je m'en occupe aujourd'hui, & j'indique les conditions qui doivent nous diriger dans ce choix; on peut consulter ce que j'en ai dit ci-devant (5).

11. Enfin, M. *Razoux* n'avoit employé la Douce-amère, que dans cinq cas d'*exostose*, d'*ulcères* & de *dartres*, & dans une maladie qu'il a

---

(1) Mon *Mém.* p. 51 & suiv.
(2) *Diss. sur la Douce-amère.*
(3) Voyez ci-devant, p. 112.
(4) Mon *Mém* p. 57, & voyez ci-devant p. 117.
(5) P. 102.

regardée comme ſcorbutique (1). J'en ai étendu l'uſage à pluſieurs autres maladies dont il n'avoit point parlé, dans le *rhumatiſme*, la *goutte*, les *maladies vénériennes*, le *lait répandu*, l'*aſthme*, la *jauniſſe*, les *obſtructions*, la *ſuppreſſion des règles*, la *ſurdité*, les *maux de nerfs*, la *phthiſie pulmonaire commençante*, les *fleurs blanches* (2). M. *Razoux* nous dit aujourd'hui l'avoir employée avec ſuccès dans la plûpart de ces mêmes maladies; mais il ne le dit qu'un an après moi.

Quelle eſt actuellement la conſéquence que je puis déduire des preuves contenues dans ce tableau de comparaiſon? Elle ſe préſente aiſément. Il paroît que M. *Razoux* n'a rien fait pour le remède, qu'il n'a eu qu'une méthode très-ſimple, & très-éloignée du dégré de perfection où elle eſt aujourd'hui; que ſi cette méthode a acquis quelque dégré de perfection, je ſuis fondé à m'en attribuer la gloire; que ſi M. *Razoux* l'adopte & la proclame aujourd'hui, il paroît n'être venu qu'après moi, puiſque j'ai un an d'antériorité ſur lui; que je viens même de propoſer des nouveaux moyens de perfection dont je n'avois point encore parlé, & ſur leſquels il a auſſi gardé

(1) *Journ. de Med.* ibid. & *Hiſt. de l'Acad. Roy. des Sc.* ibid.

(2) Voyez mon *Mémoire*.

le ſilence. Je puis donc lui laiſſer la gloire d'avoir le premier employé ce remède en France ; mais je le prie en même-tems de me laiſſer celle d'avoir perfectionné la méthode de l'adminiſtrer.

Je prie M. *Razoux* de me pardonner les détails dans leſquels je ſuis entré à ſon ſujet dans cet Ouvrage. Sa réputation ne ſauroit en recevoir aucune atteinte ; elle a été acquiſe à trop juſte titre, & elle eſt établie ſur de trop bons fondemens. Son attaque n'a point altéré la profonde vénération dont je ſuis pénétré pour lui ; je me flatte que ma réponſe ne diminuera point l'eſtime dont il a bien voulu me donner des témoignages publics.

*FIN.*

# TABLE

## DES MATIERES

## CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

*DISCOURS PRÉLIMINAIRE*, pag. 1

PREMIERE PARTIE. *Maladies dans lesquelles on peut employer la Douce-amère intérieurement*, 5

Art. I. *Rhumatisme*, 6

Art. II. *La Goutte*, 12

Art. III. *Lait répandu*, 17

Art. IV. *Ulcères*, 23

Art. V. *Scorbut*, 27

Art. VI. *Vérole*, 29

Art. VII. *Asthme*, 32

Art. VIII. *Écrouelles*, 33

Art. IX. *Cancer*, 35

Art. X. *Jaunisse, obstructions & suppression des règles*, 39

Art. XI. *Maladies de la peau*, 43

I. *Dartres*, 45

II. *Surdité*, 75

III. *Maux de nerfs*, 77

IV. *Crachement de sang, phthisie pulmonaire, & autres maux de poitrine*, 80

V. *Fluxions*. 85
VI. *Fleurs blanches*, 88

SECONDE PARTIE. *Usage interne de la Douce-amère*, 95
Art. I. *Description de la Douce-amère*, 99
Art. II. *Choix de la Douce-amère*, 102
Art. III. *Préparations de la Douce-amère*, 105
Art. IV. *Doses de la Douce-amère*, 107
Art. V. *Précautions pour son usage*, 109
Art. VI. *Combinaisons de la Douce-amère avec d'autres remèdes*, 110
Art. VII. *Action de la Douce-amère*, 112
Art. VIII. *Accidens que la Douce-amère peut produire*, 117
*Corollaires*, 121

TROISIÈME PARTIE. *Usage extérieur de la Douce-amère*, 124
I. *Sa propriété anodine*, 125
II. — *Détersive*, 127
III. — *Résolutive*, ibid.
IV. — *Cosmétique*, 129
V. *Usage de la Douce-amère dans le cancer*, 131
VI. — *Dans les maladies éruptives chroniques*, 132

QUATRIEME PARTIE. *Recherches sur l'époque de la découverte de la propriété dépurative de la Douce-amère*, 137

# TABLE.

I. *Ses propriétés n'ont pas été données comme nouvelles*, 140

II. *L'uſage intérieur de la Douce-amère, comme dépurative, a été très-peu étendu*, 150

III. Linné *n'a point découvert cette propriété de la Douce-amère, & n'a rien dit de nouveau ſur cette Plante*, 154

IV. *Époque de la perfection de la méthode de l'adminiſtrer, & à qui elle appartient*, 163

Fin de la Table.